This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 846,194

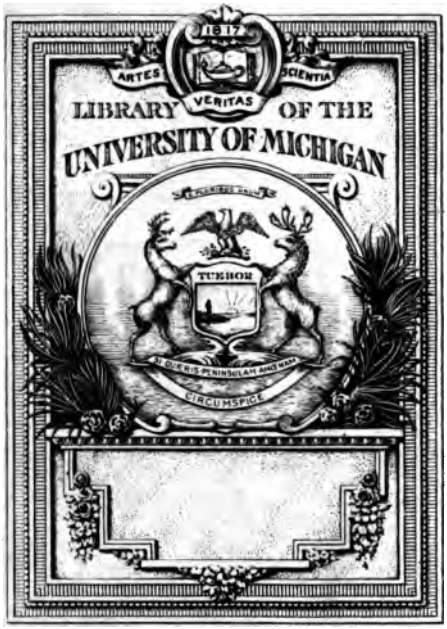
1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE

L'OUTAOUAIS
SUPÉRIEUR

Rom. lang.
Duchaume
5-17-44
50307

ARTHUR BUIES

L'OUTAOUAIS

SUPÉRIEUR

QUÉBEC
IMPRIMÉ PAR C. DARVEAU
80 à 84 rue de la Montagne

1889

L'OUTAOUAIS SUPÉRIEUR

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

Le présent ouvrage est en quelque sorte la continuation d'une œuvre commencée, en 1880, par l'histoire et la description du grand territoire du Saguenay et de la vallée du lac Saint-Jean. Il est le second d'une série de volumes que j'ai longtemps eu à cœur d'écrire sur l'incomparable région qui forme le versant oriental du fleuve Saint-Laurent, et qui m'avait séduit dès la première heure par la majesté de sa physionomie, encore toute sauvage qu'elle fût, par cette puissance de fascination qu'exerce sur un esprit contemplateur une nature recélant en elle tous les secrets de l'inconnu, et n'opposant nulle part ni obstacle ni limite aux incursions les plus fantastiques ou les plus téméraires de la pensée.

Mais il est évident que je présumais beaucoup trop de mes forces, que j'étais loin encore de comprendre la grandeur de mon sujet, et que je n'avais pas mesuré l'abîme qu'il y a entre des impressions profondes et le pouvoir d'en pénétrer le lecteur par le coloris et l'énergie de l'expression. Vouloir peindre le Nord me semble demander un effort excessif, dont je me sens d'autant plus incapable que mes forces, lasses de s'être portées longtemps sur des objets divers, me secondent péniblement aujourd'hui que je leur fais appel pour une entreprise dont le succès ferait mon orgueil et ma gloire.

C'est que le Nord, ce Nord immense, jadis impénétrable, aux proportions colossales, sombre et souvent terrifiant dans ses aspects, autant que d'autres fois il déborde de douceur et de mélancolie, semble avoir gardé l'empreinte primitive d'une grandeur à lui propre, toute spéciale, qu'on ne retrouve nulle part, grandeur souveraine qui défie l'imagination, qui repousse comme une témérité inexcusable, comme une profanation puérile toute tentative d'en reproduire une image même affaiblie.

On ne peut ni le saisir ni l'embrasser dans un cadre. Ses horizons sont trop vastes ; et pendant que le regard cherche à le fixer et à le retenir, il grandit incessamment devant lui, s'élève et gagne de plus en plus la nue, comme une lente et solennelle

gravitation de notre planète vers un espace toujours reculé. Les vagues de ses forêts, de ses collines et de ses montagnes flottent et montent dans un ciel sans limites, vers des rivages dont nul ne voit la trace, et dont la ligne de l'horizon lointain ne peut donner qu'une illusion passagère.

Quand, le soir, les grandes ombres descendant des montagnes, s'avancent comme une mer de ténèbres, épaisissent et mêlent les forêts, jettent sur l'abîme sans fond des lacs une moire sombre et intense qui engloutit en quelque instants les dernières et confuses images du jour, on dirait qu'une planète inconnue, et cependant sœur de la nôtre, descend doucement des hauteurs infinies pour la couvrir de son aile et protéger son repos. Immuables, muettes, coupant le ciel de leur longue ligne azurée, se dressant de plus en plus, et toujours reculant dans leur immobilité, à mesure que l'on croit approcher d'elles, les hautes et silencieuses montagnes, énormes et tranquilles fantômes, amoncelant la nuit autour de leurs cimes, ressemblent à des sentinelles de l'espace accomplissant sans lassitude et sans murmure une consigne éternelle.....

.....

Lorsque, il y a quelques années, je rêvai pour la première fois de faire un tableau général du Nord, tout le monde ignorait encore ce qu'était cet admira-

ble domaine, qui sera, un jour, la base d'appui, la force et la gloire de notre nationalité. Le Nord était bien loin d'être alors ce qu'il est devenu depuis, loin surtout de promettre ce qu'il nous assure aujourd'hui pour l'avenir. Voilà pourquoi je me suis vite convaincu de mon impuissance à remplir la tâche que j'avais osé entreprendre, en présence des développements inattendus qu'avait pris si rapidement mon sujet, des développements illimités auxquels il se prête, et du cadre trop vaste qu'il impose à la pensée et au pinceau de celui qui veut en offrir un tableau ni trop disproportionné ni trop insuffisant.

Il y a encore que, dans un pays comme le nôtre, dans tous les jeunes pays d'Amérique au reste, où chacun cherche sa voie, où les destinées ultérieures ne sont ni aperçues ni même soupçonnées, chacun se sent pris dès l'adolescence d'une fièvre d'action, d'un besoin de vie publique qui l'entraîne incessamment au dehors, qui le sollicite en tous sens à se mêler au mouvement général. et que cette attraction, continuellement exercée, développe chez lui un goût d'action qui laisse peu de loisir pour concevoir, mûrir et enfin exécuter une œuvre de longue haleine.

Néanmoins, comme ne saurait être stérile l'effort qui porte en soi un objet louable et surtout patriotique, comme le grain de sénevé emporté par le vent germe

toujours quelque part, comme il n'y a pas d'édifice qui n'ait été construit pierre par pierre et heure par heure, je me hasarde à faire un nouveau volume, que j'ajoute à celui que j'ai écrit naguère sur le Saguenay, et qui formera le point de départ d'une série que d'autres pourront compléter un jour.

J'aborde donc cette fois une autre section du grand Nord canadien, celle de la vallée de l'Outaouais ; je viens parler d'une région belle entre toutes dans un pays qui est un des plus beaux du monde. En général, nous ne connaissons pas assez cette terre qui est la nôtre, parce que notre éducation, trop tournée vers les choses abstraites, vers un passé qui va de plus en plus s'évanouissant, ne nous apprend presque rien de ce qui est autour de nous, de ce qui est devant nous, de ce qui est sous nos pas. Aussi sommes-nous bien peu portés, pour le très grand nombre des Canadiens, à étudier notre propre pays et, par suite, à le faire connaître. Il en résulte le double désavantage de nous ignorer nous-mêmes et d'être encore plus ignorés des autres peuples.

Nous n'avons à offrir à l'étranger, ou aux amis naturels de la nationalité franco-canadienne, que des " livres bleus ", des brochures renfermant aussi peu de renseignements qu'elles pullulent de fautes grossières, d'inconcevables négligences de langage, ou bien encore des brochures copiées les unes sur les

autres, qui ne sont, à proprement parler, que des nomenclatures, que des groupements sans ordre et sans lumière, des assemblages pâteux de statistiques, ou de lourdes et indigestes compilations de rapports mis bout à bout et reliés entre eux par des joints informes. (1) Comment pouvons-nous, avec de pareilles choses, attirer les regards des autres peuples ? Et comment nous étonner si, dans de rares circonstances seulement, on ne fait du Canada français qu'une mention passagère, si on ne lui accorde qu'une attention vite dissipée ? Comment voulons-nous intéresser les autres peuples en notre faveur quand nous nous intéressons si peu à nous-mêmes ? Accusons-nous tout les premiers de reléguer notre propre pays à l'arrière-plan. L'étude géographique surtout en est à peu près nulle, et cependant cette étude, à notre époque d'expansion rapide et de relations multipliées, est indispensable, même au plus humble des citoyens. Hélas ! ce qui est pis encore, c'est qu'il y a parmi nous, des écrivains de talent qui dédaignent de s'occuper du seul pays auquel ils tiennent par les liens réunis de la naissance, de l'éducation, des affections premières, de la raison, du sentiment et de l'intérêt. Ces écrivains, quand ils s'adressent à

(1) Exceptons-en les brochures de M. J.-C. Langelier, qui renferment beaucoup de renseignements, qui sont faites avec méthode et que l'on peut toujours consulter avec fruit.

notre public, ne l'entretiennent guère que de sujets qui lui sont relativement fort indifférents, ou qui ont été traités cent fois avant eux par des auteurs d'une compétence, on l'admettra aisément, au moins égale à la leur. Pourtant, comme le proclame Onésime Reclus, dans cet admirable tableau géographique qu'il a appelé *La terre à vol d'oiseau*, " le Canada est un des beaux pays du monde ": et moi, m'appuyant sur l'expérience de nombreux voyages et de nombreux séjours sous bien des latitudes et des climats divers, j'oserai aller plus loin encore, et j'affirmerai, sans crainte d'aucune comparaison, qu'il n'y a pas de pays plus beau que le Canada durant les mois d'été.

Il y en a de plus connus, de plus vantés et en bon nombre même. Qui pourra jamais dire combien il est monté de strophes enthousiastes et d'encens parfumé vers le ciel de la Grèce et de l'Italie ? Qui pourra dire de combien d'échos flatteurs ont retenti les lacs et les montagnes de la Suisse, les rivages enveloppés d'azur et de chauds rayons de la Méditerranée, les campagnes éclatantes que le soleil d'Espagne couvre de pourpre et d'or, les bords ravissants de l'Hudson lui-même, entré plus tard dans ce concert de l'imagination enchantée ? Mais je n'en dirai pas moins à l'instar du borde normand : " Rien n'est si beau que mon Canada,

" C'est le pays qui m'a donné le jour. "

II

Lorsqu'après de longues heures de lecture ou d'étude, je m'arrête pensif pour passer en revue les prodigieuses étapes franchies depuis une quinzaine d'années, je reste comme stupéfait en présence des perspectives nouvelles qui s'ouvrent à l'infini devant mes regards, et dont quelques-unes, pour vastes et brillantes qu'elles soient, n'en deviendront pas moins, dans un avenir très prochain, des réalités qui changeront complètement la physionomie de notre province jusqu'à ses plus extrêmes limites.

Nous vivons dans un monde qui eût semblé féerique à nos pères, et nous prenons tous les jours de plus en plus vigoureux élans vers le progrès, sans presque nous en rendre compte, et comme s'il nous était tout naturel, avec la vapeur et l'électricité pour auxiliaires, de bouleverser des conditions d'existence et de développement regardées jusqu'à ces derniers temps comme inaltérables.

Depuis des années déjà je parcours le pays en tous sens ; j'ai vu éclore et grandir des régions inconnues ; j'ai contemplé d'un œil filial, charmé et glorieux à la fois, des défrichements nombreux là où il semblait que l'homme ne pût atteindre ni faire ger-

mer la plus faible espérance ; j'ai promené mes pas au sein de ces asiles primitifs, où vont bientôt apparaître des sociétés toutes formées ; et aujourd'hui, revenu de ces excursions et de ces courses en apparence sans mobile, mais pleines d'enseignements, je me plais à rassembler sous mon regard le spectacle de ces scènes si diverses, à regarder se dérouler devant moi les admirables perspectives qu'elles renferment, et le tableau d'un avenir que la rapidité du progrès rend, pour ainsi dire, présent à nos yeux.

Animé, par-dessus toutes choses, d'une tendresse profonde pour la race à laquelle j'appartiens, amoureux de son prestige et désireux de contribuer de toutes mes forces à l'assurer et à le maintenir, je viens avec empressement apporter le concours de ma plume et de mon expérience au gouvernement actuel, qui a la conscience de nos destinées, le désir et l'énergie de les accomplir, à ce gouvernement qui a substitué l'action, les solutions rapides et nettes aux déclarations stériles dont on s'était contenté jusqu'à présent, déclarations que l'on répétait d'année en année et qui semblaient un thème convenu, le dernier degré enfin de la satisfaction que l'on pût accorder au public.

Jetez un peu les yeux sur le spectacle, si propre à nous enorgueillir et à stimuler les jeunes ambitions, que présente en tous sens le développement rapide de notre province. C'est aux jeunes gens surtout

que je m'adresse, à ceux qui ont l'avenir devant eux et qui sont encore incertains de leur voie. Regardez, rendez-vous compte et décidez-vous. Qu'étions-nous il y a quinze ans à peine ? Un pays encore dans les langes, étouffé dans une politique de centralisation absorbante, sans horizons pour la jeunesse, condamné d'avance à cette immuabilité funeste qui est le commencement de la déchéance. Parler de colonisation à cette époque, c'était simplement ressasser un vieux thème ridicule, tourner une manivelle uniforme et obligée, comme ces formules qui font partie nécessaire d'un discours du trône ou d'un appendice de statut. On faisait voter des octrois annuels comme on inscrit un antique et vénérable préambule à une loi que personne ne comprend ; on donnait des subventions aux députés pour faciliter le vote des électeurs bien disciplinés, mais on n'en donnait pas au pauvre défricheur qui suait à grosses gouttes au fond des forêts, et qui demandait en suppliant de pauvres petits chemins, bien primitifs, bien grossiers, mais suffisants pour lui permettre de sortir du bois et de se procurer les ressources indispensables à sa famille. Une bonne partie de la province était entre les mains de spéculateurs qui en entravaient l'établissement et ne voulaient démordre d'aucune de leurs prétentions ; et, ce qui était plus déplorable encore, c'est que la loi semblait impuissante contre eux, c'est qu'on n'osait

l'invoquer, ou plutôt, qu'on n'osait point la faire exécuter, malgré les conditions formelles de défrichement imposées aux détenteurs de vastes étendues de territoire.

Depuis l'établissement de la Confédération, on peut le dire d'une manière générale, alors que rendus entièrement à nous-mêmes, nous devions comprendre quelle était avant tout notre mission sur ce continent, aucune question n'avait été laissée dans un marasme aussi profond, dans un abandon aussi funeste que celle de l'établissement agricole de notre province.

C'est en vain que tous les pays de l'Amérique, les Etats-Unis, le Brésil, le Chili, la République Argentine, et tout près de nous, la province d'Ontario spécialement, donnaient l'exemple de la subordination de tous les intérêts publics, quels qu'ils fussent, à l'intérêt majeur, essentiel, primordial, de la colonisation, nous ne voyions que l'augmentation plus ou moins grande des revenus provenant de la coupe des bois, nous semblions encourager l'émigration de nos compatriotes, et nous préparions peu à peu la déchéance de notre nationalité en sacrifiant le colon au spéculateur, le sol à la forêt.

Et c'était nous cependant qui avions le plus besoin de développer notre pays, de nous répandre et de nous fortifier par le nombre! nous, placés seuls en présence de races qui nous considèrent comme une

anomalie sur un continent presque tout entier saxon, nous qui avons à faire, pied à pied, une lutte de tous les jours, rien que pour exister et pour nous maintenir, sans perdre de terrain et sans déchoir, tandis que les nationalités qui nous entourent n'ont qu'à aller de l'avant pour atteindre leurs destinées, sans avoir d'autres obstacles à combattre que les obstacles naturels de la route et les difficultés que rencontre, partout et toujours, le moindre progrès humain.

Non seulement nous avions l'air de prêter la main à notre propre déchéance, mais encore nous ne voulions rien entendre aux paroles de ceux qui combattaient sans relâche au nom du colon et qui cherchaient à nous faire connaître combien notre pays si dédaigné était riche en sol, riche en minéraux, riche à profusion de toutes les richesses qui peuvent faire prospérer une grande nation.

De là tant de notions fausses alors, soigneusement entretenues, sur la prétendue stérilité de bien des parties de notre territoire reconnues aujourd'hui comme remarquablement fertiles. De là aussi cette émigrationlamentable vers les Etats-Unis, qui appauvrissait nos vieilles paroisses, et empêchait l'éclosion et l'épanouissement des contrées nouvelles. Il semblait que le peuple canadien ne pût sortir des limites tracées par les premiers établissements, le long des rives du Saint-Laurent et de celles des principales

rivières. Aller au delà, ou en arrière, et surtout pénétrer dans les plantureuses vallées du nord, si favorables aux pâturages, à l'élevage en grand des belles races bovines et ovines, semblait une utopie que l'aveuglement ou l'ignorance ou la connivence désastreuse des hommes au pouvoir nourrissait pour mieux détourner de leur objet véritable les octrois consentis pour la colonisation.

Oui, l'immense et superbe Nord, espoir, grandeur, force et gloire future de notre patrie, n'apparaissait encore en ces temps-là qu'à travers un immense voile de brouillards, comme la région du mystère et de l'impénétrable. On se le figurait à peu près de même qu'on se figure aujourd'hui les côtes les plus lointaines du Labrador, où les Esquimaux s'élancent à la poursuite des phoques et des ours blancs, sur des champs de glace éternels. Et moi aussi, comme tant d'autres, à cette époque encore si récente, je croyais que tout le Nord, à partir du 49e degré, plus ou moins en deça ou au delà, n'était qu'une vaste contrée inhabitable, inculte, livrée à une solitude farouche et à un silence sans fin. Je croyais que le domaine utilisable de l'homme finissait à la latitude des lacs que forme en s'élargissant l'Outaouais supérieur, ou tout au moins à la ligne de faîte qui sépare les eaux du Saint-Laurent de celles de la baie d'Hudson ; et quand, parfois, mon imagination se portait vers ces

lointaines, profondes et vagues étendues, toujours ignorées, et qui semblaient attendre le premier regard de l'homme, je m'y plongeais ainsi que dans un rêve, et mon esprit s'emplissait de visions fantastiques, grandioses, et j'oserai dire prophétiques. Oh ! c'est que rien n'est aussi terrifiquement grand que cette large et puissante assise du continent américain, qui forme notre empire à nous, habitants du Dominion. Le monde finit là où s'arrête ce prodigieux et formidable domaine. Nous allons jusqu'aux extrémités de la terre connue ; au delà, le globe, étouffant sous l'étreinte des glaces éternelles, ne donne plus signe de vie que par des convulsions. Il secoue tous les ans l'épaisse muraille qui l'enveloppe, avec des craquements effroyables dont au loin la terre gémit. Les rivages hérissés, formés d'énormes entassements, s'ébranlent, et les banquises qui les encombraient, de la base au faîte, surprises par ce choc, s'entr'ouvrent en découvrant des abîmes, se disloquent avec un bruit qui couvrirait la voix de la foudre, et s'engouffrent de tout leur poids dans le sombre Océan. Des montagnes de vagues, lancées dans les cieux par cette terrible chute, s'entre-choquent en faisant jaillir des milliers d'étincelles qui illuminent l'abîme béant, puis vont s'abattre sur les rochers, sur les falaises et sur les pics qui bordent toute la rive, comme ces énormes ras de marée du Pacifique qu'un tremble-

ment de terre précipite sur les rivages de l'Ouest américain, et qui engloutissent dans leur débordement furieux jusqu'aux campagnes les plus lointaines.

III

Je viens d'aborder, dans les lignes qui précèdent, le sujet de la colonisation et plus particulièrement de l'établissement de la partie septentrionale de notre pays. Ne serait-on pas porté à croire, après tant de discours débités et de pages écrites sur la matière, que c'est là ramener une chose banale, fastidieuse, fourbir à neuf un thème usé qui a longtemps été la formule la plus commode et la plus en usage du charlatanisme et de la spéculation politique ? Combien de fois même n'a-t-on pas fait servir cette cause nationale, sacrée, à couvrir toute sorte d'opérations louches, de détournements des fonds publics au profit de localités, de partisans, de simples fantoches, d'êtres imaginaires dont les noms servaient à masquer de coupables manœuvres ? Et cependant, c'est là la question par excellence, celle qui, si elle eût été bien comprise, honnêtement et pratiquement développée dans le domaine des faits, aurait, à l'heure qu'il est, peut-être porté au double le chiffre de la population franco-canadienne.

Hélas ! quels retours amers on fait vers le passé, quand on songe que cette œuvre de la colonisation a été si longtemps non seulement incomprise, mais encore faussée, détournée de ses voies naturelles par la passivité ou l'indolence injustifiable de gouvernements formés de nos propres nationaux ! On reste consterné et l'on n'a le courage de condamner personne, parce que l'énormité du mal commis chasse de l'esprit toute autre pensée que celle des milliers, des centaines de milliers de nos compatriotes que l'émigration a dévorés par générations entières ; parce que la possibilité de remédier au moins partiellement à cette plaie endémique nous remplit d'un tel espoir, d'un désir si ardent de prendre tous les moyens d'y réussir, qu'on oublie le mal à l'idée de tout le bien qui peut être fait, rapidement, victorieusement, sur un champ encore illimité.

La colonisation, j'y insiste, est l'œuvre par excellence, l'œuvre vitale, et elle seule peut nous assurer une prospérité normale, solide et durable. En elle est, en effet, le fondement de notre édifice national. L'établissement de nos régions les plus favorisées est la base même de notre développement. C'est uniquement par l'expansion de notre race que nous arriverons à poser sur le sol de l'Amérique un pied ferme, et à l'y maintenir en dépit de tous les assauts. Il faut que le petit peuple franco-canadien

s'accroisse et se fortifie sur son propre sol, s'il veu faire une concurrence au moins égale, sinon victorieuse, aux races scandinave, teutonne et anglo-saxonne qui débordent à flots pressés sur le continent américain. Il le faut, parce que ces races nous sont pour le moins antipathiques, sinon hostiles à des degrés divers, et parce que rien ne leur conviendrait si bien que notre disparition. Il faut coloniser, nous répandre comme une marée montante dans l'est de l'Amérique britannique, afin de contre-balancer l'Ouest colossal où se déverse déjà l'élément anglais de nos cantons ruraux et une grande partie de celui d'Ontario même. Il le faut, autant dans l'intérêt de la religion que dans celui de la nationalité, deux choses qui n'en font qu'une pour le Canadien-Français, comme l'image dédoublée d'un même objet, comme la moitié par égard au tout, comme deux éléments essentiels l'un à l'autre. Toute considération doit s'incliner devant la question de race ; tout intérêt majeur, oserons-nous dire, toute industrie, si vaste et si précieuse qu'elle soit, doit lui céder le pas.

On ne saurait croire les efforts constants et acharnés qui se font pour noyer les Canadiens-Français, partout où ils essaient de pénétrer en dehors de la province de Québec. Les appels réitérés aux émigrants scandinaves et teutons, la transplantation active de ces étrangers sur le sol du Dominion

n'ont pas d'autre cause ni d'autre objet. De là cette avalanche des Européens septentrionaux, gens qui peuvent braver l'inclémence du climat et les rigueurs de la vie du Nord avec presque autant de succès que nous. De là ces colonies suédoises, norvégiennes et finlandaises qui ont été dirigées de plus en plus vers le Manitoba et le Nord-Ouest, et que l'on destine sans aucun doute à servir de barrière à l'élément canadien-français qui voudrait s'acheminer, d'un côté vers la vallée de la Saskatchewan, de l'autre vers la baie d'Hudson, deux directions différentes auxquelles conduit seule la route de l'Outaouais supérieur.

Les efforts redoublés des marchands de bois pour repousser les colons et s'emparer du domaine public sont encore une des formes de l'hostilité, à peine déguisée, à notre race. Les marchands de bois ont feint de considérer jusqu'aujourd'hui le colon comme un accapareur inopportun du patrimoine national. Ils l'ont représenté comme tel,—bien plus, comme un destructeur aveugle du bois, n'ayant d'autre but que de réaliser quelques dollars avec ce bois abattu sur des lots qu'il n'avait aucune intention de défricher. Ils ont entassé contre lui calomnies sur calomnies et ont, chose inconcevable! réussi de la sorte, en généralisant quelques abus isolés, en représentant la masse entière des colons comme autant de para-

sites dangereux du sol, à créer les plus fausses et les plus funestes impres- sions.

Depuis 1874, sans que les gouvernements le voulussent et par suite des notions désastreuses qui prévalaient, la législation n'a cessé de favoriser le marchand de bois au détriment du défricheur ; elle s'est accentuée dans ce sens à chaque période, jusqu'en 1883, époque où l'on combla la mesure par la création de ces " réserves " qui étouffaient graduellement la colonisation, mettaient la corde au cou du colon et en présentaient le bout au commerçant de bois, qui n'avait aucun scrupule de tirer dessus, quand ses intérêts, le temps, les lieux, les circonstances le permettaient.

Et ce n'est pas tout. N'a-t-on pas vu, en présence du mouvement qui commençait à s'effectuer avec vigueur vers les cantons nouveaux, n'a-t-on pas vu des fonctionnaires, des agents des terres même, chercher à l'enrayer en prétendant que les revenus provenant des concessions de bois devaient l'emporter sur les intérêts de la colonisation ? Ne les a-t-on pas vus se faire les complices des ennemis du pays, refuser à des colons, sous les plus futiles prétextes, les lots qu'ils demandaient, en chasser d'autres, sous des prétextes plus futiles encore, de lots depuis longtemps occupés, défrichés et cultivés par eux, et déployer un tel zèle dans cette persécution insensée,

qu'ils avaient fini par jeter la confusion dans le département des Terres, et par faire épouser leurs odieuses et criminelles préférences par les ministres eux-mêmes ?

Voilà pourquoi tant de milliers de Canadiens-Français avaient pris la route des Etats-Unis. Ils ne pouvaient pas trouver un pied de terre pour eux dans le pays qui leur appartenait et dont les sept huitièmes sont encore inhabités. Et pendant ce temps les plus belles parties de la province étaient au pouvoir des vautours de la forêt, qui se couvraient du fallacieux prétexte de la protection des bois, et qui auraient volontiers fait abattre en un seul jour tout ce qui restait d'arbres debout, s'ils en avaient eu le pouvoir, les moyens, et s'ils avaient trouvé des acquéreurs aussi promptement qu'ils eussent fait la destruction prompte et irrémédiable.

Croirait-on que nos forêts étaient menacées d'une destruction complète par le feu, que des colons au désespoir se disposaient à y mettre dans les temps de sécheresse, afin de trancher, par ce terrible moyen, une question qui faisait leur désolation et leur malheur ? On leur disait : " Vous n'avez pas le droit de vendre le bois sur vos lots, mais vous avez le droit de le brûler pour faire des défrichements. Alors ces malheureux qui, souvent sans aucun moyen d'existence, se voyaient frustrés, au profit

d'un riche concessionnaire, de la seule ressource qui leur eût permis d'attendre un an ou deux le produit de leurs défrichements, étaient prêts à commettre des actes d'un épouvantable vandalisme. Accablés de découragement, poussés aux dernières extrémités de la fureur et du désespoir, ils étaient prêts à consommer eux-mêmes la ruine de nos forêts, à attiser, à allumer de leur propres mains les incendies qui les dévorent, à détruire enfin, par une dévastation sauvage et sans frein, cette industrie forestière qui détruisait leurs foyers et les chassait, eux, leurs femmes et leurs enfants, du sol de leurs pères.

IV

Jusqu'aujourd'hui la colonisation, comme on a pu en juger par les pages qui précèdent, a été une œuvre toute de hasard, d'inconséquences, une œuvre sans suite, sans méthode, s'accomplissant sans l'intelligence du principe qui est au fond de toute œuvre sérieuse, et sans la lumière de ce principe. Ici, nous faisons abstraction, bien entendu, des individualités qui, quoique placées dans des situations importantes et responsables, ne pouvaient rien contre l'état des choses ni ne pouvaient conduire l'attelage, puisqu'elles n'en tenaient pas les rênes.

Pour réussir, la colonisation devait être laissée aux mains de ces hommes exceptionnels qui ont surgi si heureusement parmi nous, de ces inspirés qui, comme le curé Labelle, ont compris que l'établissement sérieux du pays ne pouvait s'entreprendre et ne pouvait se continuer qu'en adaptant à des régions distinctes par leur climat et leurs productions des règles conformes, et surtout en subordonnant l'ensemble à une méthode simple, mais suivie, à certains principes élémentaires que l'expérience et l'histoire du pays indiquaient comme ayant présidé à ses origines et à tous ses agrandissements successifs.

Pénétré de l'idée que dans la colonisation se trouve la solution de toutes les autres questions, que la possession du sol assure la souveraineté à l'individu comme au peuple ; convaincu par l'expérience et la raison que les gouvernements sont en général lents à agir, que, fussent-ils animés des meilleures intentions, ils sont souvent empêtrés dans la routine, retenus par la défiance ou l'incrédulité, souvent même frappés d'impuissance, le curé Labelle a senti que la colonisation méthodique d'une région spéciale, pouvant servir d'illustration, valait bien les efforts et le dévouement de toute une vie consacrée aux plus patriotiques et aux plus nobles labeurs.

Il avait devant lui, dans l'espace s'étendant au nord des comtés de Terrebonne et d'Argenteuil, toute

une vaste contrée à peu près inhabitée, couverte de forêts, remplie de montagnes à travers lesquelles il semblait impossible de se frayer un chemin, des rivières, des lacs sans nombre, et, en moins de quinze ans, il y a domicilié plus de quatre mille âmes, familles de colons venues des comtés voisins, et surtout du sud du comté de Terrebonne qui était son principal foyer d'opérations, son fournisseur d'hommes, par excellence. Lui-même, en tête des pionniers, il ouvrait le chemin avec la hache au milieu de la forêt; il les guidait, vivait de leur vie dans les " chantiers ", ne les laissait que pour retourner en passant à sa paroisse, ou pour faire des voyages continuels par des chemins impraticables, ou enfin pour se rendre auprès des gouvernements où un temps précieux se passait à solliciter des secours, à démontrer l'injustice des lois de colonisation, à secouer les inerties, à stimuler les lenteurs officielles et à enlever de haute lutte, quand il y parvenait, quelques lambeaux d'appui, quelques miettes d'aide pour ses défricheurs, ces hommes les plus précieux de toute notre population, les plus dignes, non pas seulement de la sollicitude, mais bien plutôt des faveurs des pouvoirs publics. Ces choses-là sont notoires.

Le curé Labelle jetait en même temps les fondements de la " Société de colonisation " de Montréal, laquelle devait recueillir des fonds et des dons pour le

succès de l'œuvre nationale, et il obtenait de l'administration provinciale qu'elle accorderait pour les chemins de colonisation une subvention égale au tiers des montants perçus annuellement par la société. Plus tard, il réussissait également à établir une société de colonisation pour le diocèse d'Ottawa, société qui a pris rapidement des proportions inattendues. Tout cela était le résultat d'une méthode simple, naturelle, que l'intelligence et surtout le patriotisme élevaient à la hauteur d'une longue et profonde expérience.

Cette méthode, la voici.

Le Canadien est essentiellement colonisateur ; l'histoire, depuis plus de deux cents ans, le démontre de toutes les manières. Mais le Canadien n'est colonisateur, dans le sens pratique du mot, qu'à une condition, c'est que la colonisation marche avec la religion. De là le double rôle du clergé dans ce pays : conduire les âmes au ciel et les défricheurs à l'entrée des forêts vierges. S'il n'est pas convaincu de pouvoir obtenir, dans un temps donné, les secours essentiels de la religion, le Canadien éprouve une sorte de répugnance insurmontable pour des défrichements lointains, pour un isolement qui ne lui apporte pas en compensation la certitude d'une vie meilleure. Aussi, pensait le curé Labelle, faut-il en même temps que des moyens de communica-

tion et des arpentages promptement exécutés, la construction d'une chapelle et un missionnaire précédant ou du moins accompagnant les défricheurs sur les lieux. S'il n'est pas possible d'avoir un missionnaire dès le début, qu'on fasse choix en tout cas d'un site pour une chapelle, et le colon, encouragé par la perspective d'y voir bientôt s'installer son pasteur, se mettra avec ardeur à l'ouvrage et sera soutenu par l'espérance, en attendant la réalisation de cette espérance.

" Le colon ", disait le curé dans une petite brochure publiée dès 1878, " en apercevant le clocher et le prêtre dans la forêt, le colon entrevoit, dans un temps rapproché, l'augmentation de la valeur de la propriété, à la suite le médecin, le notaire, le marchand, le moulin, la municipalité religieuse, scolaire et civile..... Il faut adopter un plan de colonisation en rapport avec les mœurs, les idées, les habitudes et les besoins religieux et moraux des Canadiens-Français.

" Faites vivre un prêtre dans un canton, construisez une modeste chapelle pour y dire la messe, et la colonisation de cette localité se fait comme par enchantement, pourvu que l'on colonise graduellement et que l'on suive la zône des bonnes terres. Il est nécessaire de conduire, comme par la main, les braves colons dans ces belles terres, de leur ouvrir, dans

chaque canton, une route en communication avec les grands centres de commerce, et de leur procurer, aussitôt que faire se pourra, un prêtre et une modeste chapelle qui les réunisse au moins une fois tous les quinze jours. En adoptant le système paroissial pour coloniser, on se sert d'un grand levier qui est en harmonie avec les besoins, les désirs et les aspirations des Canadiens-Français."

Maintenant, veut-on savoir quel avait été le résultat de cette méthode, en apparence si simple que personne n'aurait voulu se donner la peine d'y penser ? C'est qu'en l'espace d'une quinzaine d'années, le mouvement colonisant avait poussé dans la vallée de la rivière Rouge, principal théâtre de l'apostolat et des travaux prodigieux du curé Labelle, une population de plus de huit mille habitants nouveaux ; dans le comté d'Argenteuil seul, un nouvel apport de quatre mille âmes, composé uniquement de nos nationaux, et, dans le comté de Terrebonne, une augmentation extraordinaire qui contrastait avec la diminution que l'on voyait s'opérer dans plusieurs régions avoisinant la métropole commerciale de la province.

Que cet exemple suffise et surtout qu'on l'imite, et, avant vingt ans, la physionomie agricole de la province ne sera plus reconnaissable.

V

Ici, il est indispensable de retourner un moment sur nos pas et de remonter jusqu'à l'époque néfaste d'abandon et de laisser-faire dont nous avons parlé précédemment, alors que le peuple canadien ne comprenait plus où le conduisaient ses gouvernants, ni ce qu'allaient être ses destinées. Il ne les entrevoyait même pas confusément, il se sentait de plus en plus amoindri, effacé, borné à un étroit horizon relégué à sa province de Québec comme dans une "réserve" et restant étranger au mouvement général, puisqu'il était un peuple à part, remplissant un rôle unique et poursuivant des destinées spéciales. Mais ce n'était là qu'une apparence. Nous traversions une phase peut-être nécessaire de notre développement, nous subissions une crise dans notre croissance. C'est dans ces époques troublées et obscures que surgissent des hommes dont la mission est d'accomplir ce que ne veulent pas faire ou n'essaient pas de faire les gouvernements.

Qu'on me permette, tandis que je jette à la hâte un regard rétrospectif sur notre histoire encore

récente, de m'arrêter à un seul événement bien modeste, bien obscur en apparence, mais d'où datent, suivant moi, l'éclosion et l'accomplissement de vastes projets, événement qui a été le point de départ du mouvement imprimé à la colonisation, à la création des voies ferrées et au progrès inattendu de l'industrie dans la plus vaste et la plus importante partie de notre province.

*
* *

Il y a près de douze ans, le 9 octobre 1877, un beau soleil d'automne se levait sur Montréal, dont la population française se préparait à célébrer l'inauguration d'un petit chemin de fer d'une utilité toute locate et d'une longueur seulement de trente milles, fait bien simple, devenu commun de nos jours, et qui, même alors, excitait encore plus la curiosité que l'enthousiasme. Montréal allait tout uniment offrir à quelques campagnes du Nord un débouché pour leurs produits et une voie de communication rapide pour leurs habitants. C'est là tout ce que l'on pensait et tout ce que l'on disait. Mais dans ce fait si simple, comme dans l'œuf de Christophe Colomb, il y avait tout un monde. Que nous avons marché depuis, et

avec quelle vitesse ! Un seul homme peut-être alors connaissait toute la portée de cet événement sans aucune importance apparente, parce qu'il l'avait longtemps préparé d'avance, parce qu'il en avait mesuré, lentement et mûrement, les développements futurs. Ce petit chemin de fer, modestement appelé "de colonisation", et qui allait de la métropole commerciale à Saint-Jérôme, était l'œuvre du curé Labelle, de cet homme qui, depuis plusieurs années, travaillait obscurément, mais avec une ardeur, avec une ténacité, avec une force et une activité de géant, à reculer les limites habitables de la province et à peupler des solitudes.

Avec le chemin de fer de Saint-Jérôme s'ouvrait, à quelques lieues en arrière de Montréal, une région encore presque inconnue, à peine défrichée, portant une physionomie farouche et l'empreinte des sueurs des colons courageux et dédaignés qui avaient entamé la lisière des forêts, regardées comme inaccessibles. Le Nord, c'était alors la région interdite, fermée à toute entreprise de colonisation et même d'habitation, condamnée à l'immuable repos de la stérilité, et dont l'imagination même n'osait interroger les lointaines et ténébreuses profondeurs.....

Les années passèrent. Le Nord apparut sans son cortége obligé de glaces et sans la physionomie rébarbative que lui donnait la légende. Une fièvre intense

de progrès s'était répandue dans le Canada. A côté de nous, la province d'Ontario avait parcouru de superbes étapes ; elle se rayait de chemins de fer qui reliaient entre eux tous les endroits de quelque importance et s'épanouissaient jusque dans le lointain district de Muskoka, sur les bords de la baie Georgienne. Elle offrait toute espèce d'appâts à l'émigrant européen, et doublait, triplait l'étendue de ses ressources par le zèle avec lequel elle les faisait valoir. Son activité était incessante, et quoiqu'elle eût, elle aussi, des partis politiques irréconciliables, l'esprit de parti s'y effaçait invariablement devant l'esprit public, et Ontario marchait à pas de géant vers des destinées qu'elle croira longtemps encore supérieures à celles des autres provinces de la confédération.

Un tel exemple devait être contagieux. Il était impossible qu'un jeune pays, plein de sève, comme le nôtre, restât indéfiniment inerte. Le spectacle de ses forces immobilisées, sans qu'il sût comment les rendre utiles, finit par lui porter sur les nerfs, et il chercha des voies nouvelles pour son activité, des objets nouveaux vers lesquels la diriger, tous les moyens enfin de sortir de l'arrière-plan où il languissait, de se créer une vie propre au milieu des autres provinces.

Le chemin de fer du Nord, qui avait été tour à tour un objet de ridicule et de pitié, qui avait rencontré tous les obstacles, subi la coalition de puissants intérêts hostiles, pendant plus de vingt ans, était maintenant en pleine voie d'exécution. Non seulement on ne discutait plus sa possibilité, mais on commençait même à admettre qu'il donnerait avant peu de beaux bénéfices.

Grâce à la petite ligne qui maintenant reliait la métropole commerciale au grand chef-lieu des " Cantons du Nord," il s'était produit dans ces derniers un mouvement de colonisation extrêmement remarquable ; et le curé Labelle, pour qui le repos était désormais chose impossible, ne cessait d'y pousser tous les ans de nouveaux essaims qui grossissaient les groupes épars, abattaient la forêt et reculaient de plus en plus les limites du domaine cultivé.

Il n'avait cessé de prêcher, d'écrire. Il avait fondé des sociétés de colonisation, fait ouvrir des chemins nombreux, recueilli de l'argent, par tous les moyens imaginables, pour sustenter ses patriotiques labeurs, inventé nombre d'expédients ingénieux pour procurer à ses colons des moyens d'établissement et des ressources temporaires. Il avait animé de son souffle irrésistible tous ceux qui pouvaient contribuer à son œuvre, et à cette œuvre il avait consacré tous les

loisirs que lui laissait son ministère, ses jours et ses nuits, tout ce qu'il possédait, sa personne tout entière.

Tantôt sous le dôme des forêts, parmi les défricheurs qu'il aidait de ses propres mains, qu'il conseillait, qu'il enflammait de son ardeur patriotique, tantôt allant de paroisse en paroisse, de la capitale provinciale à la capitale fédérale, parcourant le pays en tous sens, battant toutes les routes et frappant à toutes les portes, le curé Labelle n'avait cessé d'être constamment en campagne, au nom de l'œuvre chère et sainte avant toutes, l'établissement de nos contrées encore vierges, mais assurées d'une maternité féconde, pourvu que l'homme y portât son travail, sa confiante activité et eût la patience d'attendre pour recueillir le fruit de ses sueurs.

Mais "l'apôtre du Nord" ne s'arrêtait pas, dans sa pensée et dans ses entreprises, à la génération actuelle. Il embrassait notre avenir et voulait ouvrir à notre race, dans l'immense territoire qui s'étend de l'est à l'ouest, depuis la baie d'Hudson jusqu'aux montagnes Rocheuses, un domaine qui lui appartînt en propre et qui fût comme le rempart, l'asile invulnérable de la nationalité franco-canadienne. Tout à coup il apparut de nouveau devant le public et le jeta dans l'étonnement par l'exposé d'une partie de son vaste projet, projet que nul ne pouvait même

soupçonner et qu'on eût regardé tout d'abord, dans un temps moins fécond que le nôtre en prodiges, comme une gigantesque chimère.

Il s'agissait de prolonger " le chemin de colonisation de Saint-Jérôme " à travers les trois comtés d'Argenteuil, d'Ottawa et de Pontiac, jusqu'au lac Témiscamingue, c'est-à-dire jusqu'à la limite occidentale de notre province.

Mais ce n'était là que la partie occidentale de la ligne, ça n'en était qu'une aile ; il fallait l'envergure complète. Une aile était déployée vers l'ouest, il fallait en déployer une vers l'est. Aussi était-il indispensable que le chemin de fer de Saint-Jérôme traversât la vallée du Saint-Maurice, celle du lac Saint-Jean et vînt aboutir à Tadoussac, qui est, suivant le Père Lacasse, notre véritable port de mer d'hiver. Mais écoutons le curé Labelle expliquant lui-même son projet devant une assemblée publique du comté de Terrebonne, qui eut lieu pendant l'hiver de 1882.

" Le chemin de fer que je voudrais voir construire irait jusqu'au lac Témiscamingue ; de là il pourrait se souder aux voies de l'Ouest ; de là encore, et ce serait le point le plus rapproché, le plus avantageux, on pourrait pousser un embranchement jusqu'à la baie d'Hudson. Voilà pour l'ouest. Du côté de l'est, qui nous empêcherait de traverser les Laurentides

pour arriver jusqu'à la région du lac Saint-Jean ? Notre chemin trouverait là une descente jusqu'à Québec; il pourrait encore en trouver une autre en deçà, par le chemin des Piles jusqu'à Trois-Rivières. Ces chemins de descente desserviraient le trafic local de Trois-Rivières et de Québec.

" A partir du lac Saint-Jean, ce " Grand Tronc " des Laurentides pourrait suivre la rive est de la rivière Saguenay, en inclinant vers le sud, et atteindre facilement Tadoussac, qui, la chose est reconnue aujourd'hui par les hommes les plus compétents, peut former un magnifique port de mer.

" Cette voie serait ainsi la plus courte pour tout l'immense trafic de l'Ouest. On peut concevoir de qu'elle importance serait cette ligne, sans parler du trafic local qu'elle créerait sur son parcours, tant pour la colonisation et l'agriculture que pour l'industrie; car la plupart des rivières que l'on rencontre à cette distance sont coupées de rapides et de chutes qui forment des pouvoirs hydrauliques d'une valeur incalculable.

" Voilà l'idée, voilà le plan. Il est grand comme l'avenir de notre province. Un jour il sera réalisé; les Laurentides auront leur Pacifique comme les provinces de l'Ouest et comme Ontario. Cela prendra du temps sans doute, mais un jour on verra

le couronnement de cette grande œuvre. Et cette ligne nous donnera une telle force qu'on ne saurait la calculer, et qu'il n'y aura aucune puissance sur terre pour nous disputer l'empire de cette province de Québec, notre patrie.

" Comme il en est de toutes les grandes choses, on accomplira celle-ci par étapes et avec le temps. On verra tôt ou tard le commerce de l'Ouest passer par ici ; mais pour réussir en cela, il faut que tout le monde le veuille et soit prêt à s'imposer les sacrifices nécessaires.

" Notre territoire s'étend incomparablement plus vers le nord, sur la rive gauche du Saint-Laurent, que vers le sud, sur la rive droite, où seulement une bande de terre étroite nous sépare des Etats-Unis.

" C'est le nord qui sera un jour la force, le boulevard de notre nationalité ; ça ne peut être le sud qui est trop petit et trop exposé. Nous formerons un jour une grande nation par l'étendue de notre domaine, par nos richesses naturelles.....Pour cela il nous faut de grandes voies commerciales dont nous profiterons et que personne ne nous enlèvera."

***

Dans ce simple fragment d'un discours prononcé il y a déjà six ans, se trouvaient non seulement en germe, mais dans son exposition et dans son développement complet, tout l'avenir prédit à notre immense domaine septentrional, un programme illimité pour les hommes politiques, et le champ le plus vaste qui eût encore été offert aux conceptions et aux entreprises continentales les plus hardies.

Grâce à l'observation et à l'étude appliquées sans cesse à un même objet, le curé Labelle avait saisi par quels liens encore invisibles on pourrait rattacher ensemble les extrémités de notre province, en " soudant " l'une, comme il le disait, à la grande voie ferrée transcontinentale, le Pacifique Canadien, et l'autre à une future ligne de steamers transatlantiques, dont la tête de ligne, pendant la belle saison, serait Tadoussac. Ce dernier port de mer devait devenir en même temps le point d'aboutissement du grand chemin de fer qui se construit actuellement par tronçons, par sections séparées, mais qu'on ne peut tarder à voir se réunir et à former ce qui s'appellera le Grand Tronc du Nord, voie destinée à ouvrir à

la colonisation les vastes et fertiles espaces qui se trouvent loin du fleuve et des communications actuelles.

Le Grand Tronc du Nord s'étendra des rives de la rivière Saguenay aux bords du lac Winnipeg, en suivant toujours la bande de territoire où la culture offre le plus de promesses au pionnier. Nous formerons en arrière des Laurentides un long et indissoluble chaînon de race canadienne-française. En poussant activement la colonisation sur la rive nord de l'Outaouais jusqu'au Témiscamingue, au lac Nipissingue et, plus loin, au lac Nepigon, partout enfin, le long de la ligne du Pacifique, où peuvent s'établir des noyaux de population, nous arriverons à donner la main à nos frères du Manitoba par une succession de villes et de villages échelonnés sur le parcours de cette ligne. " Il faut, s'écriait le curé Labelle, établir de nouveaux groupes dans notre province, aussi bien qu'au Nord-Ouest, si nous ne voulons pas être englobés plus tard dans le flot montant de l'émigration étrangère. Il faut aussi faire en sorte que le commerce du Nord-Ouest ne soit pas tenté de dédaigner la route du Saint-Laurent pour prendre celle des Etats-Unis. Si nous voulons garder la grande voie commerciale pour nous, si nous voulons que le trafic du Pacifique Canadien ne se détourne pas vers le sud, colonisons le nord, peuplons les vallées de la

Gatineau et de l'Outaouais ; rendons les anciennes provinces plus fortes en rayant le nord de chemins de fer qui seront autant de voies nourricières de la grande voie nationale du Pacifique....." Et pour donner à la pensée qui le dominait, qui l'obsédait, qui le poussait à la réalisation d'un avenir encore seulement entr'aperçu, pour lui donner enfin une sorte de figure, de corps propre à saisir les esprits les moins dociles à la persuasion, le curé Labelle demandait la création de petits embranchements partant de chaque paroisse et venant aboutir à la ligne principale. en couvrant ainsi toute la région en voie d'établissement d'un réseau de communications qui relieraient entre eux les points les plus écartés.

On ne saurait mesurer toute la grandeur de cette idée, dont chaque détail était déjà reconnu et arrêté dans l'esprit qui l'avait conçue, idée grande surtout en ce qu'elle était inspirée par le plus pur et le plus ardent patriotisme. Voir ceux de sa race solidement établis dans le nouveau monde, rendus inexpugnables par leur position et maîtres d'une vaste partie du Dominion ; voir d'immenses espaces, regardés jusque là comme inaccessibles, ouverts à la colonisation, voilà ce qu'il y avait au fond de cette conception généreuse et féconde qui avait reçu un commencement d'exécution par le modeste chemin de fer de Montréal à Saint-Jérôme.

VI

Dans le projet du curé Labelle se trouvaient réunis les principes de colonisation que consacrent l'histoire, la pratique et la raison. Comment, en effet, de tout temps, la colonisation s'est-elle faite dans notre pays ? Le long des rivières ; et il en a été ainsi partout, suivant une marche naturelle et logique. En remontant jusqu'aux commencements de notre histoire, on voit la colonisation s'effectuer d'abord le long des rives du Saint-Laurent, et, alors qu'il n'y avait pas une âme à vingt milles seulement dans l'intérieur, en arrière de Montréal, la ville de Détroit était fondée, sur la rivière de ce nom, à deux cents lieues plus loin. De nos jours, lorsqu'on eut commencé d'ouvrir la vaste région qui s'étend du Saint-Laurent à la ligne de faîte septentrionale des eaux qui se déversent dans son sein, c'est sur les bords de la rivière du Nord et de la Rouge que les colons se sont portés en premier lieu. Aussi, pour parvenir à étendre les défrichements plus loin et à peupler les espaces intermédiaires, compris entre les affluents du fleuve, le curé Labelle voulait-il faire construire un chemin de fer assez loin des bords de l'Outaouais.

Par le rail, les colons nouveaux communiquent avec ceux qui sont déjà établis le long des cours d'eau. Ces derniers, suivant une loi constante et facile à suivre dans les progrès de la province, abandonnent petit à petit leurs établissements pour faire place à d'autres, et s'acheminent vers l'intérieur jusqu'à ce qu'ils soient arrivés, en remontant le cours des rivières, près de la voie ferrée où ils s'arrêtent et fondent de nouveaux foyers. Plus tard, les colons qui habitent à proximité du chemin de fer, poussés par le même besoin en quelque sorte fatal d'émigrer au delà, s'enfoncent encore davantage dans l'intérieur jusqu'à ce qu'enfin ils soient rendus aux sources mêmes des rivières. Là, on peut le dire, la colonisation prend virtuellement fin.

Tel était ce plan admirable, methodique et raisonné, dont l'exécution, commencée il y a quelques années à peine, nous assure un domaine utile d'une étendue et d'une richesse presque illimitées, et donne à la race franco-canadienne un point d'appui inexpugnable, sur l'assise même du continent américain.

*
* *

Le chemin de fer projeté devra passer dans l'intérieur du pays, à vingt lieues au moins du fleuve, coupera les forêts et les rivières, et se tiendra, autant que possible, dans les régions reconnues comme les plus propres à la culture : en premier lieu, de Saint-Jérôme au lac Nominingue, ce qui équivaut à environ soixante milles de parcours dans la direction du nord-ouest, puis du lac Nominingue à l'embouchure de la Kiamika, sur la Lièvre ; de ce dernier endroit à Maniwaki, ou Notre-Dame du Désert, sur la Gatineau, en suivant une ligne absolument droite, et enfin, de Maniwaki au lac Témiscamingue, en traversant les deux immenses comtés d'Ottawa et de Pontiac. Voilà pour la moitié occidentale du chemin. Il suivra le versant oriental des Laurentides, au milieu des régions où il pourra le mieux s'alimenter et qu'il alimentera à son tour, en même temps que les populations échelonnées le long des rivières, ses contributrices.

Mais ce n'est pas tout. Parvenu à l'extrémité de la province, après avoir parcouru environ trois cents milles presque en ligne droite, à partir du lac Nominingue, le futur chemin de fer se divisera en deux

branches ; l'une, allant au sud, gagnera Calendar, sur le lac Nipissingue, dans la province d'Ontario ; l'autre, allant au nord, atteindra la baie de James, ce large prolongement de la baie d'Hudson, en suivant le cours de la rivière Abittibi, ancien passage du Nord-Ouest. Au Nipissingue, le futur chemin se raccordera avec la grande voie du Pacifique, qui traverse tout le nord de la province d'Ontario. Et, en ce qui concerne la moitié orientale du chemin, elle s'étendra d'abord depuis Saint-Jérôme jusqu'aux Piles, sur le Saint-Maurice, et de là, se rattachant au chemin de fer du lac Saint-Jean, ira se terminer à Tadoussac, devenu le port d'hiver du Saint-Laurent. Cette dernière moitié parcourra une longueur de chemin estimée à quatre cents milles. Ce sont là les proportions de notre province, la plus vaste de toutes celles qui constituent l'Amérique britannique.

Une des considérations qui viennent naturellement à l'esprit, en présence de cette gigantesque entreprise, c'est qu'elle contribuera plus que toute autre chose à retenir au pays nos nationaux, à les empêcher d'émigrer aux Etats-Unis ; c'est qu'elle aura encore pour résultat de former des ingénieurs et des mécaniciens canadiens-français. Le besoin s'en fait terriblement sentir maintenant, et s'en fera sentir bien davantage encore à mesure que la province se peuplera. Les grands travaux d'utilité publique que nous avons

vu s'accomplir dans une succession rapide, depuis une quinzaine d'années, sont tous une école ; mais jusqu'à présent, cette école a été dirigée exclusivement par des Anglais ou par des Américains. Il nous faut arriver à la direction, nous aussi ; il faut qu'il y ait des Canadiens-Français capables d'être, eux aussi, des ingénieurs en chef, ou tout au moins des ingénieurs de section, sur notre propre territoire. Ce n'est pas trop présumer de l'intelligence et de la capacité de nos nationaux, qui, à coup sûr, forment partie de l'espèce humaine et peuvent prétendre, à ce titre, faire aussi bien que les autres peuples, pourvu qu'on leur donne l'instruction et la pratique nécessaires. Prêtons donc tout notre concours à l'exécution de l'œuvre immense qui doit changer la face des quatre cinquièmes du sol national ; prêtons-le activement, fervemment, les uns par la plume, d'autres par la parole, d'autres par l'action ; rendons-la populaire ; amenons, par une pression incessante, les gouvernements à lui accorder de nouvelles subventions, et nous aurons appuyé l'élément français d'Amérique sur l'inattaquable et indestructible rempart des Laurentides ; nous aurons exercé le meilleur moyen de fortifier, de grandir et de rassembler en même temps notre peuple qui, aujourd'hui, se disperse, hélas ! à tous les vents de l'aventure, et va prodiguer à l'étranger des forces dont l'ensemble doublerait presque les nôtres.

Cette œuvre s'accomplit déjà par sections isolées, d'une étendue plus ou moins grande, suivant les besoins locaux et sans qu'on se rende compte peut-être de la part qu'apporte chaque tronçon séparé au résultat définitif, tant la force des choses pousse les hommes à remplir inconsciemment leurs destinées. Mais pour ceux qui voient clair dans l'avenir, pour ceux qui ont compris tout ce qu'annonçait de développements infinis le premier jalon posé par le curé Labelle, il n'y a pas d'hésitation à avoir : le devoir impérieux leur commande de s'unir de volonté, d'efforts et d'action pour arriver à la réalisation la plus rapide et la plus complète des projets de celui que l'on peut appeler " le grand Canadien."

CHAPITRE I

—

LA VALLÉE DE L'OUTAOUAIS

—

Lecteurs, nous allons vous introduire dans cette immense et luxuriante vallée de l'Outaouais qui embrasse le nord ouest de notre province, épanchant vers l'horizon lointain ses larges coteaux qui ondulent comme les vagues de la marée montante, ses épaisses et sombres forêts où le bûcheron seul a jusqu'aujourd'hui pénétré, ses vastes plateaux où le colon courageux vient petit à petit fonder de nouveaux pénates, établir de nouvelles familles, agrandir et embellir les espérances de notre race et porter jusqu'au plus profond des solitudes ignorées les germes féconds d'un avenir nouveau.

Nous allons parcourir ces régions encore sauvages, mais où percent ça et là, sur des points isolés, les premiers efforts de l'homme pour conquérir le sol et s'assujétir la nature indomptée.

En face de l'espace et dans la plénitude de sa liberté, l'homme sent décupler son énergie, son audace, ses moyens d'action et les ressources infinies de son esprit inventif. C'est là qu'il se sent bien le roi et le maître de la terre ; là tout est à lui, et l'empire qu'il a sur les choses il l'exerce au gré d'une volonté sans entraves.

Affranchi des servitudes sociales, n'ayant à combattre que des difficultés et des obstacles naturels, il déploie vaillamment toutes ses forces sans avoir à redouter de périls cachés, ni d'embûches, ni de machinations hostiles. Il va droit devant lui, maître du lieu et de l'heure où il devra entrer en lutte avec la nature insoumise, mais bientôt rendue docile et complaisante à tous ses desseins ; il n'a aucun secours à attendre, il faut qu'il puise tout en lui-même ; aussi il se sent grandi et fortifié après chaque obstacle vaincu, après chaque effort nouveau dont il reçoit immédiatement la récompense.

Ah ! quel spectacle peut inspirer un plus vif et plus touchant intérêt que celui de ces embryons d'établissements, avant-gardes de sociétés futures, de civilisations peut-être un jour florissantes, et qui semblent à l'origine comme des grains de sénevé semés au hasard d'une providence mystérieuse. Spectacle rempli d'attraits et d'éclatantes visions d'avenir que nous vous convions à venir goûter avec nous en

parcourant ce livre qui n'est qu'un faible reflet de ce que nous avons tant de fois éprouvé nous-même. Nous vous convions à venir partager avec nous nos tendresses pour les défricheurs perdus au sein des profondes solitudes et notre amour pour la grande nature libre où l'homme accomplit des choses souvent étonnantes, sans fanfare, sans bruit, sans réclames de journaux chargées d'énormes épithètes, et sans toute cette vaine ostentation qui semble être l'accompagnement obligé des moindres actes sur la scène active du monde.

Mais avant de nous mettre en route pour ce long et souvent difficile voyage, il convient de nous rendre compte, par quelques notions sommaires et néanmoins suffisamment détaillées, de la géographie et de la topographie du pays que nous allons visiter, des parties encore vierges de la vallée de l'Outaouais, de celles qui sont en plein rapport et de celles que la main de l'homme a à peine entamées, de ses richesses forestières et minérales, enfin de tout ce qui peut intéresser le lecteur sérieux aussi bien que le chercheur ambitieux qui veut y tenter la fortune, sous l'une des formes diverses que la vallée de l'Outaouais peut lui offrir.

II

La rivière des Outaouais prend sa source aux lacs Eshwaham et Capemechigama, situés entre les parallèles formées respectivement par les 47°, 38' et 47°, 52' de latitude septentrionale et débouche à l'extrémité inférieure de l'île de Montréal où elle reçoit les eaux de la rivière Assomption, avant de se perdre dans le vaste sein du Saint-Laurent, vers le 45°, 40'.

Le lac Capemechigama, d'où sort la "branche orientale" de l'Outaouais, est à vingt-deux milles au sud du 48e degré, et à trente-deux milles au sud de la "hauteur des terres," ligne de faîte très irrégulière qui sépare les eaux qui tombent dans notre grand fleuve d'avec celles qui se déversent dans la Baie d'Hudson.

A partir du lac Capemechigama jusqu'à son embouchure, au dessous de Montréal, la rivière Outaouais mesure environ 780 milles de longueur. Mais à partir du lac Eshwaham, d'où sort la branche "nord" de la rivière, qui est la principale, au jugement des trappeurs, l'Outaouais peut être considéré comme ayant plus de 800 milles de longueur, en tenant compte de toutes les sinuosités de sa course.

Depuis le lac Capemechigama jusqu'a l'embouchure de la rivière des Quinze, sur le lac Témiscamingue, la distance en ligne droite ne dépasse pas 190 milles, mais elle en atteint en réalité près de 370, par suite des nombreux détours qu'il faut suivre; tandis qu'à partir de ce dernier point jusqu'à son embouchure, l'Outaouais suit un cours beaucoup plus régulier et plus droit dont on peut estimer approximativement la longueur à 450 milles.

L'Outaouais est presque l'égale du Rhin en longueur et par l'étendue du territoire qu'elle arrose; mais le volume d'eau qu'elle apporte au Saint-Laurent est en moyenne trois fois plus considérable que celui que le Rhin porte à la mer du Nord. On attribue cette différence, en faveur de l'Outaouais, à des causes géographiques et météorologiques, jointes à la prédominance générale des forêts et à la longueur ininterrompue des hivers.

L'étendue des terres arrosées par l'Outaouais et ses tributaires, ainsi qu'on le constate par les dernières cartes officielles, est d'environ 60,180 milles géographiques, dont 19,957 dans la province d'Ontario et 40,324 dans la province de Québec, chiffres qui, réunis, représentent une superficie de 38,451,200 acres.

Cette admirable rivière, de beaucoup le plus important et le plus considérable des tributaires du St.

Laurent, presque partout navigable, à l'exception des rapides qui l'interceptent, arrose donc, dans la seule province de Québec, une région qui a presque le double de l'étendue tout entière de la Nouvelle-Ecosse, 13000 milles carrés de plus que celle du Nouveau-Brunswick, et près d'un cinquième de celle de notre propre province qui, elle, occupe une superficie de 188, 688 milles carrés.

Cette région renferme neuf comtés entiers, qui sont ceux de Pontiac, d'Ottawa, d'Argenteuil, des Deux Montagnes, de Terrebonne, de Laval, de Montcalm, de l'Assomption et de Joliette, outre les parties septentrionales des trois comtés de Berthier, de Maskinongé et du Saint-Maurice.

Tout le monde connaît l'énorme disproportion qui existe dans les superficies respectives des deux rives nord et sud du St. Laurent ; la première renferme cent millions 214 mille acres carrés, et la deuxième n'en renferme que vingt millions cinq cent cinquante, en sorte que la vallée de l'Outaouais, à elle seule, a cinq millions d'acres carrés de plus que toute la rive sud du St. Laurent. On dirait que pendant l'élaboration de ce monde géant, pendant que le continent cherchait son assiette et son équilibre, la balance a penché ; tout ce que la masse informe avait de plus lourd a culbuté de l'un des plateaux et, en tombant, s'est fracturé en vastes éclats qui ont formé les

chaînes irrégulières de montagnes et les gigantesques reliefs qui bordent toute la côte nord de notre grand fleuve, le plus large et le plus profond peut-être de tous les fleuves du globe.

Laissant de côté la partie depuis longtemps plus ou moins peuplée de la vallée de l'Outaouais, celle qui comprend les comtés des Deux-Montagnes, de Terrebonne, de Laval, de Montcalm, de l'Assomption et de Joliette, nous ne nous occuperons dans la présente étude que des comtés où la colonisation est toute récente ou encore à naître, tels que les comtés de Pontiac, d'Ottawa et d'Argenteuil ; ces trois comtés s'étendent au nord jusqu'à la ligne de partage des eaux ; à l'ouest et au sud, ils baignent la rivière des Outaouais sur toute sa longueur, depuis le lac Témiscamingue jusqu'à son embouchure dans le St. Laurent, occupant ainsi dans leur immense développement plus de deux degrés de latitude et environ cinq degrés de longitude, entre le 79° ; 10, et le 74°, 10, ouest.

Quoique la vallée de l'Outaouais soit de beaucoup la plus considérable de toutes les vallées arrosées par les tributaires du St. Laurent, quoiqu'elle abonde en minéraux divers et que son sol soit relativement fertile, cependant elle n'est encore que fort peu peuplée. En effet, le recensement de 1871 ne donnait aux trois comtés dont nous nous occupons particu-

lièrement qu'une population de 58,000 âmes : celui de 1881 lui en accordait 85, 433 ; mais il est plus que probable que ce dernier chiffre sera au moins doublé avant la fin de la présente décade, grâce au vigoureux élan qui a été imprimé à la colonisation dans cette région encore peu connue où peuvent s'établir et vivre à l'aise plus de six cent mille âmes. En 1871, l'étendue des terres occupées, dans toute la vallée des Outaouais, ne dépassait pas 2,109,134 acres carrés ; en 1881 elle atteignait 1,359,062 acres, dans les trois comtés nouveaux seulement ; de même, en 1881, la quantité de terrain sous culture, dans toute la vallée, ne comprenait que 1, 041, 234 acres carrés ; en 1881, elle s'était élevée, dans Pontiac, Ottawa et Argenteuil seulement, à 323,299 acres.

On peut répartir de la manière qui suit la superficie et la population de ces trois derniers comtés, d'après le recensement de 1881 : 1° Pontiac,—21,018 milles ou 13,481,520 acres carrés ; population, 19, 939 : augmentation sur 1871, 4,129 âmes. 2° Ottawa, 6,683 milles ou 4,277,120 acres carrés ; population, 49,432 ; augmentation sur 1871, 20,356 âmes. 3° Argenteuil, 937 milles ou 599,700 acres carrés ; population, 16,062 ; augmentation sur 1871,3,256 âmes.

Maintenant, si nous faisons la distribution par comtés des terres simplement occupées et des terres

sous culture, nous trouvons dans Pontiac 362,724 acres de terre occupés, et 106,559 acres en culture ; dans Ottawa 677,903 acres des premiers, et 136,750 des seconds ; dans Argenteuil 288,435 et 79,990 acres respectivement ; ces trois comtés renfermaient en outre 146,920 acres de terre en pâturage.

Il ne faut pas s'étonner qu'il y ait eu jusqu'à ces derniers temps tant de notions fantaisistes et qu'on ait entretenu sur cette région tant d'erreurs étranges, grossières et souvent ridicules, comme celles qui ont eu cours du reste si longtemps sur le " mystérieux et inhabitable nord, " assimilé hardiment aux impénétrables solitudes de la Baie d'Hudson.

Sans doute la partie supérieure de la vallée de l'Outaouais n'est pas l'égale des autres au point de vue de la qualité du sol et des espaces colonisables ; elle est du reste absolument inhabitée, même très imparfaitement connue. Son climat est froid et humide et les bois de commerce n'y fournissent qu'un appoint bien médiocre à l'industrie forestière. Mais au-dessous de cette zône s'en étend une autre incomparablement supérieure à la première, quoique renfermant de grandes étendues marécageuses, dont le dessèchement toutefois serait chose facile. C'est là surtout que s'alimente cet immense commerce de bois qui se chiffre par millions de dollars chaque année et qui offre une variété considérable de produits, tel

que madriers, planches, bardeaux, dormants de chemins de fer, courbes de navires, lattes, palissades, etc.....

Dire ce que cette région favorisée contient de richesses minérales et agricoles n'est pas chose facile : on ne les connaît pas toutes encore ; mais ce que l'on peut constater et suivre pas à pas, c'est son rapide développement. Il n'y a que la population fixe qui semble échapper au progrès général ; elle était en effet de 48,230 âmes lors du recensement de 1871, et celui de 1881 n'accuse qu'une augmentation de douze cents âmes, sans compter la population éparse des territoires non organisés ou non constitués en cantons. Mais on ne saurait juger de l'avenir d'après le résultat des dix dernières années, si ce n'est peut-être en doublant les chiffres pour la prochaine décade, comme nous venons de le dire plus haut.

Cette zône peut à bon droit s'appeler " la zône des lacs ". Elle se développe depuis la tête du lac Témiscamingue jusqu'au lac Sapin, dans le comté de Berthier, sur une largeur de soixante et une longueur de 250 milles environ, embrassant ainsi une superficie de 15,000 milles carrés. " Elle est parsemée d'une infinité de lacs, dont plusieurs ont une étendue considérable, notamment les lacs Keepawa, le Grand Lac, le lac Victoria et le lac Kekabonga. Le groupe des lacs qui écoulent leurs eaux par la rivière

Keepawa forme un heptagone dont la superficie excède quatorze cents milles carrés" ; ils sont tous rattachés les uns aux autres et leur développement atteint une largeur d'une cinquantaine de milles : " à lui seul le lac Keepawa proprement dit occupe une étendue de plus de deux cent cinquante milles carrés ; il a plus de cinquante milles de longueur et sa largeur au centre mesure cinq à six milles.

" Le " Grand Lac " s'étend du nord au sud sur un espace d'une trentaine de milles ; il écoule ses eaux dans la rivière du Moine, dont il forme à proprement dire le cours supérieur.

" Le lac Victoria se compose de trois grandes nappes d'eau parallèles et reliées les unes aux autres par d'étroites passes. La nappe de l'est a une quarantaine de milles de longueur et d'un à deux milles de largeur ; celle du milieu est longue d'une cinquantaine de milles et large de cinq à dix ; celle de l'ouest a une longueur d'une trentaine de milles et une largeur variant entre un et huit ou dix milles.

" Le lac Kekabonga enfin est un des plus grands lacs de cette région. Avec les lacs Washeka et aux Ecorces, noms sous lesquels on distingue ses extrémités nord et sud, il a plus de trente milles de longueur sur trois ou quatre de largeur, ce qui lui donne une superficie d'environ cent milles carrés.

" Viennent ensuite, par ordre de grandeur, les lacs suivants : Kanekequakena et Barrière, qui ne sont que des expansions du cours de l'Outaouais ; Eshwaham et Capemechigama, sources de cette même rivière ; Des Rapides, aux Loups et des Iles, Windfall, source de la rivière Tomassins ; Poignan, source de la rivière Gens-à-Terre ; Megomangoos et Menjabagoos, sur le cours de la rivière du Lièvre." (1)

C'est là que se trouvent les bassins de la Gatineau et de la Lièvre. C'est là la section la plus riche de la grande vallée de l'Outaouais. Elle comprend le comté d'Ottawa tout entier et la partie septentrionale des comtés de Montcalm, de Joliette et de Berthier.

C'est dans la zône des lacs que prennent naissance les grandes rivières qui portent le tribut de leurs eaux à l'Outaouais, telles que la rivière du Moine qui a un parcours de 130 milles, la rivière Noire, 135 milles, la rivière Coulonge, 160 milles, la rivière Gatineau, 260 milles, et la rivière du Lièvre, 220 milles. Viennent ensuite d'autres affluents moins considérables, il est vrai, mais qui néanmoins méritent d'être signalés dans la géographie de cette vaste contrée : ce sont la rivière Rouge, longue de 120 milles, la

(1) Toute la partie entre guillemets qui contient la description géographique et topographique des lacs ci-dessus mentionnés est empruntée à l'ouvrage sur le "Nord" de M. J. C. Langelier.

rivière du Nord, longue de 70 milles, et l'Assomption qui en mesure 90. Comme on le voit, nous ne tenons compte, dans cette exposition, que des rivières qui débouchent sur la rive orientale de l'Outaouais et nous laissons de côté les grands tribulaires de l'ouest, telles que la Petewawa qui mesure 140 milles et arrose une aire de 2,200 milles carrés, la Madawaska qui, sur un parcours de 240 milles, égoutte une aire de 4,100 milles, et enfin la Mattawan qui n'a pas plus de 45 milles de longueur, mais qui est le plus profond des affluents de l'Outaouais.

Des tributaires de l'Outaouais ci-dessus mentionnés., sans compter la Kippewa qui sert de débouché au vaste lac de ce nom, les uns, tels que la rivière du Moine, la Blanche, la Coulonge et la Gatineau coulent au sein des plus belles forêts de pin de la province, tant pour l'étendue qu'elles embrassent que par la dimension et la valeur de leurs arbres. On y a trouvé, il n'y a pas plus de vingt ans encore, des pins qui mesuraient plus de dix-huit pieds de circonférence, à cinq pieds du sol. M. Lindsay Russell, qui a été pendant de longues années géomètre du Canada, mentionne avoir mesuré lui-même, au pied du coteau sur lequel s'élève l'édifice des Chambres fédérales, des pins d'une circonférence de seize pieds et d'une hauteur de 180. Il rapporte que sur un lot de 197 acres en superficie on avait coupé en

quatre ans 17,383 billots de pin, soit environ 33 billots de l'acre. Des espaces aussi fortement boisés que ceux-là étaient nombreux, assez récemment encore, dans une grande partie de l'Outaouais supérieur; mais vers la limite septentrionale de la région de sa croissance, là où il est entremêlé de bouleaux et de cyprès, le pin diminue et en dimension et en valeur.

Un fait curieux à signaler dans l'hydrographie de cette partie de la province, c'est que la rivière Outaouais, ainsi que ses deux grands tributaires, la Gatineau et la Lièvre, la rivière St. Maurice et la rivière Saguenay, celle-ci sous le nom de Chamouchouan, prennent leurs sources toutes dans le voisinage les unes des autres. Ainsi, des sources de l'Outaouais aux sources extrêmes de la Gatineau l'on ne compte que 35 milles à peu près; des sources de la Gatineau à celles du St. Maurice, on n'en compte que seize, tandis que des sources de l'Outaouais à celles de la Chamouchouan, on mesure tout au plus cinquante milles; en sorte qu'il est facile de communiquer de l'une à l'autre des grandes vallées du nord, celle de l'Outaouais, celle du St. Maurice et celle du Saguenay, presque sans mettre pied à terre, si ce n'est pour faire les portages entre les lacs ou entre les différents cours d'eau qui se lient les uns aux autres par d'étroites bandes de terre, comme une longue chaîne d'anneaux liquides.

CHAPITRE II

—

LES FORÊTS ET L'INDUSTRIE FORESTIERE

—

I

A l'extrémité orientale de la province de Québec, près de la frontière qui la sépare du Labrador, commence une étendue immense de forêts qui, à cause des essences et des variétés particulières de ses bois, a reçu le nom de "zône des forêts laurentiennes." Elle couvre comme une large bande les hautes terres en bordure du golfe et du fleuve St. Laurent, sur une longueur de 650 milles. Parvenue au-dessus du cap Tourmente, à environ vingt milles de Québec, elle s'écarte du littoral et, plongeant en arrière des anciens établissements seigneuriaux, elle déroule les ondes profondes de son feuillage toujours vert jusqu'à ce qu'elle atteigne la rivière Outaouais, dans le voisinage de Grenville. Elle côtoie cette rivière plus ou moins étroitement, et, parvenue à cent milles plus haut, elle la traverse et se développe ensuite sur toute la partie d'Ontario située au

nord et à l'est des lacs Huron et Supérieur ; puis, franchissant la frontière occidentale de cette province, elle s'étend à perte de vue au-delà, embrassant dans son expansion infinie tout l'espace entre le lac Winnipeg et les grandes plaines siluriennes de la Baie d'Hudson, jusqu'à l'Océan Arctique.

La première section de cette vaste région forestière, que l'on peut appeler la section du Golfe, embrasse tout l'espace entre la frontière nord-est de la province et le 68e degré de longitude ouest, ce qui représente une longueur de 320 milles en ligne directe et une superficie d'environ 32,000 milles carrés.

La deuxième section, partant d'une ligne tirée entre le 68e et le 69e degré de longitude ouest, s'étend jusqu'au lac Témiscamingue, à l'extrémité occidentale de la province, et couvre une étendue qui dépasse cent mille milles carrés. Elle embrasse trois grands territoires, celui du Saguenay, celui du St. Maurice et celui de l'Outaouais, ce dernier se subdivisant lui-même en deux districts qui diffèrent remarquablement entre eux par la nature de leurs productions, le district de l'Outaouais inférieur, et celui de l'Outaouais supérieur. Nous les réunissons en un seul pour les fins du présent chapitre qui comprend un aperçu sur les forêts et la production forestière du territoire de l'Outaouais tout entier.

II

L'industrie forestière est la plus importante et la plus considérable de toutes les industries canadiennes; elle constitue, à la suite du commerce d'animaux et de leurs produits, le principal article d'exportation, tant du Dominion que de la province de Québec en particulier. En 1885, en effet, sur une exportation totale de $84,264,000 de produits bruts et fabriqués, de toute espèce, ceux de la forêt comptaient pour la somme de $22,374,000, c'est-à-dire, pour plus du quart; la province de Québec seule entrait dans ce montant pour neuf millions cent mille dollars, ou pour plus des deux cinquièmes. (1)

L'exploitation du bois des forêts canadiennes, d'une manière réellement productive, ne remonte guère qu'au commencement de ce siècle. Avant cette époque, il était impossible qu'une population

(1) La coupe et la préparation du bois de commerce occupent dans le "Dominion" environ 100,000 hommes, qui soutiennent des familles formant un grand total de 500,000 âmes, ou environ un neuvième de la population.

Dans tous les établissements industriels du Canada, $165,000,000 représentent le capital placé dans les scieries. Plus de $25,000,000 sont placées dans les machines.

d'une centaine de mille âmes, pauvre et clairsemée sur une vaste étendue, pût seulement songer à une industrie qui exige l'emploi de tant de bras et des capitaux considérables pour devenir l'objet d'une spéculation avantageuse. C'est à la suite des guerres du premier empire et du blocus continental que Napoléon avait imposé à tous les ports de l'Europe, pour en chasser le commerce de la Grande Bretagne, que l'on commença à s'occuper sérieusement de l'exploitation de nos forêts.

Les commerçants de bois de la métropole tournèrent leur attention vers les colonies de l'Amérique Britannique et conçurent le projet de venir chercher chez nous le bois que les flottes françaises les empêchaient d'importer des pays de l'Europe septentrionale.

L'exportation du bois de nos forêts se limita d'abord, ou à peu près, à des envois dans le Royaume-Uni et dans les Indes Occidentales. Ce fait était dû à l'immense quantité de bois exportée des différents Etats de l'Union Américaine. Depuis cette époque, un grand changement s'est produit. Les territoires du nord-ouest des Etats-Unis, qui couvraient de grandes forêts de pin, vinrent à se défricher et à se déboiser ; et comme la consommation, dans l'intérieur de ces territoires devenus depuis des Etats, avait augmenté dans une proportion égale, on fut obligé

de recourir à nos commerçants de bois canadiens qui firent dès lors avec succès concurrence aux commerçants de l'Ouest.

En 1850, on exportait déjà pour l'Angleterre, 1,052,817 tonnes de bois.

Et en 1859, 1,249,000 tonnes.

Aujourd'hui notre exportation de bois aux Etats-Unis est presque égale à celle que nous faisons en Angleterre. Le rapport de l'année fiscale se terminant au 30 juin 1885 établit que la valeur du bois expédié au Royaume-Uni s'est élevée à $9,577,578, tandis que celle du bois exporté aux Etats-Unis a été de $9,355,736. L'exportation de nos bois aux Indes Occidentales et dans l'Amérique du Sud a suivi de même une progression ascendante, quoique sur une échelle plus petite. Le tableau suivant, tiré du rapport de 1878, fera voir quels sont les marchés de notre bois à l'extérieur, dans quelles proportions nous en faisions alors l'expédi tion à chacun d'eux respectivement, et combien ces proportions ont été modifiées depuis.

Angleterre	$13,586,410
Terreneuve	120,407
Indes, possessions anglaises	320,609
" " espagnoles	145,561
" " françaises	17,498

Indes, possessions danoises	3,002
" " allemandes	4,039
Haïti	10,992
Guyane	34,524
St. Pierre Miquelon	21,724
Amérique du Sud	218,140
France	330,968
Allemagne	23,415
Espagne	38,009
Etats-Unis	4,739,747
Portugal	51,758
Italie	3,719
Belgique	49,998
Hollande	42,150
Chine	93,279
Madère	10,304
Gibraltar	3,179
Iles Canaries	2,059
Afrique	42,800
Australie	174,893
Iles Sandwich	21,839
Iles Falkland	3,808
	$20,054,825

*
* *

Un fait digne de remarque, c'est la diminution constante de la quantité de bois brut exporté en Angleterre, et l'augmentation tout aussi suivie de l'exportation du bois scié ou manufacturé. On ne voit plus aujourd'hui ces grands et pittoresques trains de bois, formés de troncs d'arbres équarris, communément appelés plançons, qui autrefois sillonnaient nos rivières. Le bois carré est d'une exploitation dispendieuse, parce qu'on le transporte difficilement, et qu'il faut sacrifier, pour chaque pièce obtenue, l'aubelle et la tête de l'arbre. On estime cette perte à un quart de la valeur de l'arbre ; on en a fait le calcul dans Ontario et l'on a reconnu qu'elle s'était élevée, de 1867 à 1877, à $3,577,500. Le bois carré doit en outre être choisi avec le plus grand soin, être presque parfaitement droit et exempt de nœuds, de fissures et de tout autre défaut. Il doit être taillé parfaitement droit et avoir la même épaisseur d'un bout à l'autre, une légère différence entre les deux bouts seulement étant permise ; voilà pourquoi de magnifiques pièces de bois ont été souvent laissées sur le terrain parce qu'elles n'étaient pas d'une grosseur absolument uniforme. On ne peut, pour

faire des plançons, abattre des arbres de moins de soixante pieds de long, à partir de trente pouces de la souche ; et comme la plupart des gros arbres de nos forêts sont aujourd'hui abattus, on ne saurait donc être surpris de la disparition rapide des trains de bois, ni de ce que les concessionnaires de coupes utilisent jusqu'à la dernière limite la matière première et tirent profit de toutes les parties irrègulières de l'arbre, des croûtes, etc., etc., qu'ils vendent pour des usages grossiers ou même pour la combustion. Cependant il descend encore quelques rares trains de bois de la rivière des Quinze, dans l'Outaouais supérieur ; mais de la région du lac Nipissingue, au contraire, le long de la ligne du Pacifique, dans la province d'Ontario, il en est descendu cette année vingt-cinq à trente ; c'est que, dans cette région, le pin est encore vierge et la forêt touffue ; aussi les marchands de bois d'Ontario paient-ils des prix exorbitants pour y obtenir des concessions.

A la date du 30 juin 1886, les statistiques officielles évaluaient l'étendue des concessions de coupe de bois faites par le gouvernement à 47,176 milles ou 30,178,650 acres carrés, pour toute la province. La part de la rive nord seule comprenait 41,244 milles ou 26,396,693 acres carrés. Ces concessions s'étendent depuis le lac Témiscamingue jusqu'à la rivière Marguerite, dans le comté de Saguenay.

Dans l'Outaouais supérieur seulement, l'étendue des concessions de bois était de 18,628 milles carrés, sur lesquels 18,535 ou 99½ pour cent sont boisés en pin ; 93 milles carrés seulement, ou une fraction insignifiante, sont boisés en épinette. Dans l'Outaouais inférieur, l'étendue des concessions était de 6,348 milles carrés, sur lesquels 5,350, ou 85 pour cent boisés en pin, et 889 milles boisés en épinette.

On calcule que, pendant les treize années qui se sont écoulées de 1867 à 1880, les primes, les rentes foncières et les droits de coupe payés au gouvernement, pour l'exploitation des forêts dans le territoire de l'Outaouais, ont rapporté au trésor public la somme relativement énorme de $3,338,087, c'est-à-dire trois fois plus que n'ont rapporté tous les autres territoires réunis de la rive nord du St. Laurent. (1)

Dans le cours de l'année 1885-86, le département des terres publiques percevait un revenu de $528,575 provenant de l'exploitation des forêts ; sur ce montant, il retirait de la région de l'Outaouais seule $387,492.

En 1884-85, il s'était fait dans toute la province 2,187,098 billots de pin blanc et 1,038,957 billots

(1) La " prime " ou *bonus* est une taxe de vente d'un dollar par mille carré payée au gouvernement à chaque transfert d'une concession de coupe de bois.

La rente foncière consiste en deux dollars par mille carré payés au gouvernement, outre le droit de coupe.

d'épinette ; là-dessus, l'Outaouais supérieur et inférieur avait fourni 1,608,281 billots des premiers et 91,250 billots des seconds.

En 1885-86, l'Outaouais produisait 1,783,522 billots de pin blanc, ce qui fait au-delà de 400 millions de pieds et 100,583 billots d'épinette, ce qui donne au-delà de 20 millions de pieds.

L'année dernière enfin, on a estimé à plus de 600 millions de pieds la quantité de bois abattu sur l'Outaouais et ses tributaires, outre 350,000 pieds de bois carré. (1)

---

(1) Il a été constaté que les marchands de bois d'Ottawa emploient durant l'été, à leurs scieries des Chaudières, près de 6,000 et, durant l'hiver, dans les chantiers, environ 3,800 hommes.

Notes sur l'industrie et la consommation du bois.

La longueur totale des chemins de fer des Etats-Unis était de 157,615 milles en 1886, et 12,000 milles ont dû être construits en 1887.

La quantité de bois nécessaire pour les dormants, les ponts, les stations est énorme.

D'abord, la longueur des voies construites est de beaucoup plus considérable que celle marquée pour chaque ligne.

On évalue à 187,500 milles la longueur des voies construites.

En mettant 2,640 dormants par mille, le nombre total serait de 495 millions de dormants.

Chaque dormant exige en moyenne 3 pieds cubes de bois ; alors, le total de bois ainsi employé serait de 1.485,000,000 pieds cubes.

Il est difficile de calculer la quantité employée pour les ponts,

III

Depuis des siècles déjà l'homme a reconnu la relation intime qui existe entre les forêts et les pluies; depuis des siècles on a constaté que la destruction des forêts amenait la sécheresse et finalement la stérilité du sol; les Grecs le savaient bien, eux qui regardaient comme un crime d'abattre les oliviers en pays ennemi. Ce ne sont pas les forêts qui produisent les pluies; c'est bien au contraire la pluie qui produit les forêts; mais celles-ci jouent dans la nature un tel rôle comme régulatrices et distributrices

---

tréteaux et culées: 2,000 pieds par mille semblent une bonne moyenne.

Le total, à ce compte, serait de 375 millions de pieds cubes.

Les poteaux de télégraphe sont au nombre de 30 par mille. ce qui fait en tout 5 millions. A une moyenne de 10 pieds cubes par poteau cela fait encore 50 millions de pieds.

Mais pour chaque pied cube de bois prêt à être employé, il faut 1 pied et 2/3 de bois rond.

Ainsi le total du bois brut employé est de 3,150,000,000 de pieds cubes.

Il est impossible de se figurer ce que représente ce chiffre.

La durée d'un dormant est de près de 7 ans et la durée du bois employé dans les constructions est de 10 ans.

Pour entretenir les voies actuelles, il faut 70,714,286 dormants

des eaux de pluie qu'elles deviennent, aux yeux de l'économiste, bien plus importantes comme agent physique, bien autrement précieuses pour la richesse publique qu'à ne les considérer qu'en leur qualité de simple matière exploitable par l'industrie et le commerce. Que la pluie produise les forêts, c'est ce dont on peut se rendre aisément compte par la position relative des forêts et des pluies dans l'Amérique du Nord. Ce qu'on appelle la région de l'Atlantique, c'est-à-dire la partie orientale du continent américain, reçoit tous les ans une abondante quantité de pluie ; aussi était-elle couverte, à l'origine de l'émigration européenne, d'une épaisse et vaste forêt de pins et d'épinettes qui s'étendait, à partir du Labrador, sur le Canada tout entier, sur les Etats de la Nouvelle-Angleterre et sur le nord de celui de New-York ;

---

nouveaux par an ; en ajoutant la quantité qui est nécessaire pour entretenir les ponts annuellement, on arrive à 255 millions de pieds cubes.

Si l'on évalue à 5,000 milles la longueur des nouveaux chemins construits tous les ans, il faudra encore 13.200,000 nouveaux dormants et 10 millions de pieds de bois pour ponts, tréteaux, stations.

En somme, la consommation annuelle est de 305,712,858 pieds cubes.

On calcule qu'il faut pour subvenir à ces besoins tout le bois employable de 296,817 acres de terres bien boisées, par année, en admettant que chaque acre fournisse 300 dormants.

A une pareille consommation, il n'y a pas de doute que, quelque

elle entourait les grands lacs et se développait largement vers l'ouest jusqu'à la rencontre de l'aride plateau arrosé par la Saskatchewan et la rivière Rouge du nord. Une autre forêt de pins, formant une ceinture étroite de pas plus de deux cents milles de largeur, couvrait le littoral du sud, depuis la côte de la Virginie jusqu'à la rivière Brazos, dans le Texas. A l'ouest du Mississippi, cette même forêt, prodigieusement élargie, envahissait tout l'Arkansas et le Missouri oriental. Outre la grande forêt de pins et d'épinettes du nord et la forêt de pins qui ceinturait le littoral du sud et le golfe du Mexique, il y avait une autre forêt, contenant des arbres à larges feuilles, d'une dimension énorme et d'une valeur incalulable,

---

grandes que puissent être les ressources, il doit arriver un jour où elles s'épuiseront.

Aux Etats-Unis, le moment approche et déjà les compagnies sont obligées de recourir aux moyens de preservation usités en Europe.

La dépense de bois occasionnée par les chemins de fer aux Etats-Unis est si considérable qu'on est dejà obligé de planter des arbres sur des étendues de plusieurs milles carrés. Cette dépense exige près de 12,000,000 d'acres de terres en forêt pour fournir les dormants nécessaires aux réparations des voies ferrées. N'est pas compris dans ce calcul le bois nécessaire à la construction des wagons, ni le bois de chauffage dépensé sur plusieurs lignes ; cela augmente naturellement la superficie des terrains forestiers indispensables aux besoins toujours croissants des chemins de fer américains.

qui occupait tout l'espace entre la Nouvelle-Angleterre et la Virginie, inondait le versant des Apalaches et ne s'arrêtait que dans le bassin du Mississippi. Ces trois grandes forêts réunies formaient ce qu'on appelait la "région forestière de l'Atlantique." A l'ouest de cette région, les pluies ne tombant que légèrement n'alimentaient plus les forêts, et l'on ne voyait que le désert et les longues plaines nues du Nord-Ouest dépliées comme un linceul jusqu'aux premiers contreforts des Montagnes Rocheuses.

Que reste-t-il aujourd'hui de la prolifique et merveilleuse région forestière de l'Atlantique? On l'a frappée, on l'a abattue avec acharnement, non pas seulement pour étendre le domaine agricole de l'homme, ce qui eût été peu de chose, mais pour la livrer à une exploitation effrénée, sans règle et sans limite, comme si le feu, le plus grand ennemi des forêts, n'en faisait pas encore assez pour leur destruction. (1) On l'a fait disparaître en grande partie, d'une main impitoyable, aveuglément, sottement, sans rien calculer, sans rien prévoir, comme si elle était inépuisable, et l'on a porté par ce vandalisme un coup funeste à l'une des plus grandes richesses naturelles

(1) La perte annuelle causée par le feu s'élève à plus de $5,000,000 pour la vallée de l'Outaouais seulement, et quand on songe qu'il faut 150 ans à un pin pour atteindre sa complète maturité, on comprend toute l'étendue de cette perte.

du continent. Le pin de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etat de New-York n'existe plus ; la Pennsylvanie, qui croyait le sien inépuisable, en a été dépouillée. Les grandes pinières des Etats du nord-ouest, du Michigan, du Wisconsin et du Minnesota n'offrent plus que des épaves clairsemées des nobles forêts qui ont fait leur prospérité première, et que l'intérêt bien entendu, même le plus élémentaire, n'a pu sauver d'une destruction à jamais irrémédiable. Ce qui est vrai des pinières des Etats du nord-ouest l'est également des forêts de pin du Canada moins précieuses et moins productives. Mais ce n'est pas à la simple destruction de la forêt que s'arrête le mal ; ce qui résulte de cette destruction est peut-être vingt fois pis encore.

IV

Les besoins du commerce moderne, avec la multiplicité illimitée des industries et des communications, sont incommensurables, effrayants ; c'est un torrent qui emporte tout sur son passage. On reste stupéfait à la vue de l'énorme dévastation qu'il faut porter au sein de nos forêts pour alimenter des industries sans cesse grandissant et croissant en nombre ; on l'est encore davantage en songeant à ce que cette dévasta-

tion aveugle, furieuse, va apporter de désastres, de calamités aux régions agricoles, de modifications funestes dans les conditions atmosphériques et climatériques. Mais c'est en vain que l'attention des législateurs a été appelée de temps à autre par les avertissements de ceux qui étudient les questions économiques, en dehors des entraînements de la spéculation, sur cette question, peut-être la plus importante de toutes. On peut détruire impunément une constitution, renverser les lois et les conditions politiques, œuvres changeantes, mais quand on détruit un des élements vitaux de la fortune publique, c'est pour toujours, et l'on ne peut le remplacer qu'en créant des ressources nouvelles beaucoup plus coûteuses et moins à la portée générale. (1)

---

(1) " On peut constater des signes manifestes d'épuisement dans les zones forestières de l'Outaouais, du Saint-Maurice et du Saguenay, disait l'*Electeur* du 2 août 1888. En 1882, l'hon. M. Joly disait que, dès ce temps-là, il restait peu de forêts intactes dans ces vastes régions. Le bûcheron avait depuis longtemps atteint la ligne de faîte de tous les grands tributaires de l'Outaouais, de la rivière Rouge, de la rivière du Lièvre et de la Gatineau. Ce doit être à cette destruction plus qu'irréfléchie qu'il faut attribuer l'encombrement graduel du lit de l'Outaouais et de la Gatineau, les crues d'eau qui ont, dans ces dernières années, fait tant de dégâts sur le parcours du St. Laurent et la décroissance marquée du rendement des terres, faute d'un humus suffisant. Tous les savants s'accordent à conclure de cette façon. Nous avons à ce sujet d'irrefutables démonstrations du professeur Hough, du département des Forêts aux

Sait-on bien de quelle valeur énorme sont les forêts, uniquement au point de vue de la distribution des eaux de pluie, sans lesquelles toute végétation est impossible ? " Ce n'est pas, écrivait dernièrement le professeur Sargent dans la *North American Review*, ce n'est pas seulement comme une collection d'abres à abattre et à mettre en madriers qu'il faut

---

Etats-Unis ; de B. W. Phipps, commissaire des Forêts pour le gouvernement d'Ontario et de nombre d'auteurs que nous avons consultés."

En 1881, il a été abattu, paraît-il, dans la province de Québec 22,274.284 arbres, seulement pour le commerce d'exportation. Si l'on compte 50 arbres à l'arpent, cela représente 445,428 arpents dénudés dans une seule année.

Le défrichement des forêts a été conduit avec une imprévoyance désastreuse ; il a épuisé rapidement les réserves que la nature a mis des siècles à produire et qu'on ne s'est pas soucié de reconstituer. Les beaux bois de construction et de mâture sont devenus aussi rares chez nous que la culture du blé dans les anciennes paroisses. Les flancs des Laurentides se sont dénudés, et par suite, le climat, le régime des eaux et l'agriculture en ont souffert proportionnellement. Il faut déjà s'éloigner à trois cents milles de la capitale fédérale pour trouver de beaux bois de mâture : ajoutons que les incendies, causés le plus souvent par l'imprudence des bûcherons, contribuent encore à porter la destruction. Il est donc grand temps que le gouvernement s'occupe, avec une énergie inconnue jusqu'ici, de développer la colonisation sans épargne et sans restreinte, et cela au profit même de l'industrie forestière, dont elle écartera de nombreux dangers, tout en lui laissant encore un champ sans limites.

Jusqu'à présent ce n'est pas de l'industrie forestière que bon nombre de marchands de bois ont faite, mais de la dévastation

considérer les forêts ; sans doute, au seul point de vue des profits qu'on en retire, elles valent bien tous les soins et toute la protection qu'il est possible de leur accorder, car elles rapportent annuellement pour près de $450,000,000 de matière brute, et de l'emploi, directement ou indirectement, à près de 500,000 hommes.

---

forestière, un véritable saccage, une extermination aveugle, brutale, furieuse, des plus belles essences de bois qui existent au monde. Une industrie qui aurait pu tourner au profit de la province et l'enrichir de façon à lui permettre d'accomplir de grands travaux publics sans s'endetter, a failli tourner à sa ruine complète, ou, du moins, l'a énormément retardée dans sa croissance, dans la voie de ses progrès indispensables, si impérieusement commandés aux jeunes peuples qui veulent se maintenir à un niveau proportionnel avec les autres.

On a cru jusqu'à présent qu'il y avait un antagonisme nécessaire, fatal, entre le defricheur et le marchand de bois, et on les a constamment opposés l'un à l'autre, parce qu'il était d'usage d'en agir ainsi, et parce que la routine, qui commande aux idées comme aux pratiques dans notre pays, le voulait de la sorte. Mais rien n'est plus injuste, ni plus déraisonnable. Les droits et les intérêts du défricheur sont, à coup sûr, en opposition directe avec les " vandales " de la forêt, avec les destructeurs acharnés des plus riches et des plus productives régions de la province, mais ils ne sont pas en opposition avec une industrie sérieuse, honnête, réglée, qui ne s'exerce pas à la condition de ruiner tout un pays pour s'alimenter et se satisfaire.

L'industrie forestière, que l'on a toujours regardée comme indépendante de la colonisation, qu'on a même cru lui être hostile, a non seulement des rapports intimes avec elle, mais lui est même subordonnée. C'est en effet par l'extension de la colonisation seulement qu'on arrivera à régler l'exploitation forestière, à la rendre

Mais la véritable valeur des forêts, ce qui leur donne un juste droit à notre considération, ce n'est pas autant leur capacité productive, quelque grande qu'elle puisse être, que le pouvoir qu'elles ont de protéger la surface du sol, de régler le cours des rivières, de modifier la température et de retenir,

---

fructueuse et profitable, au lieu de la laisser n'être qu'une pure dévastation, qu'un véritable brigandage, comme elle l'est aujourd'hui. Plus d'un commerçant de bois éclairé sur les véritables intérêts et sur l'avenir de l'industrie qu'il exploite, reconnaît aujourd'hui cette vérité et n'hésite pas à la proclamer. Le colon, au lieu d'être pour lui un ennemi traditionnel, ou du moins un obstacle, lui est un secours précieux. Il le dispense en effet d'entretenir ces fermes dispendieuses, qui sont nécessaires dans toutes les grandes exploitations forestières, pour alimenter sur place des armées de bûcherons, des chevaux, des bestiaux, des moutons, et des porcs en grand nombre. Il le dispense de tenir et de conserver un outillage ruineux, en rapprochant de lui les produits indispensables à son exploitation, en diminuant leur valeur de plus de la moitié, en plaçant sous sa main un travailleur à bon marché pour l'abattage des arbres, pour l'équarissage et le transport des billots, pour la manufacture même du bois, lorsqu'il y a des moulins sur les lieux, toutes choses qui coûtent énormément cher, quand il faut faire venir de loin des centaines d'hommes et tous les articles de consommation qu'une grande ferme au sein des bois est insuffisante à produire.

On voit donc qu'il y a corrélation intime entre la colonisation et l'exploitation forestière, au lieu d'antagonisme ou d'hostilité naturelle. Il y a plus ; il y a règlementation et équilibrement de l'une par l'autre, ce qui est au profit du public et ce qui assure la conservation de nos forêts, tout en développant sans limite le domaine cultivé.

d'emmagasiner les eaux de pluie après qu'elles sont tombées. Elles empêchent l'eau de s'écouler trop rapidement sur la surface de la terre ; elles alimentent les sources, elles retardent la fonte des neiges, elles restreignent l'évaporation et maintiennent l'égalité de température, elles mitigent la violence des vents destructeurs, enfin elles retiennent le sol sur le penchant des montagnes escarpées et l'empêchent de se précipiter jusqu'au fond des vallées, entraînant avec lui toute la matière organique qui en fait la richesse."

C'est pour avoir oublié ces lois de l'économie physique du globe que l'Ohio se voit exposé depuis un quart de siècle à d'épouvantables calamités qui ravagent périodiquement son sol comblé d'ailleurs de tous les dons de la nature. Il possédait naguère d'immenses richesses rien qu'en noyers qui couvraient presque toute la surface de son territoire. Il a commis la folie de les considérer comme un embarras et il les a abattus violemment, sans règle, sans méthode. Pressé de jouir, il a voulu recueillir vite le fruit de la vente de ses arbres et il a expédié le tout de l'autre côté de l'Atlantique. Il est maintenant dénudé ; difficilement trouverait-on dans toute son étendue un arbre de première dimension. De 1853 à 1870 il a abattu quatre millions cinq cent mille acres de bois de charpente, la moitié du territoire de l'Etat.

Il ne faudrait pas moins de deux cents ans pour rétablir les choses dans la situation où elles étaient avant ces sauvages destructions. Il eût été si facile, si sage, au point de vue de l'intérêt bien entendu du pays, de s'en faire une source de revenus à la fois certains, réguliers, abondants !

Ce n'est pas là la seule calamité qui afflige l'Ohio ; il y a des rivières qui ont diminué, d'autres qui sont entièrement taries. Les forêts n'arrêtant plus l'écoulement des eaux, aux époques de grandes pluies, elles se précipitent avec une rapidité effrayante vers l'artère principale, qui gonfle outre mesure et occasionne souvent de désastreuses inondations.

On se rappelle les catastrophes épouvantables dont le nord ouest des Etats-Unis a été la victime, il y a quelques années à peine, par le débordement des rivières qui se déversent dans la vallée du Mississippi. L'Ohio et ses affluents étaient sortis de leur lit et atteignaient des hauteurs inconnues de mémoire d'homme. Non seulement des centaines de milles étaient submergés, des campagnes dévastées, des villages détruits, des bestiaux noyés et des populations cernées sur des points isolés où il était extrêmement difficile et dangereux de leur porter secours, mais encore des villes considérables étaient désolées par un fléau tel qu'elles n'en avaient jamais vu. A Cincinnati, la rivière avait monté de soixante pieds

au-dessus de son niveau normal ; vingt mille personnes étaient sans asile, dix mille à Louisville où trois mille maisons étaient abandonnées, et de même dans des proportions pareilles sur tous les points accessibles. Les eaux du Mississippi, incessamment accrues par des pluies torrentielles qui accéléraient la fonte d'immenses entassements de neige suspendus aux flancs des montagnes, semblaient attendre le moment de décharger leurs torrents par ces vomitoires élargis sur les campagnes à peine asséchées des dernières inondations. (2) A la vue de ce navrant et terrible spectacle et sous l'empire des émotions douloureuses qu'il en ressentait, un économiste américain du jour n'a pu s'empêcher de s'écrier :

" La cause de ces incomparables calamités, aggravées d'année en année, est dans le déboisement des montagnes et des collines des Etats de New-York, de la Pennsylvanie et de la Virginie occidentale, d'où découlent les eaux amères de l'Ohio. Les belles et puissantes forêts dont la nature a doté cette région tombent sous la cognée avec une rapidité effrayante et auront bientôt disparu, laissant le roc dénudé là

(2) L'année dernière encore, le Mississippi a débordé avec tant de force que ses flots avaient envahi des centaines de mille acres et menacé les moissons d'une destruction totale. On comptait par millions de dollars les dommages causés dès le début de la catastrophe.

où naguère encore des solitudes impénétrables étaient couvertes de richesses forestières que l'on aurait crues inépuisables.

Tout le monde civilisé a fait cette funeste expérience, et l'exemple n'a pas touché l'Amérique, où elle se renouvelle en ce moment dans des proportions qu'elle n'a jamais atteintes nulle part ailleurs. Dieu sait les calamités que présage cette coupable imprévoyance, que les avertissements répétés depuis plusieurs années n'ont pas guérie, et il est grandement temps qu'on y songe. Mais ce n'est pas seulement en prévision des désastres causés par l'irruption des eaux se précipitant sans frein des montagnes dans les vallées, qu'il importe d'arrêter ce vandalisme destructeur ; les grands bois sont ici par eux-mêmes d'une nécessité absolue ; ils constituent un des éléments indispensables à l'accroissement rapide de la population de ce continent. Il n'y a pas de pays au monde où le bois joue un rôle aussi considérable dans le développement de la grandeur et de la puissance nationale. La preuve, c'est que la consommation des bois de charpente employés dans la construction des bâtiments et dans les mille usages de la vie ou de l'industrie, a augmenté de cinquante pour cent en dix ans, de 1870 à 1880...On ne se figure pas généralement sur quelle échelle s'accomplit cette dévastation, et on est disposé à sourire quand on

entend dire que dans quelques années les incommensurables forêts du nouveau monde auront disparu. Rien n'est plus vrai cependant. Il est positif, d'après les calculs les plus précis, qu'au train où vont les abattages, sans tenir compte de l'accroissement de vitesse suivant lequel ils procèdent, *huit années* suffiront pour dépouiller entièrement le nord des Etats-Unis du pin blanc et de l'espèce dite *spruce*, qui sont les essences composant la grande masse de l'approvisonnement indispensable aux usages de première nécessité.

Passe encore si la production indigène pouvait être remplacée par l'importation étrangère; mais cela est impossible pour deux raisons. La première, c'est qu'il en coûterait trop d'argent; la seconde, c'est qu'on ne trouverait l'équivalent dans aucun pays du monde. La valeur des bois actuellement tirés du nord des Etats-Unis excède 200 millions de dollars par an, et elle augmente tous les jours. Or, c'est être très modéré de supposer que le même bois importé reviendrait à plus du double.

L'Angleterre, qui possède du charbon à bon marché, et qui, avec la main d'œvre moins chère qu'en ce pays, peut s'approvisionner aisément dans le nord de l'Europe, dépense annuellement $100,000,000 pour se procurer les bois dont elle a besoin."

Le Maine fournissait autrefois la plus grande partie du bois de charpente aux Etats-Unis : de ses ports, jusqu'en 1843, étaient parties les plus fortes cargaisons de bois pour l'Europe. Depuis 1872, la production n'a cessé de décroître. En cinquante ans le Maine a été dépouillé de ses forêts. De même Port Deposit, à l'embouchure de la Susquehanna, était un excellent centre de distribution des produits de la forêt dans les Etats de l'est ; aujourd'hui Port Deposit n'existe plus comme marché de bois et tout l'approvisionnement de cette région se fait seulement dans cinq comtés voisins. La région de l'Alléghany, autrefois riche en bois, le fait aujourd'hui venir du nord et de l'ouest. L'Etat de New-York n'est plus un facteur de la production, et toute perspective d'avenir ne vient plus que du Michigan et du Canada. Les prairies de l'Ouest vont avoir besoin de plus de bois que toute la région de l'Est n'en a jamais requis. Aujourd'hui le Michigan approvisionne l'Est aussi bien que l'Ouest, mais le jour est proche où le bois ordinaire se vendra aussi cher à Chicago qu'à Albany. Le Michigan a une étendue de 96,000 milles carrés, contenant 10,000,000 d'acres boisés plus ou moins en pin. Le Minnesota a 83,500 milles carrés et peut-être peut-on compter là-dessus 54,760,000 acres en forêts ; tout le reste de ce vaste Etat n'est qu'une prairie nue. Le Montana, avec ses 92,016,000

acres sans arbres, et les autres vastes territoires de l'Ouest qui s'établissent, où s'approvisionneront-ils ? On a sous-évalué sans doute la quantité de pin qui reste encore en Amérique et elle durera probablement plus longtemps qu'on ne le croit, mais avec la multiplicité des chemins de fer qui en précipite la consommation et les facilités qui existent pour le transporter dans toutes les directions, combien sera-t-on de temps encore sans l'épuiser ? On a dit que le Canada approvisionnerait les Etats-Unis, mais il y a aussi une limite à la production canadienne.

V

C'est au mois de mars 1799, que le premier arbre fut abattu le long de la rivière Outaouais. Depuis lors on a retiré de la région arrosée par elle plus de neuf milliards de pieds de bois. Aujourd'hui l'abattage a atteint la partie supérieure de cette région dont on connaît exactement la quantité productive pour un temps déterminé. On peut dire qu'elle ira jusqu'à cent cinquante millions de pieds de bois par année pendant cinquante ans encore ; mais en plusieurs endroits, on a atteint déjà la limite de la production. Une chose certaine, c'est que les produits de la forêt, à l'est du lac Huron, vont être dirigés de plus

en plus, sur les chemins de fer canadiens, vers les régions de l'ouest dont les besoins dépasseront tout ce que le Canada peut fournir.

Et maintenant, quelle conclusion tirerons-nous de tous ces faits que nous venons de présenter au lecteur ? Cette conclusion s'impose d'elle-même, c'est qu'il faut absolument régulariser l'exploitation du bois de nos forêts, si nous ne voulons pas que, d'une source de richesse qu'elle est aujourd'hui, elle devienne avant longtemps une source de ruine Prenons exemple sur l'Europe où l'on se rend compte de la valeur des produits de la terre ; là on n'abat que pour replanter ; on se fait des bois un revenu régulier, comme le font les fermiers et les planteurs de la culture des grains et du coton.

Les terres boisées s'y exploitent exactement comme des champs de blé ou d'avoine ; elles sont aménagées au point de vue de la coupe annuelle et cette coupe a des lois inflexibles dont on ne s'écarte jamais, afin de tirer profit des forêts au lieu de les détruire. On choisit chaque année les arbres que l'on peut abattre, afin de permettre aux autres de parvenir à pleine maturité ; et si les pays d'Europe trouvent, dans la coupe réglementée, une foule d'avantages lucratifs, que n'en serait-il pas de notre propre pays où les mêmes essences de bois poussent avec une rapidité prodigieuse ? Tel arbre qui met en France cinquante,

cent ans à croître, à atteindre la grosseur voulue, ce que dans le langage forestier on appelle le plein âge, arrive chez nous à maturité en moitié moins de temps. La qualité en est supérieure et le grain d'une extrême finesse.

De quels revenus ne nous privons-nous pas en négligeant d'exploiter nos forêts d'une façon convenable, en ne travaillant pas à les aménager comme on le fait en Europe ! La Prusse, l'Allemagne, la France, l'Italie, l'Autriche, à force d'adresse, sont parvenues à maintenir chez elles de belles forêts qui leur fournissent de précieuses ressources et leur permettent de ne payer qu'un demi tribut à l'étranger. Leurs terres, si admirablement boisées, ne le sont que par la main de l'homme. Il n'y a pas, dans le vieux monde, une seule forêt vierge, mais tout y a été si admirablement aménagé, qu'après des siècles d'exploitation, ces pays peuvent encore, en grande partie du moins, se suffire à eux-mêmes. Quand on réfléchit qu'il y a en Europe des essences dont le prix varie de $14 à $25 la corde, on se demande comment nous ne profitons pas de la situation privilégiée qui nous est faite !

Il faut donc absolument régler la coupe du bois. Avec des coupes bien conduites on obtient tout autant et même plus de résultats lucratifs que par une destruction sans discernement et sans règle. Le tort

incalculable que nous avons eu a été de livrer la forêt au commerçant, sans conditions d'aménagement et de reboisement ; mais, d'un autre côté, et c'est ici encore que l'on verra combien la colonisation est indispensable à la conservation de nos forêts, c'est qu'il eût été impossible d'imposer et de faire exécuter de pareilles conditions dans des parties du pays encore inhabitées et prasque inaccesibles.

Quel beau jour ce sera que celui où, grâce à la législation sage, généreuse et ferme à la fois, inaugurée par le nouveau commissaire des Terres, l'honorable M. George Duhamel, nous verrons s'ouvrir sous la charrue du défricheur nos larges et fertiles terres vierges aujourd'hui dévastées par deux fléaux, par les incendies et les vastes abattages des bûcherons au service des soi-disant marchands de bois ! Quel beau jour que celui où il nous sera enfin permis d'attendre, sans nous faire illusion, le retour préparé sur la terre de la patrie de ces milliers de fils et de frères qui émigrent tous les ans anx Etats-Unis, dont la plupart voudraient bien revenir, mais qui ne le peuvent, parce que le domaine public leur est fermé, parce qu'il n'y a pas un pied de terre portant un arbre qui ne soit accaparé d'avance par les exploiteurs de bois, parce que nous n'aurions rien de mieux à leur offrir que l'état de choses même qui les a forcés à s'expatrier !

Tout l'avenir du pays est contenu dans la nouvelle loi sur la colonisation et l'exploitation du bois que M. Duhamel a présentée à la dernière session de la législature de Québec. Avec quelle impatience ne l'attendaient pas ceux qui, depuis des années, regardaient s'achever la destruction de nos forêts, parallèlement à l'abandon des vieux foyers paternels et à la désertion en masse des plus vigoureux de nos fils ! Hélas ! hélas ! nous ne savions plus quelle digue opposer à ce torrent de notre propre sang s'écoulant à l'étranger.

Sans doute la loi nouvelle n'est ni un remède empirique ni une panacée ; mais si ce n'est pas folie d'espérer que la province peut être sauvée de l'exode qui la dépeuple, nous déclarons que c'est uniquement par une bonne loi de colonisatian, parce que c'est dans la colonisation seulement, c'est seulement dans la prise de possession du sol par les enfants du sol qu'est le salut.

CHAPITRE III

—

L'OUTAOUAIS SUPÉRIEUR

—

I

La vallée de l'Outaouais supérieur s'étend, dans la province de Québec, depuis le versant oriental du bassin de la rivière Gatineau jusqu'à la tête du lac Témiscamingue, à la ligne qui sépare en cet endroit notre province de celle d'Ontario.

Cette étendue renferme une largeur extrême de 180 milles de l'est à l'ouest, et une profondeur de deux cents milles depuis la source jusqu'à l'embouchure de la Gatineau. La partie septentrionale n'en est pas encore exactement délimitee ; et jusqu'à ce que la position certaine de la ligne de partage des eaux de l'Outaouais d'avec celles de la Baie d'Hudson soit bien déterminée par des explorations scientifiques, on ne peut qu'évaluer approximativement la superficie du bassin supérieur de l'Outaouais, dans la

province de Québec, à 35000 milles plus ou moins, en chiffres ronds, et à 18000 milles la partie comprise dans la province d'Ontario.

Outre des affluents considérables, comme la rivière du Moine, la Noire et la Coulonge que nous avons mentionnées précédemment, l'Outaouais supérieur reçoit encore sur sa rive est les eaux de la rivière Kippewa et de la rivière des Quinze, toutes deux servant de débouché aux lacs dont elles portent les noms. Cette dernière débouche à la tête du lac Témiscamingue, tout près de la ligne de séparation des provinces d'Ontario et de Québec, à 42 milles au sud de la " hauteur des terres, " et à 34 milles au sud du 48e degré de latitude nord.

Quant aux affluents qui coulent en haut du lac Témiscamingue, ils sont très-peu nombreux, sans importance et du reste imparfaitement connus.

La qualité du sol de l'Outaouais supérieur est très difficile à établir, attendu qu'elle varie énormément, mais on n'évalue pas néanmoins à plus de 8000 milles carrés l'étendue des terres absolument improductives.

II

Cette région, dans laquelle nous allons pénétrer, en remontant le cours de l'Outaouais, depuis la capitale fédérale jusqu'à la petite ville de Mattawa, deux cents milles plus haut, ne date guère que d'un quart de siècle dans l'histoire de la colonisation. Elle était, il y a vingt-cinq ans, absolument sauvage, couverte d'admirables forêts où, seuls, les Indiens et les bûcherons avaient encore pénétré ; elle commençait ce qu'on appelait alors " les pays d'en haut ", lesquels s'étendaient jusqu'à l'extrême Nord-Ouest, au pied des Montagnes Rocheuses. La légende en avait fait une contrée redoutable et l'imagination était terrifiée au récit des batailles sanglantes que s'y livraient les hommes de chantier appartenant à des nationalités différentes et divisés en autant de camps hostiles. " L'homme de cage " de cette époque représentait assez bien une espèce de *desperado*, placé volontairement et par habitude hors la loi, un type exceptionnel que son caractère farouche et ses mœurs violentes avaient rendu la terreur des paisibles habitants des anciennes campagnes. Il n'ouvrait la bouche que pour faire entendre les plus effroyables jurons et il ne levait le bras que pour frapper ; il

n'avait ni religion, ni famille, ni demeure établie. On le voyait descendre, à certaines époques de l'année, sur les nombreux trains de bois (communément appelés *cages*) qui alors sillonnaient la grande rivière des Outaouais et le St. Laurent lui-même, et sa présence était le signal de récits effrayants, grossis à chaque passage et devenus l'épouvantement des filles trop longtemps majeures et des enfants rebelles à la persuasion, aux impuissantes exhortations des mères et des bonnes à la main trop douce.

La capitale fédérale elle-même, qui compte aujourd'hui plus de trente mille habitants, six lignes de chemins de fer, des édifices somptueux, des monuments, des parcs, de larges rues bordées de riches magasins, des résidences luxueuses, des musées, des hôtels de premier ordre et jusqu'à des restaurants où il est possible de trouver du café potable, n'était alors sous le nom de Bytown, nom tiré de celui de By, un commerçant de bois de l'époque, qu'un vaste entrepôt de provisions pour les hommes de chantier et le site de deux ou trois scieries, véritables jouets d'enfants, comparées aux merveilleuses scieries de nos jours qui débitent plusieurs centaines de millions de pieds de bois tous les ans.

Ça été le privilége des deux plus grandes vallées de notre pays, celle du Lac St. Jean et celle de l'Outaouais, d'avoir eu un développement aussi rapide

qu'imprévu, et qui cependant n'est rien encore en regard de ce que leur réserve l'avenir. Combien de parties de la province, déjà anciennes, depuis longtemps renommées, sont encore loin des chemins de fer ou de toute autre voie de communication rapide ! Qui eût pu songer, il y a moins d'un quart de siècle, alors que l'idée seule de faire de Bytown la capitale d'une vaste confédération faisait sourire jusqu'aux plus téméraires, que cet entrepôt sauvage, à peine connu, serait aujourd'hui traversé par six voies ferrées, dont l'une a un parcours de près de quatre mille milles ! A partir de Bytown, autour de Bytown même, l'immense, la profonde et mystérieuse forêt commençait pour ne plus s'interrompre jusqu'à la lointaine et fabuleuse région des prairies. S'il y avait quelque culture, elle était isolée. On voyait ça et là des champs, des jardins, des habitations échelonnées à de longs intervalles le long de la rivière des Outaouais, jusqu'à vingt ou trente milles de la capitale actuelle, mais nulle part n'apparaissait la moindre tentative de colonisation à un point de vue général, pour la conquête méthodique et progressive du sol. Y aurait-on même songé ? N'y avait-il pas à peupler d'abord toute la partie supérieure des comtés de Joliette, de Montcalm, de Terrebonne, presque tout Argenteuil, sans compter l'immense comté d'Outaouais qui n'existait guère que sur la carte ? Et puis, toutes les no-

tions erronées, tous les préjugés communément entretenus sur la région qui forme le nord du St. Laurent ne fleurissaient-ils pas encore dans toute leur verdeur et leur indomptable ténacité ? Pourquoi fonder de nouveaux établissements dans cette région réputée inaccessible, quand il y avait tant de vastes espaces encore inhabités en arrière de la rive sud du fleuve ? Qu'irait-on chercher dans ce désert glacial où l'homme ne pouvait vivre, encore moins les animaux domestiques ? Ne disait-on pas de même, il y a quelques années à peine, qu'il n'y avait que du sable le long de la Saskatchewan dans le Nord-Ouest, qu'on ne tirerait jamais rien de ce pays, et ce sable ne donne-t-il pas aujourd'hui cinquante boisseaux de fromant à l'acre ? On ignorait toutes les richesses merveilleuses d'un sol regardé comme inculte. On ignorait que, dans certaines parties de la région septentrionale, il fait moins froid, grâce à la disposition des lieux, à la direction des vents, que dans d'autres parties du sud considérées comme bien plus favorables aux établissements. On pouvait bien ignorer la nature du pays, puisqu'on ignorait le pays lui-même. Géographiquement, la vallée de l'Outaouais n'a été bien établie et bien déterminée, quant à ses caractères et à ses ressources, que depuis un très petit nombre d'années. Et la colonisation elle-même ne fait qu'y commencer, en même temps que l'exploi-

tation minière, à la suite du développement des communications.

Une loi mystérieuse a, comme un souffle de tempête, déraciné les préjugés les plus invétérés, et a poussé en avant des essaims d'hommes, inconscients peut-être, mais obéissant à une impulsion supérieure, à travers mille périls, des fatigues, des privations inouïes et des souffrances de toute nature.

III

Depuis bientôt trois ans la ligne directe entre Ottawa et la côte du Pacique, par le nord des grands lacs, est complétée sur tout son parcours. En partant de la capitale fédérale, le voyageur suit, dans le chemin de fer du Pacifique, la rive ouest de la rivière des Outaouais, dans la province d'Ontario, jusqu'à Mattawa qui en est éloignée de deux cents milles exactement. A ce dernier endroit, la rivière fait un coude brusque et remonte presque directement vers le nord, sur un parcours d'environ cent milles, jusqu'à la rivière des Quinze, à la tête du lac Témiscamingue. La petite ville de Mattawa, éloignée, comme nous venons de le dire, de deux cents milles de la capitale, est située au confluent de la rivière Mattawan et de celle des Outaouais. Avant

la construction du chemin de fer du Pacifique, on ne mettait pas moins de dix jours pour monter d'Ottawa à Mattawa, en faisant plusieurs portages le long des rapides qui interrompent la navigation de la rivière ; aujourd'hui on fait le trajet en une nuit ; on laisse Ottawa à 11 heures 45 minutes du soir, et le lendemain matin, à 7 heures et demie, l'on arrive à Mattawa.

C'était un rude trajet que celui-là jadis. Comme il n'existait absolument aucune communication par terre, il fallait, pour se rendre dans le haut Outaouais, remonter la rivière en canot et essuyer toutes les difficultés et toutes les misères inhérentes à un voyage de ce genre. En 1857, il y a plus de trente ans, le gouvernement canadien, voulant constater la possibilité d'ouvrir par eau une communication non interrompue entre le St. Laurent et les grands lacs par l'Outaouais, confia à M. Walter Shanley, ingénieur en renom, le soin de faire les études hydrographiques nécessaires. Celui-ci organisa immédiatement plusieurs partis d'ingénieurs qu'il distribua dans différentes sections de l'Outaonais, de la rivière Mattawan, du lac Nipissing et de la rivière des Français. (On sait que la rivière des Français coule entre le lac Nipissing et la Baie Georgienne, laquelle n'est, à proprement parler, qu'un bras du grand lac Huron.) Au nombre des ingénieurs qui avaient mission de faire des

études sur les lieux se trouvaient M. Robert Shanley, M. McKenzie, d'Edimbourg, et M. Perry ; ils avaient pour les assister M. Henri Parent, ingénieur depuis nombre d'années du canal Lachine, M. Percy, aujourd'hui planteur dans l'Etat du Mississippi, M. Lemieux, de Levis, M. William Casgrain, de la Rivière-Ouelle, qui a été longtemps ingénieur de l'Etat du Michigan, enfin, M. Eugène Taché, sous-commissaire des terres publiques depuis l'établissement de la Confédération.

Un relevé hydrographique des plus complets, des sondages par la triangulation, enfin tous les travaux préliminaires furent effectués durant l'hiver de 1857-58, et grâce aux données fournies par ses sous-ingénieurs, M. Walter Shanley fut en mesure de présenter au gouvernement un travail très élaboré dans lequel il concluait a la possibilité, moyennant une dépense relativement faible, d'ouvrir une communication directe, pour les vaisseaux de fort tonnage, depuis Montréal jusqu'au lac Huron ; et comme les lacs qui s'étendent à différents intervalles sur ce parcours sont tous réunis par de petits bouts de rivières où se trouvent les rapides et les chutes, M. Shanley proposait de faire au moyen de rochers des barrages non complètement fermés, ce qui, en refoulant l'eau des rivières, aurait annulé plusieurs petits rapides ; et, pour les gros rapides, il proposait des barrages complets avec écluses.

Il n'a malheureusement pas été donné suite aux conclusions de M. Walter Shanley, mais la possibilité de canaliser la rivière des Français, de même que tout le trajet entre le lac Nipissing et la rivière des Outaouais, a été démontrée surabondamment, et, un jour ou l'autre, elle entrera dans le domaine des faits réalisés.

M. Eugène Taché, de qui nous tenons les quelques renseignements qui précèdent, nous racontait un jour par le détail cette fameuse expédition dont il faisait partie, les difficultés pénibles qu'elle avait eu à surmonter et les souffrances variées qu'elle avait dû subir. Dans ce temps-là, non seulement il fallait remonter l'Outaouais en canot à partir des rapides Joachim et "portager" encore le long de chaque rapide, ce n'était pas là le plus difficile ; ce qui l'était réellement, ce qui devenait pénible et souvent dangereux, c'était l'approvisionnement le long de la route, dans un pays entièrement sauvage et par des froids intenses qui quelquefois allaient jusqu'à quarante degrés au-dessous de zéro, comme cela fut constaté dans l'hiver de 1857-58, au lac à La Truite, là où la Mattawan prend sa source.

M. Taché passa un an dans ce pays, tout le temps que l'expédition y poursuivit ses travaux. Il n'y avait alors, nous dit-il, qu'une seule maison à Mattawa, du côté d'Ontario ; en face, du côté de la province de Qué-

bec, qui s'appelait alors le Bas Canada, il n'y avait que le fort de la compagnie de la Baie d'Hudson, et sur tout le parcours de la rivière Mattawan, il n'y avait qu'une seule famille de sauvages. Au lac Nipissing, il n'y avait que quelques membres de la tribu des Outaouais, établis là où la rivière des Esturgeons (Sturgeon River) débouche dans ce lac, et les seuls blancs qui parcourussent cette immense contrée farouche étaient les missionnaires Oblats qui y venaient une fois par année porter l'évangile et les sacrements aux quelques postes des Indiens çà et là disséminés le long des cours d'eau.

Aujourd'hui Mattawa est une petite ville d'environ cinq cents âmes de population stationnaire et de quinze cents âmes de population flottante ; c'est un grand entrepôt pour le commerce de bois et surtout pour les approvisionnements : c'est là que les *jobbeurs*, sorte d'entrepreneurs qui contractent avec les marchands de bois pour une quantité déterminée de billots, font toutes les provisions nécessaires à l'alimentation des bandes de bûcherons qu'ils ont sous leurs ordres, et c'est là que les hommes de chantiers viennent, au retour de la saison passée au service des *jobbeurs*, dépenser une bonne partie de leur argent et festoyer avec une louable émulation ; aussi les hôtels et les magasins abondent-ils à Mattawa.

IV

Mattawa, on vient de le voir, ne date que d'hier ; elle n'a de nom connu que depuis une quinzaine d'années.

L'expédition du Nord-Ouest du général Wolsely avait éveillé l'attention du lecteur canadien sur une foule de contrées et d'endroits dont il n'avait pas la moindre notion ; plus tard est venue la construction du Pacifique qui a déterminé un courant extraordinaire, non seulement vers la grande région des prairies, mais encore vers le nord d'Ontario et le nord-ouest de notre propre province. On vit s'établir les deux rives jusque là sauvages de l'Outaouais ; le comté de Pontiac vint au jour, la colonisation s'étendit vigoureusement dans celui de Renfrew et l'on vit apparaître pour la première fois une véritable ville, celle de Pembroke, à cent milles plus haut que la capitable fédérale. Cent milles encore plus haut, et l'on allait atteindre Mattawa, alors un simple poste de la compagnie de la Baie d'Hudson, et depuis petite ville d'une rare importance à cause de sa situation au confluent de deux rivières, et à l'entrée de la vaste région de forêts et de chasse qui s'étend jusqu'à la baie James.

MATTAWA

Jadis, l'Indien seul y fixait sa tente de temps à autre, soit en descendant du nord pour aller à la mission du Lac des Deux Montagnes, soit au retour en remontant dans les bois pour y faire la chasse tout l'hiver. Plus tard, comme tous les sauvages ne descendaient plus régulièrement au Lac ou autres postes de commerce "d'en bas," la compagnie de la Baie d'Hudson jugea à propos d'établir à Mattawa un petit poste de traite, il y a de cela un peu plus de cinquante ans.

Le premier missionnaire qui visita ce poste fut un prêtre de St-Sulpice, M. Bellefeuille, en 1836. Après lui vinrent MM. Dupuis, Poiré, celui-ci appelé plus tard à diriger le collége de Ste-Anne-la-Pocatière, Moreau, depuis vicaire-général, et Bourassa. En 1844, les Pères Oblats se chargèrent régulièrement des missions qui embrassaient tout le nord et l'ouest de la province jusqu'aux rivages de la Baie d'Hudson. En 1864, on jeta à Mattawa les fondements d'une petite chapelle, et Mgr Guignes, évêque d'Ottawa, y fit sa première visite en 1864. A cette époque les blancs avaient déjà commencé à s'établir sur les bords de l'Outaouais et de la Mattawan, ce qui explique comment l'évêque y donna la confirmation à un grand nombre de fidèles de tout âge et de nationalités diverses, comme on peut le voir par les régistres du temps.

A la suite des missionnaires que nous venons de nommer vinrent le Père Déléâge, qui a laissé un souvenir impérissable dans tout le pays, les Pères Pion, Lebret, Guéguen, Nédelec et Poitras : ces derniers sont actuellement attachés à la mission et habitent à Mattawa un fort joli presbytère qui a été construit il y a environ deux ans.

En 1869, le *village* de Mattawa ne comptait encore que quatre familles, deux catholiques et deux protestantes ; les missionnaires y hivernaient pour la première fois dans cette même année ; c'étaient le Père Nédelec et le Père Guéguen. Comme ils n'avaient pas de demeure à eux, une famille catholique de l'endroit, celle de M. Noé Timmins, leur donna une généreuse hospitalité ; depuis, les membres de cette famille n'ont cessé d'être à la tête de toutes les œuvres de bienfaisance accomplies à Mattawa.

Pendant l'été de 1871, le Père Poitras arrivait à la mission. Le village et le pays environnant se développaient petit à petit ; le commerce de bois faisait merveille, mais celui des pelleteries avait considérablement diminué. Quelques fermes apparaissaient à la lisière des forêts et, sur les rivières, il s'était établi une ligne régulière de petits bateaux, pendant que, sur la terre, s'établissait également un service de diligence pour le transport des voyageurs. On fondait aussi deux écoles, l'une protestante, où cinq

élèves recevaient l'enseignement d'une institutrice ; l'autre, catholique, tenue dans la maison de M. Timmins, comptait une trentaine d'élèves anglais, canadiens et indiens, sous la direction d'un missionnaire. Dans cette école primitive les bancs servaient de putitres, et l'école elle-même était dans une cabane qui servait en même temps de chapelle. Quant au traitement du missionnaire instituteur, un simple zéro suffit à l'indiquer.

Durant l'hiver de 1870-71 les missionnaires avaient hiverné dans ce qu'on appelait la " petite maison des sauvages," appartenant à une famille Dufond. L'hiver suivant ils hivernèrent dans une baraque attenant à la maison Timmins ; ils y eurent la nourriture en même temps que le logegement, grâce à l'tntelligente générosité de son propriétaire.

L'année 1872 vit commencer les missions des chantiers ; le Père Nédelec resta gardien de celle de Mattawa pendant l'hiver, en même temps qu'il dirigeait l'école, composée des éléments les plus disparates, où l'on voyait l'enfant de l'Indien assis à côté du blanc, l'anglais à côté du français, le riche à côté du pauvre, et trois langues enseignées simultanément.

Un tribunal correctionnel avait été constitué dans le cours de l'année et quelques condamnations encou-

rues par les hommes de chantier; le Père Poitras travaillait activement de ses propres mains à l'érection d'un presbytère ; plusieurs maisons nouvelles venaient s'ajouter au village et quelques fermes étaient défrichées dans les environs; enfin, la population protestante ayant augmenté, un ministre méthodiste était venu s'installer au milieu d'elle.

L'année suivante, on achetait un terrain pour y élever un hôpital et pour agrandir l'école qui avait pris des développements remarquables.

En 1875, l'école locale était définitivement établie sur un pied régulier, avec une constitution légale, mais elle fit peu de progrès, à cause de la pauvreté des parents et surtout de leur indifférence en matière d'instruction. Du reste, un véritable cataclysme, qui s'était abattu sur le commerce de bois, avait découragé la plupart des habitants qui trouvaient à grand'peine même le nécessaire pour leurs familles. La mission proprement dite de Mattawan s'étendait alors depuis le pied de la Roche Capitaine, vingt milles plus bas sur l'Outaouais, jusqu'aux eaux du lac Keepewa, et sur la rivière Mattawan, jusqu'aux eaux du lac Nipissingue. La population répandue dans cet espace de pays était d'environ cinq cents âmes, au nombre desquelles on comptait plus de cent sauvages ou métis ; les blancs formaient une centaine de familles dont pas plus de vingt-deux

étaient protestantes. A la crise commerciale était venue s'ajouter une épidémie de petite vérole, et d'épouvantables feux de forêts avaient porté la ruine au milieu de ces malheureuses populations qui avaient à peine pris racine sur le sol arrosé de leurs sueurs les plus amères.

Au printemps de 1876, on posait à Mattawa les fils télégraphiques et un bateau " à vapeur " inaugurait un service régulier entre le village et le rapide des Deux-Rivières, douze milles plus bas sur l'Outaouais ; l'année suivante, le gouvernement faisait construire un pont sur la rivière Mattawan.

L'année 1878 fut signalée par la création d'un établissement de Sœurs Grises, pour l'éducation de la eunesse et le soin des malades ; on installa l'hôpital provisoire ainsi que le couvent dans l'ancienne maison des Pères Oblats. L'école avait retrouvé des jours florissants ; on y comptait jusqu'à 67 élèves ; en même temps on construisait une chapelle protestante.

1879—L'école locale devient une école séparée. La construction du chemin de fer du Pacifique donne des ailes à la colonisation ; le nombre des familles augmente, surtout au lac Talon où elles sont déjà au nombre de cinquante, dont trente-cinq catholiques. (Le lac Talon est dans la province d'Ontario, à mi-chemin environ entre Mattawa et le lac Nipis-

singue). Aux "Deux-Rivières," on bâtit une école et une chapelle ; le Père Poitras est appelé à Hull, et le Père Déléâge est nommé directeur de la mission de Mattawa.

1880—Le village grandit tous les jours ; on bâtit une jolie maison en briques pour les Pères ; l'hôpital est rempli de patients ; la construction du Pacifique est rendue au rapide des Deux-Rivières ; l'animation et le mouvement règnent sur tout l'Outaouais ; la colonisation continue de faire des progrès rapides au lac Talon et au lac Nipissingue ; déjà les familles françaises y sont au nombre d'une centaine.

1881—La mission de Mattawa est plus florissante que jamais, par suite de la construction du chemin de fer et du grand nombre de "chantiers" qui se font dans la forêt ; on en compte jusqu'à une centaine dans les limites de la mission ; la chapelle est considérablement augmentée et l'école reçoit au-delà de cent élèves ; la religion catholique est de plus en plus florissante, au point d'exiger les services réguliers et constants de trois Pères Oblats, qui sont les Pères Déléâge, Nédelec et Emery.

1882—La fièvre typhoïde fait de nombreuses victimes à Mattawa, ce qui détermine le gouvernement à subventionner l'hôpital ; le nombre des Sœurs Grises est porté à six. La colonisation progresse toujours du côté du lac Talon ; on y construit une bonne

chapelle. Mattawa est détachée du diocèse d'Ottawa et annexée au nouveau vicariat de Pontiac, dont Mgr N. Z. Lorrain est nommé titulaire, celui-ci établit sa résidence à Pembroke. Le Père Déléage est envoyé au Témiscamingue, et le Père Pottras revient en qualité de directeur à la mission de Mattawa. Actuellement en même temps deux ministres protestants. Le nombre des écoles est porté à trois, dont deux catholiques, divisées en une école de garçons confiée à l'instituteur, et une école de filles sous la direction des sœurs grises. Un fait important à signaler, c'est l'arrivée d'un médecin qui s'établit permanemment à Mattawa. L'année suivante, les établissements s'étant considérablement développés, on comptait dix-huit familles de l'autre côté de la rivière Mattawan, en face de la petite ville, et le nombre de celles qui habitaient sur les bords du lac Talon continuait à augmenter dans des proportions réjouissantes pour les amis de la nationalité franco-canadienne.

1884.—Le village de Mattawa est érigé en municipalité; on élit un maire et un conseil de ville. Aussitôt commencent les travaux publics; on ouvre des rues, on construit un pont sur la rivière, on fait des trottoirs et l'on commence les chemins de colonisation; un recensement effectué dans l'année donne une population de cent vingt-quatre familles catholiques et de quarante et une familles protestantes dans

le village, et de cent cinquante trois familles canadiennes dans la banlieue. Les oblats s'installent dans leur nouveau presbytère. L'année 1885 voit l'érection d'un hôtel de ville, d'un nouveau couvent et d'une quinzaine de bâtisses nouvelles dans la petite ville.

1886—M. Bonaparte Wyse, ingénieur français très en renom, chargé naguère avec M. Reclus, lieutenant de vaisseau, de préparer les plans et devis du canal de Panama, visite la région de l'Outaouais supérieur, passe à Mattawa et assiste à l'inauguration du chemin de fer du Long Sault.

Le recensement annuel indique une population de 254 familles catholiques dans la paroisse, dont 181 canadiennes, 17 sauvages et 50 protestantes; la municipalité proprement dite comprend 140 familles. On enrégistre parmi les catholiques 122 baptêmes, 25 mariages et 35 sépultures.

A part Mattawa, les Pères Oblats ont charge de diverses missions qui sont les suivantes :

1° Mission des Joachims, sur l'Outaouais, qui contient cinquante familles catholiques ainsi réparties : 28 familles canadiennes, douze anglaises et dix indiennes ;

2° Mission de Rockliffe qui contient une vingtaine de familles presque toutes irlandaises ;

3° Mission de Deux-Rivières qui renferme environ vingt familles.

4° Mission d'Eau Claire, où l'on compte vingt-huit familles catholiques et vingt-six protestantes.

1887.—Les trois écoles séparées de Mattawa sont florissantes ; elles sont fréquentées par deux cents enfants. Le 12 janvier, un grand deuil frappe la population de Mattawa dans la mort de M. Noé Timmins, le premier pionnier canadien du haut de l'Outaouais et le bienfaiteur par excellence de la mission. Les obsèques ont lieu le 17, au milieu d'un concours immense de personnes de toute nationalité venues d'Ottawa, de Pembroke, de North Bay et de tous les endroits quelque peu importants de cette vaste contrée.

Nous venons de faire l'historique succinct, la chronique année par année d'une petite ville qui nous a paru comme le type de bien d'autres endroits fondés depuis un demi-siècle en pleine nature sauvage et qui sont devenus, depuis, des centres importants, des chefs-lieux de régions en plein mouvement de colonisation, en plein essor de progrès et d'activité humaine sous toutes les formes. Le lecteur y a sans doute trouvé l'intérêt que nous y avons trouvé nous-même et que justifieront les développements subséquents qui se sont fait autour de cet embryon de colonisation lointaine.

CHAPITRE IV

—

L'ÉTABLISSEMENT DU TÉMISCAMINGUE

—

I

L'aspect de Mattawa n'a rien de pittoresque ni d'attrayant. Son seul mérite est d'être située au confluent de la rivière qui porte son nom avec celle des Outaouais. Elle doit à cette situation d'être un centre commode et tout indiqué d'avance. La physionomie, le caractère et le relief lui font complètement défaut. C'est un endroit sauvage, banal, morose. Peut-être qu'avec le temps, des constructions et des embellissements il finira par s'améliorer, mais en attendant, il n'est pas autre chose qu'un point d'arrêt et d'approvisionnement sur la grande route de l'Outaouais supérieur.

L'œil ne voit tout autour que des forêts rachitiques, trouées de noires éclaircies par des feux périodiques, que des hauteurs dénudées, à peine recouvertes çà et là de quelques lambeaux de verdure, de

quelques plis d'arbres rabougris, descendant tristement sur leurs flancs jusqu'à la bordure de rochers granitiques qui n'abandonne pas un instant la rivière. Le village, ou si l'on veut, la ville elle-même est assise sur un lit d'énormes cailloux, qu'il a fallu soulever et reculer à grand'peine pour donner passage aux chemins et aux rues. Ces cailloux, isolés, en nombre infini, ont été laissés là, sur place, par le retrait des glaciers qui couvraient, lors de l'époque glaciaire, le lit de la rivière beaucoup plus large alors qu'aujourd'hui. Il faudrait faire un travail prodigieux et dépenser des sommes énormes pour en débarrasser cet endroit dont les perspectives d'avenir ne permettent pas de récompenser un si colossal labeur, surtout si l'on met à exécution le chemin de fer projeté entre North Bay, sur le lac Nipissingue, et le Témiscamingue. Ce chemin de fer, en effet, enlèverait à la ville de Mattawa tout le commerce de bois de la région du Témiscamingue et du lac Kippewa, dont elle dépend aujourd'hui pour sa subsistance.

En face de Mattawa, de l'autre côté de la rivière, se dresse une montagne chenue, aux trois quarts pelée, semblable au dos d'un chien galeux, qui laisse pousser entre les intervalles de ses rochers cagneux quelques rares sapins et bouleaux qui ont l'air d'être retenus là plutôt que d'y croître, et sur l'un de ses

côtés, quelque peu adouci, un essai grimaçant de feuillage qui n'arrive pas à donner l'illusion.

A défaut d'arbres et de verdure, on avait cru l'an dernier que cette montagne contenait au moins de l'or ou de l'argent, nous ne savons trop, et l'on avait essayé de former, pour exploiter cette mine inattendue, une compagnie comme il s'en forme tant de nos jours, sur le moindre indice, et pour la captation des badauds. Mais cette tentative avorta aussitôt conçue, et l'on n'en a plus entendu parler, ce qui ne l'empêchera pas probablement d'être renouvelée avant peu.

II

En quittant Mattawa pour remonter l'Outaouais, on prend un des petits bateaux à vapeur de la compagnie du Témiscamingue, longs de quarante-cinq pieds environ, qui font le service intermédiaire entre les différents rapides jusqu'au pied du lac. C'est tout un système que ce service des petits bateaux de l'Outaouais supérieur. Grâce à lui et au chemin de fer du Pacifique, Montréal n'est plus qu'à vingt heures du lac Témiscamingue, quand il en était auparavant à quinze jours. Il y a dix-huit mois à peine qu'il a

BATELET À VAPEUR DU TÉMISCAMINGUE.

UNIV. OF

été introduit, et déjà il a opéré toute une révolution dans le mouvement et dans la circulation de cette contrée.

De Mattawa au Long Sault, rapide de six milles environ de longueur qui sert de décharge au lac Témiscamingue, il y a une navigation de trente-deux milles, interrompue par trois rapides espacés à des distances presque égales de cinq milles, et qui s'appellent respectivement, le premier La Cave, le deuxième Les Erables, le troisième La Montagne. Naguère, avant l'introduction des minuscules bateaux à vapeur, il fallait "faire portage" à chacun de ces rapides et remonter alternativement, à force de rames, chacun des espaces intermédiaires. Aussi longtemps qu'on était sur l'eau, cela allait assez bien, quoiqu'on fût obligé de remonter la rivière ; mais, nous l'avons vu dans un chapitre précédent, l'Outaouais, heureusement, a un courant très faible; sa descente ne s'accentue guère que dans les cascades et les chutes : là, l'opération devenait ardue, pénible, parfois impraticable à raison des circonstances de temps et autres. C'est quand il fallait " portager " le long des rapides, c'est-à-dire, après avoir débarrassé le canot ou la barge de son bagage et de ses provisions, distribué le tout sur les épaules de chacun des voyageurs, retenu et fixé la charge ainsi fractionnée au moyen d'une bande de cuir passée en anneau autour du front et dont l'extrémité,

retombant sur le dos, soutenait un objet de poids proportionné à la force de chacun, c'était, après tout cela, disons-nous, de remonter à pied les bords du rapide. On soufflait, on suait, on pliait sous le faix par des sentiers tortueux, rocailleux, hérissés d'obstacles, quelquefois entièrement bouchés par la chute récente d'un tronc d'arbre, ou d'autrefois, embarrassés tellement par les détritus de forêts de toute espèce qu'y avait précipités l'orage de la veille, qu'on n'avait d'autre alternative que de se frayer un chemin, soit dans la vase détrempée de la rive, soit en escaladant les rochers les uns après les autres, en s'aidant de son mieux des obstacles mêmes de la route.

On appelait cette aimable opération " remonter les rapides à la cordelle." L'un portait au bout de sa lanière de cuir une boîte de thé surmontée de divers menus objets, l'autre un sac de farine, celui-ci un baril de lard, celui-là un poèle ou d'autres articles de ménage ; les femmes, car il y en avait aussi quelquefois, portaient ce qu'elles pouvaient ; et enfin, deux ou trois hommes, tenant le bout d'un cable solidement attaché à l'embarcation, la remontaient ainsi dans le rapide le long des bords, dans l'eau jusqu'aux genoux, sur des lits de cailloux, sur les escarpements ou les pentes glissantes des rochers, à travers les taillis et les broussailles emmêlées, et, tout le temps, occupés, par dessus toutes choses, à empêcher le choc

des billots que le rapide emportait avec lui dans sa course irrésistible.

C'est de cette façon et par cette seule voie qu'ont été transportées, pendant de longues années, les provisions distinées aux hommes de chantier du haut Outaouais ; c'est ainsi que des familles entières de hardis et courageux colons se sont transportées, depuis l'établissement du Témiscamingue, dans cette région lointaine, déserte, inhabitée. Et qu'avaient-elles en perspective, une fois parvenues à destination ? Des privations de toute nature, un abîme entre elles et les lieux aimés qu'elles ne reverraient peut-être jamais, l'éloignement et la solitude dont la lourde étreinte serrait les cœurs et abattait les courages, enfin, la misère elle-même, sous vingt formes différentes et toujours menaçantes, sans aucun moyen d'y remédier où même de la combattre.

Sur la route, pas une maison pour les accueillir, pas un abri pour se reposer ou échapper aux orages. Une fois engagé dans ce chemin implacable, il fallait marcher toujours jusqu'à ce qu'on fût arrivé au terme, et quel terme ! Un emplacement nu, souvent ravagé par le feu, et toutes les images de la désolation s'offrant en foule pour abattre, dès la première heure, les plus viriles natures. Que de fois la Mission des Oblats n'a-t-elle pas recueilli, hébergé et nourri des familles entières sans ressource au-

cune ! Que de fois des colons, venus seuls, n'ont pas eu le courage de retourner chercher leurs femmes et leurs enfants, et sont-ils restés une année, deux années, dans un isolement complet, préparant péniblement une demeure primitive et arrosant de sueurs un sol fertile, sans doute, mais qui exigeait tant de travaux préliminaires avant de donner la plus maigre subsistance !

Mais dans notre siècle de prodigieuses entreprises, de marches précipitées, jamais interrompues ni ralenties, vers un avenir qui grandit sans cesse, et dans des proportions centuplées, à mesure qu'il se découvre ; dans ce siècle où la terre, tant les distances se sont effacées, semble déjà trop petite pour l'homme qui songe à gravir l'espace lui même, afin d'agrandir en quelque sorte la sphère de son domaine ou pour conquérir des mondes inconnus ; dans ce siècle où la vapeur, sifflant par des millions de bouches, emplit l'atmosphère d'une sorte de fièvre qui met en feu tous les cerveaux et donne des ailes de flamme à toutes les volontés, où l'on ne compte déjà plus les efforts à faire, mais seulement les résultats à obtenir, les victoires à remporter sur l'espace et sur la nature, où les projets de la veille sont le fait accompli du lendemain, où l'on ne mesure plus ses pas par la distance à parcourir, mais par la distance parcourue, il était évident qu'une colonisa-

tion aussi primitive, aussi pénible et aussi lente que celle dont nous venons de voir les premiers essais, serait ou irrévocablement abandonnée, ou totalement transformée et poussée vigoureusement, si elle était réellement profitable et valait la peine d'être entreprise sur une vaste échelle, avec de puissants moyens.

Notre pays est jeune ; il manque de population et de capitaux. Nous ne sommes que cinq millions d'âmes, disséminées sur un territoire presque aussi grand que l'Europe, mais nos richesses naturelles sont incalculables, illimitées. Illimitée aussi notre confiance dans nos forces et dans nos destinées. Un sang nouveau semble avoir pénétré dans nos veines depuis quinze à vingt ans, au spectacle des énormes enjambées du progrès scientifique ; un ferment d'audace et d'ambition nous agite, nous enflamme et nous pousse incessamment vers de nouvelles entreprises que nous n'aurions pas conçues autrefois, même dans nos rêves. Ce n'est pas en vain que nous respirons l'air puissant de la libre Amérique : avec nos voisins des Etats-Unis, nous sommes emportés dans le même torrent qui précipite hommes et choses vers des rivages toujours nouveaux, toujours plus reculés. L'action, l'exécution rapide, telle est la condition actuelle de notre nature. Le développement du pays dans toutes ses parties, son accès rendu facile de tous

côtés, voilà ce que nous voulons aujourd'hui et ce que les gouvernements sont tenus de vouloir avec nous, sous peine d'une déchéance prompte et irrévocable.

III

Le chemin de fer du Pacifique venait d'atteindre le village de Mattawa, déjà transformé, de simple poste qu'il était naguère, en un grand entrepôt, en un centre d'activité commerciale et de va-et-vient continuel. On commençait à parler dans la capitale fédérale d'une grande région inconnue, déserte mais fertile, qu'arrosaient le lac Témiscamingue et ses affluents : la rivière Montréal, la Kippewa, la Loutre, la Blanche. Jusque-là, aucune colonisation sérieuse, méthodique, suivie, n'y avait été tentée, et la forêt n'avait encore retenti que du bruit des grands pins tombant sous la hache des bûcherons enrégimentés au service des marchands de bois. Alors se présenta un jeune prêtre, un modeste Oblat, dévoré d'une ambition patriotique que ne pouvait contenir la sphère où l'emprisonnaient ses humbles fonctions de missionnaire, et dont l'intelligence, écartant les voiles de l'avenir, lui avait révélé ce que pouvait devenir,

avec les progrès récents et les communications nouvelles, la vaste contrée où il avait jusque-là exercé obscurément son ministère.

Le Père Paradis, tel était cet homme dont le nom devait bientôt se trouver en butte à d'implacables ressentiments, conçut le projet de visiter en entier la vallée du Témiscamingue ; après une étude minutieuse de cette contrée, il revint avec la conviction que non seulement elle pouvait contenir une quarantaine de paroisses, d'un établissement facile, mais encore qu'il était possible, en abaissant simplement le niveau du lac, de faire disparaître les rapides qui interceptent la navigation de l'Outaouais. Il suffirait pour cela d'enlever les battures qui forment la tête du Long-Sault, d'y creuser suffisamment pour abaisser de vingt-deux pieds les eaux du Témiscamingue, et, en même temps, d'élever les eaux de l'Outaouais de trente-deux pieds en construisant une digue à Mattawa, la pente de la rivière par les différents rapides, entre le lac et Mattawa, étant évaluée à cinquante-quatre pieds. De la sorte, le Long-Sault et les autres rapides se trouveraient noyés, et l'on aurait une navigation non interrompue de cent quinze milles depuis l'embouchure de la Mattawan jusqu'à celle de la rivière Blanche, et de vingt milles de plus sur cette dernière, avec cinq autres milles sur la rivière des Quinze, ce qui donnerait

cent quarante milles praticables du côté d'Ontario, et cent vingt du côté québecquois..

L'exécution de ce plan devait à la fois procurer une navigation non interrompue, comme nous venons de le voir, et assécher, à la tête du lac Témiscamingue, des milliers d'acres de terre d'une fécondité incomparable, de larges et grasses prairies de foin sauvage, actuellement baignées par les eaux. Mais le gouvernement fédéral, après avoir fait faire un examen des lieux et une étude du projet par un ingénieur, crut devoir y renoncer à cause des frais énormes auxquels on en évaluait l'exécution. Il n'est pas du tout improbable, néanmoins, qu'on reprenne un jour ce projet, concurremment avec la canalisation du reste de l'Outaouais.

Les récits chaleureux et l'active propagande du Père Paradis avaient commencé à exciter les imaginations au sujet de la région du Témiscamingue. Sur ces entrefaites, le 22 mars 1884, l'ardent missionnaire présentait à Mgr Duhamel, évêque d'Ottawa, un rapport succinct de ses explorations, dans lequel il disait entre autres choses :

Le sol du Témiscamingue est d'une richesse sans égale dans toute la vallée de l'Outaouais. Terre grise, noire et jaune ; pas une seule pierre sur des étendues de vingt à trente milles carrés. D'autres étendues aussi considérables ne sont que des prairies faciles à égoutter, ou bien encore de vastes "brûlés," où les arbres sont déracinés et jetés à la renverse. Chose remarquable, en très

CAMPEMENT TEMPORAIRE PENDANT LA DESCENTE DES PILOTS

peu d'endroits la terre paraît avoir souffert des ardeurs de l'incendie, l'humus y est parfaitement intact et d'une profondeur dépassant partout six à huit pouces ; cette riche couche de terre noire repose toujours sur une terre grise très friable et douée elle-même d'une grande fertilité. Dès la première année, on enlève facilement toutes les souches, qui sont, du reste, peu nombreuses, et sur les fermes ouvertes le printemps, la *moissonneuse* se promène à l'automne à travers de beaux champs d'épis.

Le climat est favorable à la culture de toute espèce de céréales et ne présente pas de différence avec celui d'Ottawa, si ce n'est que les chaleurs de l'été y sont délicieusement tempérées par le voisinage des grandes eaux...

Le réseau de chantiers qui entoure le lac et qui, chaque année, va s'élargissant vers le haut des nombreux tributaires, assure progressivement à l'habitant du Témiscamingue un marché plus avantageux que celui des grandes villes. Ainsi, dès la première année, le pauvre colon se voit récompensé de ses labeurs, et, après deux ans d'économie, l'aisance est assise à son foyer.

Le gouvernement a fait bâtir à Témiscamingue un excellent moulin à farine. Deux bateaux à vapeur de bonne dimension font le service du lac sur un parcours de quatre-vingts milles, sans compter trente milles sur la rivière Blanche, à travers les terrains les plus fertiles qu'il y ait dans tout le Canada.

Le canton Duhamel est déjà relativement avancé en colonisation. Depuis un an surtout que le gouvernement de Québec l'a fait arpenter, les colons s'y portent avec entrain. Le fait est que la terre est de première qualité, arrosée çà et là par de jolis petits ruisseaux, et exposée en pente douce au soleil du midi. Les grains y mûrissent à merveille. De presque tous les points on y jouit de la vue du lac, qui apparaît comme une véritable mer. Le canton est traversé par une route voiturable, qui part du Témiscamingue et va rejoindre le grand lac des Quinze, vers le nord, à vingt-sept milles plus loin. C'est la route des chantiers, un débouché commercial par conséquent.

Enfin, le gouvernement d'Ontario a voté la somme de $15,000 pour la construction, dès cet été, d'un chemin de la Mattawan à la tête du Long-Sault. Tout fait donc présager un bel avenir pour la région du lac Témiscamingue.

Pour donner suite au rapport qu'il avait présenté à l'évêque d'Ottawa, sous forme de notes générales et concises, le Père Paradis demanda que le Père Gendreau, procureur du collége d'Ottawa, fût chargé de faire à son tour une exploration du pays qu'il venait de parcourir. Il faisait ainsi choix du Père Gendreau, parce que celui-ci était un homme exceptionnellement compétent en ces sortes de matières, ayant déjà établi, lorsqu'il était simple prêtre séculier, une dizaine de paroisses dans les cantons qui forment le diocèse de Sherbrooke, et ayant acquis, dans ce ministère, une expérience consommée.

Le Père Gendreau fit l'exploration qui lui avait été demandée ; il confirma entièrement les dires du Père Paradis, mais insista, d'un autre côté, sur les difficultés que l'absence de communications apporterait à l'établissement du Témiscamingue.

Il y eut réunion chez l'évêque d'Ottawa, et l'on commença à discuter les bases générales de cet établissement.

Dans l'automne de cette même année 1884, deux Français de distinction s'étant rendus à Ottawa

pour traiter de la colonisation de grandes étendues de terre, le Père Paradis profita de leur présence pour organiser une excursion au Témiscamingue. Tous ceux qui firent partie de cette excursion, entre autres M. Laperrière, qui devait jouer un rôle considérable dans les événements ultérieurs, en revinrent enchantés et firent aussitôt les démarches nécessaires dans le sens d'une action pratique et décisive.

On se réunit de nouveau à l'évêché d'Ottawa vers le milieu de novembre, et, séance tenante, un comité fut chargé d'élaborer la constitution d'une société de colonisation du Témiscamingue. Peu de temps après, les règlements de la société étaient adoptés et quatre-vingt-cinq personnes, en dehors des organisateurs de l'entreprise, se faisaient inscrire au nombre de ses membres.

Le 12 décembre 1884, la société était définitivement constituée, le nombre de ses membres fixé à cinquante-quatre, et son bureau de direction composé de la manière suivante :

Président, le Rév. Père P. E. Gendreau, O. M. I.

Vice-président, M. P.-H. Chabot.

Directeurs, MM. Aug. Laperrière, F.-R.-E. Campeau, Alph. Benoit, Ch. Desjardins, et le Rév. Père U. Poitras, O. M. I.

Secrétaire-trésorier, M. J.-L. Olivier.

*
* *

Une fois la société organisée, on se mit à l'œuvre sans retard. Le grand obstacle était toujours dans la difficulté des communications. L'exécution du projet du Père Paradis ayant été abandonnée, comme on l'a vu plus haut, la société demanda au gouvernement fédéral une subvention pour la construction d'un chemin de fer de six milles, destiné à contourner le rapide le plus long et le plus difficile, celui du Long-Sault. M. Laperrière avait eu, le premier, l'idée de faire construire un *tramway* le long de ce rapide, comme de tous les autres qui interceptent la navigation entre le Témiscamingue et l'embouchure de la Mattawan, afin de transporter sur rail, sans les décharger, les barges dont on se servait alors pour communiquer entre les différents rapides. " Deux petits vapeurs, disait-il, l'un sur le lac, l'autre entre le Long-Sault et le rapide de la Montagne, pourraient touer ces bateaux ; de cette façon, les transports se feraient facilement, à peu de frais et en moitié moins de temps qu'il n'en faut aujourd'hui. Une compagnie qui tenterait cette entreprise, pourrait l'exécuter avec un capital très restreint et ferait une très bonne affaire. Les colons pourraient faire venir

leurs provisions et transporter leurs récoltes pendant la saison de la navigation, au lieu d'attendre les chemins d'hiver. Les nombreux chantiers qui se font dans cette région alimenteraient aussi pour une bonne part l'entreprise."

Mais le ministre des chemins de fer, M. Pope à qui M. Laperrière s'était adressé, lui répondit que le gouvernement construisait des chemins de fer et non des tramways. Alors intervint le Père Gendreau, ami personnel du ministre, pour décider celui-ci à favoriser la construction immédiate d'un véritable chemin de fer le long du Long-Sault, et de tramways le long des autres rapides, beaucoup plus courts que ce dernier. Il obtint sans difficulté du parlement fédéral une subvention de $3,200 par mille, et du gouvernement provincial une somme de $2,500.

M. Paul Dumais, ingénieur civil, fut chargé de faire le tracé du chemin, et ses plans ayant été acceptés, la société entreprit avec vigueur les travaux, qui furent terminés au printemps de 1887 ; en même temps, elle faisait construire un bateau à vapeur destiné à desservir plus tard tous les postes du lac Témiscamingue, et elle en installait un autre sur le lac de Sept-Lieues, entre le rapide de la Montagne et celui du Long-Sault. Ce dernier bateau, qui avait cinquante pieds de longueur, inaugura ses

voyages quotidiens, aller et retour, dès le mois de septembre 1885, et l'année suivante, à la clôture de la navigation, il fit place à la ligne régulière des batelets à vapeur qui, alternant avec les tramways, font aujourd'hui le service entier entre Mattawa et le pied du Long-Sault.

Le Père Gendreau était devenu l'âme de l'entreprise. Il venait d'obtenir six mille dollars de plus du gouvernement pour la construction des tramways, et comme la société de colonisation n'avait pas les moyens par elle-même de mettre à fin l'exécution de ces divers travaux, elle avait autorisé le Père Gendreau à former une compagnie distincte qui se chargerait d'achever le chemin de fer, d'acheter les bateaux à vapeur nécessaires à un service régulier, et qui serait substituée aux droits et pouvoirs de la société pour tout objet autre que la colonisation et pour que la direction des travaux, rassemblée en quelques mains seulement, pût se faire avec plus de promptitude, de vigueur et d'efficacité.

En vertu d'un acte passé au parlement fédéral en 1886, cette compagnie se constitua sous le nom de "Compagnie du chemin de fer du Témiscamingue," et, dès l'année suivante, elle recevait une nouvelle subvention de $12,000 pour compléter les tramways et pousser le chemin de fer du Long-Sault jusqu'au lac Kippewa, qui est le principal théâtre des

exploitations forestières sur l'Outaouais supérieur. Mais, d'autre part, elle était tenue au remboursement envers la société de colonisation de toutes les sommes dépensées par celle-ci, et au paiement d'une indemnité de $3,000.

Là se terminait la série des opérations financières qui allaient assurer l'établissement du Témiscamingue, et que le Père Gendreau avait conduites depuis l'origine avec une extrême habileté, une activité jamais ralentie et une intelligence vraiment admirable des conditions si difficiles et si incertaines, dans lesquelles se trouve nécessairement toute région inexploitée.

Il est resté à la tête de la société, qu'il continue à diriger dans l'accomplissement de la mission qu'elle s'est donnée à elle-même, et dont le succès n'a de comparable dans l'histoire de la colonisation de la province, que celui des établissements fondés par le curé Labelle dans la vallée de la rivière Rouge.

IV

La société, à ses débuts, trouva dans la région du Témiscamingue deux cantons partiellement arpentés ; c'étaient ceux de Guigues et de Duhamel. Elle en obtint la concession entière du gouvernement, à la condition de compléter les arpentages. Elle en chargea aussitôt M. Paul Dumais, qui, dans le compte rendu de ses opérations, fit un brillant tableau du pays parcouru par lui :

Il n'y en a pas, disait-il, " où le colon ait plus de facilité à mettre la terre en culture. Un peu de bois à ramasser, quelques souches à arracher, à faire brûler, et vous avez tout de suite un sol prêt à recevoir la charrue. Jamais je n'ai vu une terre aussi riche que celle du canton Guigues, même dans les prairies si renommées du Nord-Ouest. La vallée de la rivière La Loutre est incomparable pour la culture des grains et principalement du foin.

La région des bonnes terres s'étend bien au delà des cantons Duhamel et Guigues, jusqu'au lac des Quinze, du côté est de l'Outaouais, et sur un immense espace qu'arrose, de l'autre côté, la rivière Blanche. Je calcule qu'il y a au delà de 300,000 acres de terre arable dans les environs de la partie supérieure du lac Témiscamingue, du côté de la province de Québec, et je ne crains pas d'ajouter qu'il y en a autant, sinon plus, dans la partie correspondante de la province d'Ontario, ce qui peut permettre l'établissement de huit à dix mille âmes sans difficulté.

De son côté, le Père Gendreau, présentant son premier rapport à la société, le 17 juillet 1885, s'exprimait ainsi :

Nous avons exploré le canton Duhamel. Ce canton forme une superficie d'environ 60,000 acres, dont 12,000 sont impropres à la culture, à cause des montagnes, des lacs et des rivières, ce qui laisse 38,000 acres de terre de première qualité, sans roche et sans une côte où un cheval ne puisse monter 1500 à 2000 livres pesant.

Il n'y a pas de chaînes de montagnes dans ce canton, mais seulement des monticules de forme presque ovale, séparés les uns des autres par de riches vallées, dans lesquelles les roches ne se montrent que très exceptionnellement, ce qui rendra facile l'ouverture de chemins dans toutes les directions.

Voici maintenant un tableau comparatif de la condition du canton Duhamel pendant les années 1875, 1882 et 1885 :

	1875		1882		1885	
Acres en culture.....	10	15	130	144	850	1097
Acres en prairie.....	5		14		247	
Minots de semence.....	18		101		1131	
Bâtisses construites....	6		24		67	
Lots avec defrichements	3		18		70	
Familles résidentes.....	3		11		37	

Ces chiffres, dont je puis garantir l'exactitude, parlent d'eux-mêmes et n'ont pas besoin de commentaires. Cependant, malgré ce beau succès, je vous avouerai que j'ai été loin d'encourager les colons à se rendre immediatement au Témiscamingue. J'ai voulu d'abord faire disparaître les deux grands obstacles qui s'opposent à notre colonisation : 1° absence de communications ; 2° absence d'une ligne régulière de transport.

Mais, de 1885 à 1886, le mouvement de la colonisation avait pris de l'allure, et le Père Gendreau pouvait dire, avec une patriotique effusion, dans son deuxième rapport annuel, présenté le 4 février :

" Depuis l'an dernier, 128 acres de plus ont été défrichés par la société et les colons ; ce qui porte à

1225 acres l'étendue de terre actuellement en état de culture dans la canton Duhamel. Dans le canton Guigues, cette étendue n'est encore que de 140 acres.

"Si je passe maintenant au chiffre des familles résidentes, je trouve qu'il est de 51, soit une augmentation de 14 depuis juillet dernier.

"Il en est de même des lots en état de défrichement, qui sont au nombre de 125 dans le canton Guigues.

"J'ai obtenu que le gouvernement fasse construire au printemps une maison destinée à servir de refuge aux colons et à leurs familles durant le temps qu'il leur faudra pour s'établir sur leurs lots. Elle sera probablement prête à recevoir des hôtes dès le mois de juin prochain."

***

L'établissement du Témiscamingue entrait évidemment dans une phase nouvelle, à la sphère agrandie, aux horizons considérablement élargis. Des éléments nouveaux et importants venaient s'y ajouter. L'image lointaine, mais sensible, d'une France maternelle s'offrait à la jeune colonie comme pour veiller sur son berceau et soutenir ses débuts.

M. Onésime Reclus, un des plus nobles esprits de France, un homme qui a élevé la science de la géogra-

phie à la hauteur d'une morale, qui l'a dramatisée, qui l'a humanisée, en quelque sorte, en lui donnant une âme et en lui apportant la sienne toute vibrante de patriotisme, constamment émue du spectacle de l'univers et passionnée pour le bien-être et le perfectionnement de tous les peuples, M. Onésime Reclus, qui a suivi pendant des années le développement de la race franco-canadienne, qui connaît mieux qu'aucun d'entre nous les plus petits détails de la géographie de notre pays, et qui en a mesuré l'avenir avec le coup d'œil sûr de ceux qui ont bien étudié le passé, venait, dès la première heure, sans que personne pût s'attendre à son concours, apporter à une colonie naissante, perdue dans les forêts, le prestige de son nom et l'appui de sa généreuse et puissante collaboration.

Déjà il avait réussi à intéresser à la colonie du Témiscamingue un certain nombre de personnes choisies dans la meilleure classe sociale de France, mais il venait de faire encore beaucoup plus en déterminant l'accession à cette entreprise de M. Lucien Bonaparte-Wyse, ingénieur français de grande distinction. M. Onésime Reclus avait écrit au Père Gendreau, le 15 décembre 1885, une longue lettre comprenant toute une liste d'actionnaires à la colonisation du Témiscamingue, et qui se terminait ainsi :

Lucien N. B.-Wyse, mon frère Armand et M. Carunac se proposent d'aller en juin 1886 visiter le lac. M. Bonaparte-Wyse s'intéresse beaucoup au pays, et c'est un homme d'une activité passionnée. Ce serait un bonheur pour le Canada, s'il lui consacrait une partie de son temps et de son argent. Moi, j'irai plus tard, quand je le pourrai. Pour l'instant, je ne le puis. *Res angusta domi.* Les rapports que nous feront ces messieurs à leur retour nous décideront sur le parti que nous devrons tirer de nos lots.

Mon intention présente, pour ce qui me concerne, est de garder les deux lots à pied de flot et les deux lots au bord de l'Outaouais pour mes garçons, et de vous prier, le moment venu, de me vendre les autres moyennant une juste rétribution ; ce qu'ils me rendront pourra être employé à vous aider encore, si votre œuvre se développe, ou si votre activité se porte ailleurs, dans le territoire dévolu à notre race, au Nippissingue, au Népigon ou ailleurs, qui sait ?

ONÉSIME RECLUS.

P. S.—Lundi, 21 décembre, on mettra à la poste un gros livre que je viens de publier, *La terre à vol d'oiseau*, où je parle longuement du Canada. J'en fais hommage à la société de Témiscamingue dont vous êtes le président.

D'un autre côté, le journal *la Minerve*, de Montréal, recevait d'un correspondant de Paris, entre autres choses sur le Témiscamingue, le paragraphe suivant au sujet de M. Bonaparte-Wyse :

M. Wyse ne sera bientôt plus, ou plutôt, n'est déjà plus un étranger au Canada. Il appartient à cette pléiade de Français intelligents et dévoués qui suivent d'un œil anxieux le progrès de notre race en Amérique et qui veulent s'associer à nos luttes et triomphes. Si nos renseignements sont exacts, M. Lucien N. B.-Wyse aurait déjà consacré une assez jolie somme à s'assurer des lots sur les rives enchanteresses du lac Témiscamingue, à côté de son savant ami M. Onésime Reclus et autres Français de distinc-

tion. On nous dit même que l'été prochain nous ménage le plaisir de le voir visiter notre pays. Espérons que rien ne viendra entraver son projet.

Le 3 février 1886, M. Onésime Reclus envoyait au Père Gendreau une nouvelle liste d'actionnaires de la colonisation du Témiscamingue, parmi lesquels on voyait figurer des noms comme les suivants :

Paul de Canne, directeur du Grand Dictionnaire encyclopédique de France.

Louis Rousselet, directeur du Dictionnaire de Géographie universelle.

Franz Schrader, directeur du grand Atlas universel.

Général Turr, président de la Société du percement de l'isthme de Corinthe.

Désiré Brissaud, professeur agrégé d'histoire, président de la commission d'examen militaire de Saint-Cyr.

Cette liste, avec celle qu'avait précédemment envoyée M. Reclus, formait un total de soixante-quatre noms. " Avec trente-six encore, disait l'auteur de la lettre, nous arriverons au chiffre cent, qui est notre ambition."

*
* *

Comme l'avait annoncé M. Reclus, M. Bonaparte-Wyse venait au Canada en 1886, et se mettait aussitôt en devoir de parcourir toute la région du Témiscamingue, dans le but, disait-on alors, de jeter les bases d'un grand chemin de fer qui traverserait tout le nord de la province.

M. Bonaparte-Wyse est un ancien lieutenant de vaisseau, auteur d'une étude et d'un projet sur la canalisation de l'isthme de Panama qui l'ont associé à la gloire de M. de Lesseps ; c'est un homme doué d'un esprit d'entreprise infatigable, toujours prêt à consacrer sa fortune et son intelligence à de grandes œuvres utiles, et cherchant partout sur la carte du monde des champs à son activité.

Reçu avec un véritable enthousiasme par les directeurs de la société de colonisation, il a pu se rendre compte de ce qu'avait perdu la France en perdant le Canada ; " perte irréparable," disait-il au banquet qui lui avait été offert, le 19 août, à l'hôtel Russell d'Ottawa, " perte irréparable, politiquement parlant, mais que nous pouvons réparer d'une autre façon en

appuyant tous vos efforts pour l'extension du nom et du génie français."

Deux jours après, M. Bonaparte-Wyse, voulant parcourir d'un bout à l'autre la grande ligne nouvelle du Pacifique, qui comptait encore à cette époque beaucoup d'incrédules, se rendait à la Colombie anglaise ; c'est de là qu'il écrivait au Père Gendreau, le 3 septembre, une lettre dont les quelques passages suivants font voir quelle lumière un esprit attentif peut porter, par un simple coup d'œil, sur l'état réel d'une situation et sur les espérances qu'elle peut faire naître :

Victoria de Vancouver,

3 septembre 1886.

Arrivé au terme de ma longue et rapide course à travers tout le Canada, je m'empresse de profiter d'un instant de répit pour vous exprimer de nouveau mon entière gratitude pour les attentions de toutes sortes dont vous nous avez comblés, ma famille et moi, pendant la très intéressante excursion que nous avons faite sur les bords pittoresques du Témiscamingue. L'impression que j'emporte de la région si variée comprise entre le rapide du Long-Sault, au sud, et la première chute de la rivière des Quinze, au nord, est des plus favorables. L'élargissement si remarquable de la rivière Outaouais, qui forme le lac Témiscamingue proprement dit, me paraît surtout apte à une culture fort rémunérative, à partir du point où se trouve la factorerie de la compagnie de la baie d'Hudson, en face de la mission catholique. Comme c'est précisément dans la portion orientale de cette zone féconde que la société que vous présidez si habilement possède les deux township Guigues et Duhamel, il est certain que vous parviendrez très promptement à ouvrir à la civilisation une région jusqu'ici beaucoup trop inconnue.

Vous avez compris, en effet, avec un esprit d'entreprise aussi éclairé que patriotique, qu'il fallait à tout prix changer les conditions d'accès au Témiscamingue, si l'on voulait en faire ce qu'il doit être : un centre agricole important. Vos efforts persévérants sont à la veille d'aboutir. Le succès a couronné vos travaux, et les colons attirés par vous peuvent maintenant se rendre de la station de Mattawa à leurs terres en moins de douze heures. Ce résultat inespéré, qui ouvre définitivement une contrée fertile, est suffisant pour le moment ; mais je ne doute pas que l'on ne soit contraint bientôt (entraîné par la force même des choses) à améliorer et à agrandir les moyens de communication que vous avez sagement aujourd'hui appropriés aux besoins croissants du pays où vous avez fait suivre la croix par la charrue.

Je vous félicite d'autant plus de tout ce que vous avez fait, que vous avez pu ainsi venir en aide à de nombreuses et intéressantes familles du Canada français qui végétaient aux Etats-Unis, et auxquelles vous donnerez en peu de temps une honorable aisance. Je suis heureux, en ce qui me concerne, de contribuer encore plus efficacement que je ne l'ai fait jusqu'à présent, avec le concours de mes amis de France et, en particulier, de M. Onésime Reclus, à un résultat si excellent au point de vue humanitaire, moral et intelligemment patriotique.

Retourné en France peu de temps après, M. Bonaparte-Wyse réunissait les souscripteurs français à l'entreprise du Témiscamingue et leur faisait un rapport de son voyage. Il s'en suivit de nouvelles adhésions et une demande de cent autres lots aux mêmes conditions que celles qui avaient été précédemment consenties :

Nous avons hésité et même refusé pour le moment, dit le Père Gendreau dans son troisième rapport annuel, présenté le 10 mars 1887, parce que nous voulions attendre le résultat de nos

premières opérations. Mais tout dernièrement, M. Reclus est revenu à la charge. Il demande avec instance que je lui promette de nouveaux terrains. Plusieurs de ses amis, incertains de l avenir de la France, veulent avoir un pied à terre au Canada. Ils ne s'arrêtent pas à la question d'argent. Si mille francs ne suffisent pas, ils donneront davantage. Puis M. Reclus m'avertit que, si je m'obstine à refuser, il s'en ira dans les cantons de M. le curé Labelle, tout en préférant notre Témiscamingue. Je lui ai répondu que je soumettrais la chose à notre prochaine assemblée du bureau.

Suit un exposé du budget de la société de colonisation, et le Père Gendreau continue en ces termes :

Aujourd'hui, dans nos cantons Guigues et Duhamel, nous avons soixante-neuf familles résidentes, sans compter les familles qui vont arriver à l'ouverture de la navigation et pour lesquelles des constructions et defrichements ont été faits l'automne dernier. Au mois de juillet 1885, je vous avais adressé un rapport où j'avais donné un tableau statistique. Je répète ce même tableau et y ajoute le rapport de cette année.

	1885	1887
Acres en culture	850	1085
Acres en prairies	247	450
Minots de semence	1131	1836
Bâtisses construites	67	110
Lots avec défrichements	70	108
Familles résidentes	37	69

Ce sont là des chiffres que j'ai recueillis lors de mon voyage à Témiscamingue, au mois de janvier 1887.

En outre, il s'était formé à Montréal, dans le cours de l'année 1886, une société dite " Société de colonisation des marchands de Montréal," avec l'objet d'établir une colonie sur les terres du Témiscamingue.

Cette société demandait qu'on mît le plus tôt possible à sa disposition une cinquantaine de lots, sur lesquels elle ferait les défrichements exigés par la loi et dirigerait, dès le printemps de 1887, un premier groupe de vingt à trente colons. Le Père Gendreau lui avait assigné aussitôt, pour commencer, neuf lots sur les bords du lac, dans le canton Guigues, et les travaux préliminaires avaient été immédiatement entrepris et poussés avec vigueur.

***

Dans le cours de 1887, le gouvernement provincial a fait arpenter deux cantons nouveaux, l'un appelé Laverlochère, d'après le plus célèbre missionnaire du Témiscamingue, l'autre baptisé du nom de l'archevêque actuel de Montréal, monseigneur Fabre. Il a aussi envoyé, pour parcourir toute cette région, l'inspecteur des forêts, M. Bureau, qui a rapporté que les terres du Témiscamingue sont des plus faciles à cultiver et des plus fertiles qu'il y ait dans toute la province de Québec. (1)

(1) Sur une carte nouvelle du Témiscamingue que vient de publier la société de colonisation, nous trouvons encore d'autres noms indiquant les endroits où seront les futurs cantons Mercier, Gendreau, Tabaret, Shehyn, Mazenod, Campeau, Boisclerc, sur la rive orientale du lac et de l'Outaouais, jusqu'à Mattawa, et les cantons Wyse, Poitras, Eddy et Antoine, sur le rive occidentale, dans Ontario.

De son côté, le gouvernement fédéral a établi un bureau de poste à la baie des Pères, où il y a déjà un commencement de village florissant.

Ce village n'existait même pas il y a deux ans, et l'on ignorait jusqu'au nom de la baie des Pères. Dans un chapitre subséquent, le lecteur en trouvera l'historique et une description complète. Pour le moment, qu'il nous suffise de dire que la baie des Pères renferme déjà vingt familles. La corporation des Pères Oblats y a fait construire, l'an dernier, une église en briques, de 45 pieds sur 90, un presbytère de 36 pieds sur 45, et un couvent de 45 pieds sur 65 pour les Sœurs Grises, qui se vouent à l'éducation des enfants et au soin des malades.

En outre, des particuliers ont établi un moulin à farine, des machines à scier, à embouffeter, à façonner des lattes, etc. ; d'autres, enfin, ont entrepris la fabrication de la brique, et il en est résulté que la brique, au lieu de coûter $40.00 le mille, comme lorsqu'on la faisait venir de Mattawa, ne coûte plus maintenant sur les lieux que $7.00 le mille.

La compagnie du chemin de fer du Témiscamingue a construit à la baie des Pères un quai, qui lui a coûté $3,000. Les commerçants de bois en ont profité pour faire décharger à ce quai toutes les provisions dont leurs chantiers avaient besoin, et, dans le cours de l'hiver, les colons ont pu gagner de l'ar-

gent en transportant ces provisions à leurs destinations respectives.

La société de colonisation a perçu, pendant l'année 1887, la somme de $10,000 pour ventes de terres dans les cantons Duhamel et Guigues.

A la demande du bureau de direction, M. Bellemare, un des colons du lac Témiscamingue, a fait un recensement de la population et des produits de l'année.

Il a constaté qu'il y avait quatre-vingt-douze familles résidentes dans le canton Duhamel et vingt dans le canton Guigues, quatre-vingt-quinze maisons, cent seize granges et deux mille deux cents acres de terre en culture.

On remarquera que le rapport annuel présenté par le Père Gendreau à la Société, le 10 mars 1887, ne mentionnait que 1,085 acres en culture ; il y avait donc une augmentation d'environ 1,100 acres en une année, et le nombre des familles résidentes, de 69 était porté à 112 : augmentation, 43. Il n'y avait enfin, en 1887, que 110 constructions, comprenant maisons et granges, et l'on trouvait maintenant 95 maisons et 116 granges, ce qui donnait une augmentation de cent dans le nombre général des bâtisses.

Ajoutons que la récolte de l'automne de 1887 a été d'environ 1,000 minots de blé, 5,000 minots

d'avoine, 250 tonnes de foin et 2,000 minots de pommes de terre. Ces produits sont vendus par les colons au personnel employé par les marchands de bois dans les chantiers avoisinants : ils rapportent, le foin $35 la tonne, l'avoine 80 centins le minot, les pommes de terre $1.50 le sac, les fèves $3.00 le minot, etc., etc.

Disons enfin, pour terminer, que les cantons Guigues et Duhamel viennent d'être érigés en municipalités, événement que justifient l'importance qu'ils ont si rapidement acquise et le nombre toujours croissant de leurs habitants.

*
* *

Voilà où en était la situation, telle que résumée par le dernier rapport du Père Gendreau, en date du 7 février de l'année présente.

Nous avons conduit le lecteur pas à pas dans l'historique de l'établissement du Témiscamingue, depuis son origine, qui remonte à trois ans à peine, jusqu'à nos jours, au printemps même de 1888. Nous n'avons pas craint d'entrer dans bon nombre de détails qui ont paru peut-être à la lecture quelque peu minutieux, mais on aimera à les retrouver plus tard, en jetant un regard rétrospectif sur les commencements humbles et les premiers essais, si laborieux, si longtemps incertains, de ce qui sera devenu une colonie prospère,

contenant des paroisses en pleine maturité et des campagnes couvertes de riches moissons. On y retrouvera sous des traits modernes l'histoire de l'enfance de notre pays, moins les luttes à main armée contre les sauvages Peaux Rouges toujours prêts à porter le massacre et la ruine dans des établissements presque sans défense : on y verra une reproduction exacte, faite sous nos yeux, des rudiments de notre existence nationale, des conditions successives par lesquelles a dû passer ce pays qui va bientôt prendre rang dans la grande famille des nations, et, à la vue de ce spectacle qui évoquera tout un monde de souvenirs chers au peuple canadien, on éprouvera, au lieu de la répugnance pour des détails nécessaires, un intérêt toujours grandissant pour les moindres faits, pour les plus légers incidents, pour les plus petits progrès de la colonie naissante que l'historien aura signalés. Nous n'avons fait, dans le chapitre qu'on vient de lire, que tracer d'une main rapide l'établissement proprement dit, la fondation et les premiers développements de la région du Témiscamingue ; il nous reste maintenant à présenter le tableau de cette région elle-même et à l'étudier, non seulement sous ses aspects actuels, mais encore sous les formes que lui réserve l'avenir, un avenir incontestablement magnifique, comme le lecteur pourra s'en convaincre par l'exposé conciencieux qu'il trouvera dans les pages suivantes.

CHAPITRE V

—

TOPOGRAPHIE ET HISTORIQUE DE L'OUTAOUAIS SUPERIEUR

—

I

Le lac Témiscamingue est le plus grand et le plus profond de tous les lacs qui se trouvent sur le cours de la rivière Outaouais.

Il est situé sous le 47e degré de latitude nord et s'étend sur une longueur de 75 milles, sans aucun obstacle quelconque pour les vaisseaux, même de fort tonnage, depuis l'embouchure de la rivière Blanche du côté ouest, et celle de la rivière des Quinze du côté est, à son extrémité supérieure, jusqu'à sa décharge dans le rapide du Long Sault, à son extrémité inférieure.

Ce lac, dont le nom signifie en langue indienne "eau profonde," est le grand réservoir de l'Outaouais supérieur. Il reçoit les eaux de plus de dix-

huit millions d'acres carrés. On le divise généralement en deux parties, réunies entre elles par une étroite passe que l'on appelle en anglais "The Narrows"; c'est là que se trouvent les deux établissements de la mission des Oblats et du fort de la compagnie de la Baie d'Hudson.

La partie supérieure, qui a bien plus que l'autre la physionomie proprement dite d'un lac, a une longueur d'environ vingt-quatre milles. Sa largeur, qui atteint de 6 à 8 milles, apparaît échancrée de baies et bordée de rivages qui saillissent çà et là, sous forme de promontoires hardis et de falaises plus ou moins escarpées et abruptes.

Les deux plus grands tributaires du lac, qui sont la rivière Montréal et la rivière Blanche, parcourent tous deux la côte occidentale, dans la province d'Ontario, tandis que la Kippewa et la Loutre coulent à l'est, dans la province de Québec.

La rivière Montréal, l'affluent le plus considérable en étendue et en volume, prend sa source à la ligne de partage des eaux, vers le 48e degré, court environ 60 milles vers l'est, 60 autres milles dans la direction du sud-est, et se décharge par plusieurs embouchures vers le milieu du lac, à 12 milles plus bas que la Mission.

De récentes explorations ont fait découvrir qu'il y avait, entre la ligne frontière des deux provinces

d'Ontario et de Québec et la rivière Montréal, toute une contrée à peu près inconnue, qui ne renferme pas moins de mille milles carrés d'un sol avantageusement cultivable.

On y voyait naguère d'admirables forêts de pin, mais depuis 1866, des incendies répétés les ont presque entièrement détruites.

La rivière Blanche arrose une étendue de terre argileuse de près de 600 milles carrés, équivalent à douze cantons de 50 milles chacun en superficie ; c'est là la plus grande étendue de terre arable, en une seule section, de toutes les parties de la province d'Ontario non encore colonisées.

Cette rivière, qui tire son nom de la couleur trouble de ses eaux, est navigable jusqu'à 30 milles de son embouchure, à travers un pays plat dont le sol a été reconnu excellent, partout où l'on a poussé les explorations. Ce pays constitue le bassin proprement dit. Il n'a pas encore de délimitation bien précise ; mais on peut considérer en général son climat comme analogue à celui des bords du St. Laurent.

Ajoutons qu'il est couvert de vigoureuses forêts de bois dur, mais entièrement dépourvu de pin, à l'exception de quelques maigres futaies que l'on trouve sur les bords d'un lac d'où la rivière prend sa source, à la " hauteur des terres." Mais là où la rivière débouche dans le Témiscamingue, près de la

ligne frontière des deux provinces, le pin croît encore en abondance.

La rivière Blanche, dont l'embouchure forme un véritable delta, a une largeur moyenne de trois cent cinquante pieds et est navigable, même aux basses eaux de l'été, pour des vaisseaux d'une capacité moyenne. Au printemps, elle déborde et submerge les îles situées à son embouchure, et, durant tout l'été et l'automne, elle tient presque noyées sous ses eaux de vastes et riches prairies de foin naturel. Ce foin est la nourriture par excellence des chevaux et des quelques bêtes à cornes que les rares colons de l'endroit possèdent encore jusqu'à présent. Ils le coupent, de même que les Indiens, en août et en septembre, l'entassent sur les lieux, et, l'hiver venu, le transportent à leurs demeures respectives.

La rivière Blanche contient bon nombre de cascades et de rapides qui peuvent être utilisés comme d'excellents pouvoirs hydrauliques. La vitesse de son courant varie suivant les différentes époques de l'année : en juillet, elle atteint deux milles à l'heure tandis qu'en septembre, époque des basses eaux, elle ne dépasse pas un mille.

La rivière abonde en poissons d'espèces recherchées, telles que le brochet, l'anguille, le poisson blanc et le brocheton. L'orme, le bouleau, le frêne, l'épinette rouge, l'épinette blanche la plus belle de

toute la province d'Ontario, le cèdre et jusqu'à l'érable et au chêne lui font des deux côtés une bordure de forêts où vivent et se muitiplient, loin de la poursuite de l'homme, les orignaux et les caribous, ces fauves majestueux, élancés, rapides comme le vent, qui restent encore, après des chasses acharnées, les derniers grands hôtes de nos bois.

Le pays situé à l'est du lac, dans la province de Québec, forme une admirable série d'ondulations, sans montagnes, sans rochers, où croissent le pin blanc, l'épinette, le cèdre, le sapin, le tremble et le bouleau. Quelquefois aussi, à de rares intervalles, on y trouve des érables et des merisiers par groupes clairsemés et solitaires. Ces ondulations, qui s'étendent sur des centaines de milles, offrent le plus beau champ possible à la colonisation, outre que le climat y est moins rigoureux et plus uniforme que dans beaucoup d'endroits situés sur les bords du St. Laurent.

*
* *

Il faut remarquer que la région du Témiscamingue est à peu près sous la même latitude que celle du lac St. Jean, et que plus on avance vers l'ouest, moins la rigueur du climat se fait sentir. Le printemps y

arrive aussitôt qu'à Trois-Rivières, et l'automne finit aussi tard. Les fermes qui ont été ouvertes jusqu'à présent, sur les bords du lac, produisent toutes sortes de légumes et de céréales, et, à l'embouchure de la Loutre, les marais formés par les sédiments que charroie cette rivière donnent naissance à de superbes prairies de foin sauvage, semblables à celles qui se trouvent à l'embouchure de la rivière Blanche.

" C'est ici, disait le Père Paradis, un vaste pays de colonisation, renfermant non seulement quelques cantons, mais à vrai dire toute une province de bonne terre. Ordinairement, le touriste qui remonte d'Outaouais, voyageant depuis Pembroke entre des masses de granit, de gneiss de formation laurentienne ou huronienne, s'imagine qu'il ne doit y avoir qu'une succession non interrompue de montagnes bouleversées et de rochers dénudés jusqu'au pôle nord. En admirant les points de vue de Témiscamingue, dignes des Alpes et de la Suisse, il ne soupçonne pas qu'à un mille du rivage, quelquefois à cinq arpents, il se trouve un sol uni, aussi fertile, aussi facile aux travaux de la culture que celui des environs de Montréal."

Du reste, en dehors de sa situation géographique, il ne faut pas oublier que le climat d'une contrée dépend de circonstances nombreuses qui, toutes, influent sur sa production. Un long été, par exemple, n'active pas plus la production et la maturité des végétaux qu'un été plus court, avec une atmosphère plus pure et plus brillante. Ainsi, les côtes de la mer, par tout le Dominion, où l'été est le plus long, demandent d'autant plus de temps pour la maturité

des céréales qu'elles sentent moins les rayons du soleil et que l'atmosphère y est moins nette et moins claire. Au point de vue du climat, Gaspé et le Lac St. Jean sont aussi propres à la culture des grains que le Nord-Ouest. Pour le prouver, il suffit de dire que certaines plantes, qui demandent plus de temps pour mûrir que les grains, mûrissent très-bien autour des lacs St. Jean et Témiscamingue. Les gelées d'été n'y sont pas plus fréquentes que dans certaines parties d'Ontario. Du reste, ces gelées se produisent dans les bas-fonds et non dans les terrains bien exposés, et les plantes que l'on trouve jusque dans le voisinage de la Baie d'Hudson indiquent que le climat n'y est pas plus rigoureux que celui de Québec.

Le gouvernement de la province d'Ontario a tellement bien compris l'importance et la valeur d'une région comme celle du Témiscamingue que, depuis plusieurs années, il ne cesse de faire tous ses efforts pour y développer la colonisation. L'année dernière encore, il a fait délimiter et arpenter en partie huit cantons nouveaux à la tête du lac. Il avait agi jadis de la même manière à l'égard des vastes territoires connus respectivement sous les noms de Muskoka, de Parry Sound et de Nipissing. Avant l'adoption de " l'Acte des Terres Gratuites," passé immédiatement après la Confédération, ces territoires n'étaient qu'une immense solitude ; aujourd'hui on y compte

au-delà de cent cantons. A l'origine il ne s'y trouvait pas un seul habitant ; à l'heure actuelle, la population dépasse quarante mille âmes et elle envoie des représentants aux deux chambres, fédérale et provinciale.

Pour ouvrir et coloniser la région du Témiscamingue, les habitants de North Bay, (endroit situé sur le lac Nipissingue, où il n'y avait pas une âme il y a quatre ans, et qui en renferme aujourd'hui sept à huit cents) ont songé à la construction d'un chemin de fer.

Le 2 février dernier, ils se sont réunis en assemblée et ont adopté une série de " résolutions " engageant le gouvernement d'Ontario à construire une voie ferrée depuis North Bay, qui est sur le parcours du Pacifique canadien, jusqu'aux bords du lac Témiscamingue et, de là jusqu'à la baie James, laquelle forme l'extrémité inférieure de l'immense mer du nord appelée Baie d'Hudson.

Si ce projet reçoit son accomplissement, la région du Témiscamimgue se trouvera avoir, dans un avenir prochain, deux voies de communication avec le chemin de fer du Pacifique, la route de Mattawa, moitié par chemin de fer et moitié par eau, et la route projetée par le chemin de fer de North Bay.

II

La sortie du lac Témiscamingue, en remontant l'Outaouais, s'opère par la rivière des Quinze, nom qui lui vient de quinze rapides en succession qui forment la majeure partie de son cours, et quelle a donné à son tour au lac si irrégulièrement et si singulièrement formé d'où elle s'échappe.

Le lac des Quinze, de même que le lac Témiscamingue, n'est autre chose, on le sait, qu'un élargissement de l'Outaouais. Il en est ainsi du vaste lac Migizowaja situé plus haut, d'où, en remontant toujours l'Outaouais, après avoir fait portage le long de plusieurs rapides, on arrive à la branche sud-est de la rivière Abittibi, un peu en-deçà du 48e degré de latitude. C'est de ce dernier point qu'on se met en route pour les grands lacs Abittibi qui se trouvent à peu près au tiers du chemin entre le lac Nipissingue et la baie James.

Cette route pénible, fastidieuse, interceptée par des marais et des savanes, qui se fait, tantôt à travers de grandes étendues de forêts, tantôt le long des cours d'eau coupés de rapides qui servent de traits d'union entre les différents lacs, n'est guère connue

encore de nos jours et n'a guère été suivie que par les missionnaires et les indiens chasseurs.

En ligne droite, on compte, entre le lac Témiscamingue et les lacs Abittibi, environ 80 milles, à travers un pays légèrement montueux et en général ondulé, dans lequel de nombreux petits lacs, semés de tous côtés, partagés eux-mêmes en autant de chenaux différents par les îlots qu'ils renferment, constituent de véritables labyrinthes.

La plus grande partie de cette région a passé au feu et est couverte d'une deuxième pousse.

Le sous-sol est formé d'argile bleue étendue d'une couche plus ou moins épaisse de terre végétale. Au reste, toute cette immense contrée qui s'étend au nord-ouest de notre province, jusqu'au 50e degré de latitude, et, de là, sur tout le nord de la province d'Ontario, jusqu'au lac Supérieur, embrassant près de trois degrés de latitude et une profondeur de plus de deux cents milles, est caractérisée par la formation argileuse inférieure, indice d'une terre fertile, qui est restée seule intacte, alors que les feux de forêts avaient brûlé et desséché tout le sol qui la recouvrait. C'est grâce à elle si tout ce vaste pays n'a pas été complètement stérilisé, et si, toutes les fois qu'on y a fait des essais partiels de culture, les résultats obtenus ont émerveillé ceux qui croyaient toute culture impossible au-delà d'une latitude déterminée.

Ce que l'on redoute le plus, ce sont les gelées, et l'on croit que les gelées suivent un développement graduel et régulier, au fur et à mesure qu'on avance vers le nord. Mais les geléees dépendent en grande partie de la nature du terrain, et les terrains argileux y sont plus exposés que les autres, parce qu'ils sont froids et humides ; mais aussi, l'on peut les y combattre plus aisément par le drainage. C'est ainsi qu'on a combattu les gelées qui étaient très fréquentes dans les grands comtés de Grey et de Wellington, à l'origine de ces établissements, et maintenant elles ne sont plus à redouter. Il en sera ainsi dans toute la contrée qui s'étend au nord des lacs Nipissingue, Témiscamingue et Abittibi, jusquà la baie James elle-même. Toutes les récentes explorations s'accordent à reconnaître l'excellence de ce pays dont on compare le climat à celui-là même des environs de Montréal ; et, quant à sa richesse forestière, elle doit être énorme, puisque l'exploitation ne s'y est pas encore exercée.

*
* *

Dans le pays qu'arrosent les tributaires de la Baie d'Hudson et que la province d'Ontario réclame, on voit d'immenses forêts d'épinette, de tamarac et de bouleau. Sans doute, avant longtemps, le chemin

de fer en apportera des quantités considérables qui auront été tirées principalement de la région appelée " le plateau argileux du nord," où l'on voit fréquemment de la terre arable d'excellente qualité et où l'on trouve en outre des dépôts de houille, dans le bassin inférieur de la rivière Moose.

Quant au pays situé entre la limite nord de la province de Québec et la Baie d'Hudson, quoique le pin y pousse notamment jusqu'à vingt milles au-delà de la limite, vers les portages qui aboutissent au lac Abbittibi, il renferme bien moins de bois de commerce ou de terre propre à la culture. On attribue ce fait, comme on en a fait récemment la découverte, à ce que les belles forêts qui bordent les rivières, principalement au nord du lac Abbittibi, ont souvent moins d'un mille de profondeur, et qu'au-delà tout le terrain est couvert de tourbières d'une grande épaisseur, l'humidité du climat y étant très favorable au développement des plantes, dont la décomposition, à mesure qu'elle s'effectue, produit les tourbières et en épaissit graduellement les couches. L'énorme quantité de combustible qu'elles accumulent peut donner à ces tourbières une valeur incalculable, d'autant plus que ce combustible se vendrait aisément dans nos villes à des prix modérés, pour l'usage domestique ou pour de nombreux travaux industriels ; d'autre part, le sol qui s'étend au-dessous de

ces tourbières, étant naturellement rétentif et résistant, donnerait en outre, aussitôt mis à découvert, de fortes récoltes de foin et d'avoine, d'orge et de sarrasin, à l'instar du sol que l'on a affranchi des tourbières de " Blair-Drummond " en Ecosse, et ailleurs.

Mais la quantité de bois que cette région pourra produire, à quelque période future que ce soit, sera toujours bien moins considérable que celle que donnera le territoire réclamé par la province d'Ontario.(1)

On trouve le pin blanc et surtout le pin rouge disséminés sur toute la surface du sol entre le Témiscamingue et les lacs Abittiti. De même, l'épinette blanche, le merisier et le cèdre y sont en assez grande quantité et de bonne dimension. L'érable, ainsi que la plaine, se voient encore à la tête du lac Témiscamingue, mais ne dépassent pas cette limite.

L'arbre le plus abondant de cette région, au nord de la limite de l'érable, c'est le tremble, suivi de près

(1) Nous n'avons que des notions très rudimentaires sur la contrée à l'est du lac Abittibi, et sur la vallée de la rivière Hurricanaw dont les sources prennent naissance au-dessous du 48e parallèle, à moins de dix milles au nord du lac Victoria. Il serait fort à désirer qu'une exploration fût faite du cours de cette rivière et de la vallée qu'elle arrose, puisque ce cours commence à vingt milles au sud de celui de l'Abittibi où l'on a trouvé en abondance de belles forêts de pin. On pourrait aussi peut-être exploiter le cuivre, M. Richardson, de la Commission Géologique, y ayant découvert un gîsement de ce minérai, dans la partie est de la région.

graduellement de huit à dix pieds jusqu'au mois de septembre, et les pluies d'automne n'augmentent guère leur volume. D'après M. Proudfoot, géomètre d'Ontario, le niveau du Témiscamingue s'est élevé de trois pieds dans le cours des quatorze dernières années. "Certains endroits de la rive, dit-il, où naguère on coupait le foin, sont aujourd'hui submergés, du commencement à la fin de la belle saison. Comme je ne saurais témoigner de la valeur scientifique des raisons qu'on m'a données de ce fait sur les lieux, je m'abstiens de les consigner dans mon rapport."

"L'Eden" du Témiscamingue, comme disait le Père Paradis, c'est sa partie supérieure, là où débouchent la rivière Blanche et la rivière des Quinze, celle-ci entre des rivages aux molles et fléchissantes ondulations, chargés des sucs les plus généreux de la terre et offrant aux colons les plus riants et les plus attrayants aspects. L'autre, comme l'eau qui s'échappe d'une urne trop pleine, coule à travers des prairies à moitié submergées, lourdes de leurs grasses couches d'alluvion et flottant, pour ainsi dire, comme des champs d'algues que le flot de la mer recouvre et redresse tour à tour, dans un mouvement uniforme et cadencé.

Ah ! la belle et luxuriante terre promise aux colons de l'avenir, et comme on songe en la contemplant, avec une amère et douloureuse mélancolie, à toute

FERME DANS LES BOIS SUR LES BORDS DE LA RIVIÈRE BLANCHE.

UNIV. OF MINN.

cette vaillante et vigoureuse jeunesse canadienne qui déserte ses foyers et s'en va consumer sa force dans les fabriques américaines ! Comme on déplore de ne pas la voir venir ici plutôt se déployer en liberté et conquérir en peu d'années, avec peu de labeur, cette aisance heureuse et cette plénitude bénie de toutes les choses nécessaires qui fait les peuples contents de leur sort autant que modestes dans leurs désirs, peuples laborieux, honnêtes, capables de soutenir les plus rudes épreuves aux jours fatals, parce qu'ils ont conservé toute leur vigueur, parce que rien n'a altéré leur sève ni les sources vitales de l'énergie, ni cette abondance de jeunesse qui accompagne jusque dans la maturité les peuples bien formés et bien constitués !

De quelque côté qu'on tourne les regards, sur les profondes et fertiles étendues que baigne le Témiscamingue, dès qu'il commence à écarter au loin ses rives et à s'élargir en liberté, au sortir de l'étroit et tumultueux cours de la rivière des Quinze, on ne voit nulle part de montagnes, ni de brusques saillies du sol, ni de reliefs fortement accentués, mais une longue ondulation de prairies alternant avec des coteaux délicatement esquissés, surmontés au loin par des plateaux qui étendent leur large surface jusqu'aux dernières limites de l'horizon.

III

Lorsqu'en remontant le Témiscamingue, on arrive à la rivière des Quinze, on longe la réserve des Indiens, territoire fédéral où un groupe de l'ancienne tribu des Algonquins possède un petit village et cultive une étendue de terre déterminée, appelée "Réserve," que le gouvernement a fait diviser en lopins pour chaque famille d'Indien séparément.

La dimension de la Réserve est d'environ 38,400 acres. C'est là, exactement, un peu au-dessus de la rivière Blanche, par 47, 37½ de latitude nord, que se trouve la ligne frontière entre les deux provinces de Québec et d'Ontario.

Sur un parcours de plus de quatre milles, depuis son embouchure jusqu'au premier rapide qui l'intercepte, la rivière des Quinze est non seulement navigable, mais encore tellement profonde qu'un grand bateau à vapeur peut suivre sa marche en se tenant à quelques pieds seulement du rivage. De chaque côté, le terrain, diversement et gracieusement accidenté, présente un aspect des plus pittoresques qui rappelle, à s'y méprendre, le ravissant paysage de l'embouchure de la Mistassini, au Lac Saint-Jean.

A sa droite, on a la rive orientale où croît une forêt luxuriante et où se dressent lentement des coteaux portant un sol végétal rempli de promesses. A gauche se trouve la " réserve des Indiens," où s'élève sur une petite hauteur, tout près de la rive, l'école sauvage destinée à donner les premiers rudiments de l'éducation à ces grossiers enfants de la nature.

C'est au moins un spectacle peu commun et des plus piquants, à coup sûr, que cette école de sauvages fondée par des blancs là où les blancs ont encore à peine pénétré. Aux confins déserts d'une province immense, dont pas même la centième partie n'est habitée, au-delà d'une région à peu près inconnue, où quelques rares colons ont dressé à la hâte un abri précaire, au-delà de l'immensité en apparence infranchissable des forêts, des lacs, des vallées mystérieuses et des plateaux à perte de vue, au-delà des plus lointaines retraites, inaccessibles jusqu'ici à toute communication, à tout contact du dehors et à toute civilisation, on découvre ! .....alors que le voyageur perdu dans sa pensée, cherche le secret de ces étranges courants qui portent et disséminent les hommes sur tous les points du globe, on découvre une école de sauvages organisée, agissante, bien réelle, de véritables petits Peaux-Rouges qui s'y rendent tous les jours, qui s'y tiennent assis sur des bancs

des heures entières, et qui écoutent un maître leur enseignant à trouver un sens dans des signes tracés les uns à côté des autres sur une ardoise, et à former eux-mêmes d'autres sens avec d'autres signes, sans le secours de la parole ou du geste !

C'est là le prodige, c'est là le triomphe de l'enseignement chez ces natures primitives, grossières, inaccessibles à toute idée abstraite, incapables de voir dans les signes autre chose que l'image exacte, que la représentation rigoureuse de ce que l'on veut exprimer. Des signes, qui ne sont que de convention, dépassent l'intelligence commune des Indiens, lesquels ne comprennent absolument que ce qui tombe sous les sens. La sphère de leurs idées étant très étroite, bornée à ce qui les entoure immédiatement, sans qu'ils puissent rien soupçonner au-delà, il en résulte que leur langue est nécessairement peu étendue, et cependant elle est très riche, très imagée, tellement susceptible, dans son état rudimentaire, de recevoir toutes les empreintes, qu'on peut lui trouver des mots pour exprimer jusqu'aux plus subtiles nuances des choses.

Dans un voyage qu'il a fait l'année dernière, l'auteur de ce livre a visité l'école sauvage du lac Témiscamingue. Il y a trouvé vingt et un élèves, dont la plupart pouvaient lire et dont plusieurs écrivaient passablement. Il a été surpris de leur prononciation,

d'autant plus qu'ils ne parlent que leur langue et ne lisent que machinalement l'anglais, sans rien comprendre aux mots qu'ils énoncent. On ne songe donc pas à leur faire de questions inutiles, et l'on se demanderait quel peut être le résultat d'un enseignement aussi forcément limité, si l'on ne savait que l'école est le meilleur instrument de civilisation, et que le seul fait de réunir les enfants, pour des exercices et dans un effort communs, est le premier et le plus sûr moyen de les habituer à l'idée d'une vie sociale qui soit plus que le simple groupement des individus.

C'est depuis une couple d'années tout au plus que les commerçants de bois ont poussé leurs bandes destructives jusqu'au pays des Quinze. Avant 1885, ils n'avaient guère dépassé la région du lac Kippewa ; aujourd'hui leurs concessions de coupe s'étendent jusqu'au voisinage de la ligne de partage des eaux. Même, enfin d'éviter les rapides des Quinze, où les billots sont exposés à beaucoup de difficultés et d'entraves, on parle de pratiquer un canal, en s'aidant du cours de quelque rivière, depuis la tête des Quinze jusqu'au lac Témiscamingue. Il paraît de plus que des arpenteurs du gouvernement sont allés explorer le terrain dans ce but.

Ce qui est certain, c'est qu'avant longtemps l'exploitation forestière se pratiquera surtout dans la ré-

gion des Quinze, de sorte que l'embouchure de cette rivière deviendra un poste des plus avantageux et de la plus grande importance.

IV

Lorsqu'après être parvenu à la hauteur du lac Témiscamingue, on veut rebrousser chemin et descendre l'Outaouais, on passe devant la " réserve des Indiens," puis devant l'embouchure de la rivière Blanche, en suivant un chenal étroit et peu profond, le long des prairies à fleur d'eau. On laisse à sa droite la pointe Wabee, riche en pierre à chaux de la plus belle qualité; on dépasse à gauche l'embouchure de la Loutre et l'île de M. Bonaparte Wyse, à laquelle on a donné le nom de Sainte-Hélène; on longe les emplacements que se sont réservés sur le bord du lac les actionnaires de la future colonie française, et l'instant d'après, on est tout surpris de voir le bateau accoster doucement le long d'un petit quai naturel, formé de roches de granit qui semblent s'être placées les unes à côté des autres avec une symétrie préméditée. Au bout de ce quai, l'on descend sur une espèce d'appontement, en forme de chevalet, qui a été installé pour faciliter le débarquement des voyageurs, depuis qu'un bateau à vapeur parcourt le Témiscamingue.

Tout le paysage, depuis le rapide des Quinze, n'a fait que glisser comme un rêve sous les yeux, et le voyageur se trouve déposé sur une petite pointe de rochers granitiques qui s'avance d'une centaine de pieds tout au plus dans le lac, et, devant lui, flotte et se déploie au loin un orbe de forêts et de coteaux aux nuances mobiles, vaste panorama d'une grâce de contour exquise et d'une majestueuse harmonie.

C'est ici la fameuse Pointe Piché, fameuse parmi les chasseurs et les Indiens, à cause de l'homme qui lui a donné son nom, le père Piché, type le plus parfait de ces traiteurs d'autrefois qui s'aventuraient seuls jusqu'aux dernières limites habitables du nord, et y vivaient seuls, des années entières, sans communion possible avec leurs semblables et n'ayant de rapports, deux fois l'an, qu'avec les Indiens en route pour les différents pays de chasse, ou à leur retour, aux premiers jours du printemps.

Mais le père Piché, lui, n'était pas seul, contrairement à l'antique usage. Il avait une femme pour remplir les longues et accablantes heures de la solitude. Petit à petit les enfants, augmentant en nombre et grandissant tour à tour, avaient formé une famille qui était tout un petit monde dans le désert. L'ancienne chaumière, qui n'avait été d'abord qu'un abri contre les rigueurs des saisons, s'était transformée insensiblement en une demeure de campagne sem-

blable à celles des bords du St. Laurent, grande, bien divisée, bien aménagée, confortable, offrant toutes les images et toutes les ressources de la civilisation.

Relativement enrichi par son commerce de fourrures avec les Indiens, le père Piché avait réussi à faire donner une éducation complète et parfaite à quatre de ses filles, dont les deux dernières, qui habitent seules aujourd'hui le toit paternel, en charment et en anoblissent l'intérieur, encore quelque peu rude, par l'hospitalité affable, la courtoisie digne qu'elles exercent envers l'étranger, et par une distinction de manières, une sûreté et une élégance de langage qu'on ne rencontre que dans la meilleure société des villes.

Voilà plus de vingt ans que le père Piché habite sa pointe et qu'il y fait avec les Indiens le commerce de fourrures, en opposition à la compagnie de la Baie d'Hudson qui avait autrefois le privilége exclusif de la traite. Son magasin, rempli d'effets, de vêtements et de provisions qu'il trafique contre des peaux, est une espèce de hutte noire, à moitié ensevelie, dont on ne voit guère que le toit hors de terre, et, dans le pignon, une porte solidement cadenassée.

C'est dans ce " réduit obscur et ténébreux " que le père Piché a amassé laborieusement une honnête fortune qui lui a permis de s'entourer de tout le luxe que comporte un séjour loin des hommes et de toutes

les commodités de la vie. Ces commodités, il a réussi à se les donner en assez bon nombre, sur place, par la culture et grâce aux talents domestiques de sa femme et de ses filles. A ces dernières seules est dévolu le soin du jardin spacieux qui s'étend en arrière de la maison et qui renferme une variété surprenante de légumes, de fruits, de plantes et de fleurs. Nous y avons vu, un peu après la mi-juillet, des melons à la veille de mûrir, des citrouilles en abondance, des oignons, des pavots de huit pieds de hauteur, des pruniers sauvages, des groseillers d'une très belle venue, des cerisiers à grappes, des pommiers, des rosiers chargés de roses, des pensées, des lys de Pennsylvanie, plusieurs variétés de fèves, et enfin, sans que nous voulions faire ici une énumération qui aurait l'air d'un tableau, de vigoureux plants de maïs, des tomates, et jusqu'à des citronelles, fruit qui mûrit difficilement même sous des latitudes plus favorables que celle du haut Outaouais.

Au-delà du jardin on peut voir encore un beau champ de pommes de terre, et tout près, broutant l'herbe des enclos, les seules bêtes à cornes qu'il y ait encore dans toute la partie supérieure du Témiscamingue. Quelle admirable terre à pâturages, pourtant, que cette région si bien arrosée, si bien découpée, et comme il faudra peu de temps aux colons qui commencent seulement à pénétrer dans le canton Guigues,

pour découvrir les sources de profit qu'ils pourront tirer de l'élevage des bestiaux et des industries variées qui en découlent !

Aujourd'hui, ce n'est pas seulement le bétail qui manque dans cette partie de la province, mais encore les colons eux-mêmes, lesquels s'y jetteraient par centaines, si, par hasard, on leur donnait des chemins. A l'heure actuelle, c'est à peine si l'arpentage même du canton est complété. Il est difficile de comprendre avec quelle lenteur traditionelle on procède là, comme ailleurs, à cette opération indispensable qui doit précéder les défrichements, opération sans laquelle ils sont impossibles, sans laquelle, du moins, les colons sont exposés à toutes sortes de déboires, de troubles dans leur possession et de conflits que font naître les moindres prétextes, les moindres exigences, inattendues et intempestives.

V

Le gouvernement d'Ontario a fait arpenter, l'année dernière, huit cantons à la fois dans le haut Témiscamingue, avant même qu'il y eût un seul défrichement d'effectué, mais uniquement dans la prévision que les défrichements ne tarderaient pas à suivre de près les arpentages. Nous, fidèles aux habitudes routinières

et processives qui ont été de tout temps le caractère distinctif de nos opérations, nous laissons la colonisation se faire au hasard, et faute de mesures préliminaires qui, dans bien des cas, peuvent devenir des mesures préventives, nous laissons les difficultés se préparer tranquillement sous nos yeux et s'entasser jusqu'au jour où elles deviendront irrémédiables ou insolubles.

Faute de chemins, les quelques colons établis aujourd'hui dans l'intérieur du canton Guigues sont obligés de payer de quatre à cinq dollars pour faire transporter à dos d'homme un baril de farine jusqu'à leurs lots respectifs. Comment veut-on que la colonisation progresse dans des conditions semblables, et combien sont justes les reproches d'imprévoyance et d'inertie qu'on a pu adresser de temps à autre à toutes les administrations antérieures à celle d'aujourd'hui !

Quelques milles plus bas que la Pointe Piché, à peu près à la ligne d'intersection des cantons Guigues et Duhamel, le bateau arrête à un endroit connu sous le nom de " Mine d'Argent de Wright."

Cette mine, quelque dénomination toute moderne qu'on lui ait donnée, n'en est pas moins très anciennement connue. Sous le régime antérieur à la conquête, des géographes et des géomètres français avaient pénétré à peu près partout, jusqu'aux der-

nières limites du vaste territoire connu sous le nom de " Nouvelle-France." Ainsi, dès 1733, un arpenteur français, du nom de Normandin, s'était rendu jusqu'à deux cents milles au nord-ouest du lac Saint-Jean, plus loin qu'aucun arpenteur moderne ne l'a fait encore, et avait dressé de toute cette région la carte la plus fidèle et la plus détaillée que nous possédions encore aujourd'hui. Bien avant lui, en 1688, Jean-Baptiste Louis Franquelin, hydrographe du roi, avait exploré tout l'Outaouais supérieur; il avait reconnu la même mine qui porte aujourd'hui le nom de Wright, et avait donné à l'endroit où elle se trouve le nom " d'Ance de la Mine." C'est ce que nous avons pu constater d'après un exemplaire unique, conservé au ministère des Terres, d'une carte dressée par lui et dont nous donnons immédiatement ci-dessous le *fac-simile :*

" Carte de l'Amérique Septentrionale, depuis le 25e jusqu'au 65e degré de latitude environ.

140 et 235 de longitude.

Contenant les pays de Canada, Nouvelle-France, la Louisiane, la Floride, Virginie, Nouvelle Suède, Nouvelle York, Nouvelle Angleterre, Acadie, Isle de Terreneuve.

Le Tout très fidèlement dressé, conformément aux observations que l'auteur en a faites lui-même, pendant plus de seize années, par ordre des gouverneurs et Intendants du Pays, pour le service du Roy, et pour leur instruction particulière ; et suivant les Memoires et Relations qu'il a eu soin de recueillir, exactement par le même

ordre et pendant le même temps, de tous les Voyageurs les plus entendus qu'il a consultez, et confrontez avec une application toute particulière :

En l'année 1688, par

JEAN-BAPTISTE. LOUIS FRANQUELIN,
Hydrographe du Roy,
A Québec en Canada."

La " Mine d'argent" est aujourd'hui la propriété (1) collective de MM. Wright, Goodwin et Brophy, d'Ottawa. On l'a dit remarquablement riche ; mais, jusqu'à présent, elle n'a été que faiblement exploitée, malgré différentes tentatives réitérées de temps à autre pour le faire dans des conditions lucratives. Nous croyons que les circonstances n'ont pas encore été assez favorables, et que les propriétaires attendent que la population et les communications se soient développées suffisamment pour les rendre telles.

En face de " l'Ance de la Mine," de l'autre côté du lac, dans la province d'Ontario, s'étend une des plus admirables régions agricoles du Canada. Généralement, du côté de la province de Québec, le littoral du lac, sur une profondeur variant de deux à

(1) Nous ferons remarquer ici que Franquelin emploie l'ortographe originale "*ou*" dans tous les mots où l'usage moderne, tiré de l'anglais, a presque généralement substitué le double *v*. Ainsi il écrit "*Outaoua*," et non pas Ottawa, *Mataouan* au lieu de Matawan... et ainsi de suite.

trois milles, est brisé et montagneux ; les coteaux et les vallées ne commencent qu'au-delà de cette barrière qui a donné si longtemps au pays toutes les apparences de la stérilité. Mais, du côté d'Ontario, le sol commence à être cultivable, même à partir du rivage. C'est ici, croit-on, que devra aboutir la ligne de chemin de fer de North Bay au Témiscamingue. La moitié supérieure de la rivière de Montréal arrose toute la contrée d'alentour et a servi jusqu'ici de seul moyen de communication aux " bourgeois de chantier" et à leurs " engagés," moyen lent et communication pénible, mais grâce au nouveau chemin de fer, on sera transporté en quelques heures seulement sur les bords du lac, en face de la partie qui sera peut-être la plus importante dans un avenir prochain.

Cette section du lac gèle de bonne heure et la glace y est toujours bonne, en sorte que les colons de Guigues et de Duhamel pourront se rendre aisément, l'hiver, au chemin de fer de North Bay, en attendant qu'ils aient le leur, à travers le comté de Pontiac, tandis qu'à Opémikan, huit milles plus bas que le Long Sault, où l'on parle également de faire aboutir la ligne nouvelle, le lac est plein de courants; la rivière Kippewa, débouchant violemment dans les environs, empêche la glace de se former assez tôt et assez solidement, et les colons courraient grand risque de ne pouvoir se rendre au chemin de fer la

plupart du temps, ce qui aurait probablement pour effet de déplacer la colonisation trop largement au profit de la province d'Ontario.

Voici maintenant l'île Brulée, qui renferme en abondance de la pierre à chaux. Les Indiens, employés au travail de l'extraction par le Père Fafard, économe de la Mission des Oblats, la détachent avec le pic et la préparent sur les lieux. Elle est ensuite vendue aux colons qui la font transporter à bord du bateau à vapeur, la *Minerve*.

En ligne avec l'île Brûlée se présentent, un peu plus bas, la Grande Ile, puis l'île des Sœurs, st enfin la Pointe au Vin, qui forme l'extrémité occidentale de la Baie des Pères, centre de tout le pays de Témiscamingue, futur ville et poste assez important pour avoir déjà conquis une véritable célébrité.

CHAPITRE VI

—

LA RÉGION DU NIPISSINGUE

—

I

Dans les chapitres précédents, nous avons suivi la rivière Outaouais depuis la tête du lac Témiscamingue jusqu'à l'embouchure de la rivière Mattawan. Maintenant, il convient de faire une diversion du côté ouest de la rivière et de pénétrer jusqu'à la région du Nipissingue qui est intimement liée par la rivière Mattawan, par un système de communication fluviale qui a duré plus de deux siècles, et enfin par le caractère de la colonisation moderne au bassin oriental de l'Outaouais et, à vrai dire, à la province de Québec tout entière.

C'est en effet la route par excellence que suivaient jadis les " voyageurs " canadiens qui se rendaient dans les contrées lointaines de l'Ouest, poussés soit par le goût des aventures, soit par le désir de réaliser de gros bénéfices en trafiquant des fourrures avec les Indiens.

Le premier européen qui traça cette route à nos ancêtres est l'immortel Champlain lui-même qui, en 1615, après avoir remonté l'Outaouais, prit à sa gauche la rivière Mattawan, atteignit le lac Nipissingue, puis la rivière des Français, explora, selon les uns, une bonne partie des rives du lac Huron et redescendit ensuite vers le lac Ontario, cette " mer douce," comme il l'appelle, " ce lac qui ne réfléchissait encore que les sombres forêts de ses rives solitaires, et qui baigne aujourd'hui tant de villes florissantes. (1) "

Dans cette immense solitude, peuplée seulement de quelques milliers d'hommes errant à l'aventure sous le dôme des forêts ou le long des larges cours d'eau, les grands fauves, par troupes nombreuses, les élans et les caribous au panache étagé, les animaux à fourrure de toutes les espèces couraient en liberté, des bords de l'Atlantique jusqu'à l'extrémité des grands lacs, maîtres sans partage et sans conteste d'un domaine sans limites.

Plus tard, et pendant une longue suite d'années, jusque vers le milieu du dix-neuvième siècle, on a vu de nombreuses flottilles de canots, richement chargées de pelleteries, remonter régulièrement la rivière des Français, suivre le lac Nipissingue, puis la

(1) Garneau. Hisoire du Canada, 1er volume, p. 66.

rivière Mattawan et enfin déboucher dans l'Outaouais qui les conduisait jusqu'à Montréal, où était le quartier général du commerce des fourrures.

Par suite du changement des conditions de ce commerce, par suite de l'éloignement de plus en plus sensible du gibier à fourrures, de l'ouverture de communications nouvelles, mais pardessus tout de l'apparition des steamers sur les grands lact et des chemins de fer sur leurs bords, la route de l'Outaouais et de la rivière des Français est tombée graduellement en désuétude, et l'on n'entend plus sur la Mattawan et le lac Nipissingue, retentissant si souvent jadis des gais et bruyants éclats de la chanson des voyageurs, que le bruit assourdissant des trains du Pacifique, les refrains des hommes de chantier, le mouvement continu des scieries et les échos multiples de l'industrie humaine qui s'éveille en maint endroit de ces parages déserts.

L'Outaouais inférieur a été longtemps la voie unique utilisée par la navigation à vapeur, le rapide de Carillon ayant été canalisé pour des bateaux tirant cinq pieds et demi d'eau dès 1827, et, jusqu'en 1845, la plus grande partie du commerce entre Montréal et le Haut-Canada s'est faite par cette voie. Durant la saison de la navigation, les "propellers" remontaient presque sans interruption l'Outaouais jusqu'à Bytown d'où, en suivant le canal Rideau, ils pénétraient jus-

LAC NIPISSING

qu'au cœur même de cette province, à Kingston, au pied du lac Ontario. Puis ils revenaient à Montréal par le St. Laurent, n'ayant plus qu'à descendre le fleuve, leur léger tirant d'eau leur permettant de sauter les rapides en toute sûreté.

Le parachèvement des canaux du St. Laurent, en 1846, rendit presque inutile la route du canal Rideau, laquelle finit par perdre de son importance et ne servit plus dans la suite que de voie de communication entre les districts riverains, et pour des fins toutes locales.

II

Le lac Nipissingue, qui s'étend de l'est à l'ouest, entre le 46e et le 47e degrés de latitude nord, et par 80° de longitude ouest, est situé sur le versant occidental de la ligne de faîte et appartient par conséquent au système des eaux qui se déversent dans le lac Huron.

L'extrême longueur du lac Nipissingue, d'une forme irrégulière, atteint trente milles, de l'est à l'ouest, et sa largeur extrême, du nord au sud, est d'environ 20 milles. On peut évaluer sa superficie à 600 milles carrés, en chiffres ronds. Sa hauteur est de 632 pieds au-dessus du niveau de la mer.

La rive septentrionale du lac consiste en rochers granitiques de peu d'élévation ; mais sur la rive sud, les rochers primitifs se dressent hardiment au-dessus de l'eau qui atteint parfois jusqu'à trente brasses de profondeur, et, généralement, au moins trois brasses le long des bords.

La décharge du Nipissingue se fait par la célèbre rivière des Français qui porte le tribut de ses eaux au lac Huron, après une succession de cascades. Ces cascades réunies opèrent une descente de 60 pieds environ.

La première de ces cascades s'appelle " la Chaudière " ; puis viennent, dans l'ordre suivant, le " Rapide des Pins," celui des " Grands Récollets," et enfin celui des " Petites Dalles " qui ferme la série.

La rivière des Français débouche dans le lac Huron par une multitude de chenaux différents, formés par des groupes nombreux de petites îles. La rivière elle-même, quoique s'évasant parfois en un large bassin, est divisée en deux chenaux principaux sur la plus grande partie de son cours.

On peut, à proprement parler, dire que la rivière des Français est plutôt une suite de lacs qu'un cours d'eau continu. Entre les différents rapides, la profondeur de l'eau est très grande relativement ; les intervalles de nappes liquides sont semés d'îlots,

revêtus à profusion de cèdres et de sapins, et présentant toutes les formes possibles de la beauté pittoresque; pendant que, ça et là, de larges baies découpent le rivage jusqu'à des profondeurs telles que de grandes flottes pourraient y trouver un mouillage, sans qu'on pût les apercevoir à travers l'infini labyrinthe des îles. En dehors des baies, le cours proprement dit de la rivière ressemble plutôt à une passe étroite n'ayant pas plus de deux à trois cents pieds de largeur, encaissée entre des falaises gigantesques de granit, sans rivages.

A la sortie de chaque passe nouvelle et chaque fois que l'on pénètre dans un bassin nouveau, il semble que les îles deviennent de plus en plus nombreuses, les baies de plus en plus variées. Ce spectacle est d'une beauté magique telle, les défilés, les bassins et les baies offrent une variété d'aspects si inattendue, si saisissante, qu'on croit avoir devant les yeux un décor féérique à chaque instant renouvelé, et la pensée se reporte naturellement au panorama des "Mille Iles" du St. Laurent. Celui-ci reste néanmoins, comme effet et comme enchantement, bien au-dessous de celui qu'offre, dans ses lointaines et obscures retraites, l'admirable, poétique et solitaire rivière des Français.

***

Depuis la construction du chemin de fer du Pacifique, la partie de la province d'Ontario qui porte le nom de district de Nipissingue, lequel s'étend au nord-est des districts de Parry Sound et de Muskoka, et au nord de la Baie Georgienne, entre les 79e et 81e degrés de longitude, a été rapidement divisée en cantons, dont quelques uns, ceux naturellement qui occupent le voisinage de la ligne, ont déjà acquis un développement marqué. Citons entre autres les deux cantons voisins de Ferris et de Bonfield qui aboutissent, celui-ci au lac Talon, celui-là au lac à La Truite, en longeant la côte orientale du lac Nipissingue. Ces deux cantons sont traversés par le lac Nasbonsing, à l'extrémité duquel se trouve la station de Callendar, village improvisé qui vit bâtir, en 1884 seulement, ses premières *log-houses.*

Le canton Bonfield doit son nom à un riche commerçant de bois qui possédait de grandes concessions de coupe dans le district de Nipissingue. Le 4 avril, 1886, ce canton fut érigé en paroisse, sous le vocable de Ste-Philomène, par Mgr U. Z. Lorrain, vicaire apostolique de Pontiac, et constitué en municipalité au mois d'octobre suivant.

Déjà l'on y compte près de deux cents familles franco-canadiennes et sept à huit familles irlandaises ; les familles anglaises, protestantes, y sont au nombre d'une trentaine.

Ce sont des canadiens-français qui dirigent les affaires municipales, de même que celles de trois écoles catholiques qui sont déjà établies dans le canton. Ils ont bâti une église au pied du lac Nasbonsing, à vingt arpents de la station de Callendar, et une trentaine de maisons, entre ce point et le lac. Eglise et maisons, on le pense bien, ne sont ni élégantes, ni coûteuses, ni même solides ; mais leur érection n'en offre pas moins un indice des progrès rapides de l'élément franco-canadien dans ces parages isolés et lointains. Et ce qui démontre encore davantage jusqu'à quel point ces progrès s'accentuent de jour en jour, c'est qu'il est question de démembrer le diocèse de Toronto et de créer un vicariat apostolique au Sault Sainte-Marie.

Une distance de treize milles seulement sépare de Bonfield le canton Mattawan. Un chemin qui se construit actuellement le mettra en communication directe avec ce dernier endroit avant la fin de la présente année. Un autre espace, de 23 milles, le sépare de North Bay, endroit d'avenir, déjà très animé, qui se trouve sur le parcours de la ligne du Pacifique, au nord du lac Nipissingue.

Il restait encore, au commencement de 1888, une centaine de lots à prendre dans la paroisse de Ste. Philomène. Pour rentrer en possession, les colons n'ont presque rien à débourser, les terres étant données gratuitement, dans Ontario, par le gouvernement. Un père de famille peut prendre deux lots : un jeune homme de plus de dix-huit ans peut en prendre un. Pour faire inscrire une concession de lots au bureau de l'agent des terres, un colon n'a d'autres formalités à remplir que de se présenter avec deux témoins qui déclarent sous serment que les lots ne sont pas occupés. Puis il paie un dollar et demi et devient propriétaire des lots qu'il a retenus, à la seule condition de se bâtir, de faire de la terre et de payer les taxes municipales. Cinq ans après la formalité de l'inscription, le colon devient acquéreur de son titre de propriété.

Les lots, pris dès l'établissement du canton, ne sont encore qu'imparfaitement défrichés, cela ce conçoit. Cependant, ceux d'entre eux, d'une contenance de 160 acres, qui ont environ quarante acres en culture et qui occupent une localité favorable, ne valent pas moins de quinze à dix-huit cents dollars ; et, dans cinq ans d'ici, ils en vaudront assurément quatre mille, pour peu que les colons mettent de diligence et d'intelligence à les améliorer.

Les cantons qui se succèdent sur le parcours du

Pacifique, entre Pembroke et North Bay, offrent tous, au premier aspect, de même que les rives de l'Outaouais, une longue arête presque uniforme d'escarpements plus ou moins monstrueux, derrière lesquels s'étend un pays plat dont on serait loin de soupçonner la fertilité. Ce pays est propre à toutes les espèces de produits agricoles que l'on récolte dans la province de Québec.

"Le climat est très favorable à la santé ainsi qu'à l'agriculture, dit un missionnaire de Bonfield. La neige arrive vers la mi-novembre et avec le froid, mais pas aussi terrible que dans les environs de Québec. Jamais plus de trois pouces de neige et aussi, au dire de ceux qui y sont établis depuis six et sept ans, jamais de tempêtes qui aient duré un jour.

Dès le quinze avril la neige et la glace ne sont plus qu'un souvenir, en sorte qu'il est aisé de commencer à bonne heure les travaux des champs.

L'été est chaud, mais ce n'est pas une chaleur accablante ; cela est sans doute dû au voisinage des forêts et des nombreux lacs, de toute grandeur, dont l'eau toujours froide est excellente à boire.

L'automne depuis deux ans a été bien beau.

Les gelées n'ont aucunement fait dommage aux grains semés en temps raisonnable le printemps.

Les récoltes ont été bonnes non seulement sous le rapport de la qualité, mais aussi de la quantité du grain. Le mil et le trèfle donnent bon rapport."

Partout, la terre repose sur un fonds d'argile compacte, et présente à la surface trois caractères dominants que les gens de l'endroit désignent sous les noms de " terre jaune, toujours fraîche et facile à tra-

vailler," "terre jaune légère," et enfin "terre grise." Celle-ci comprend ce qu'on appelle les "Prairies de castors," pièces de terre déboisées, jadis submergées par les écluses des castors et aujourd'hui couvertes de foin.

On rencontre de ces prairies un peu partout; elles sont pour la plupart très faciles à égoutter et à semer en mil.

Les castors étaient autrefois très nombreux dans tout le district du Nipissingue. On peut même faire remonter à plusieurs siècles leurs ingénieuses constructions aquatiques. Ces intelligents et diligents animaux élevaient des barrages sur les cours d'eau et les petites rivières, et inondaient ainsi de grandes étendues de forêts, les transformant en lagunes autour desquelles ils établissaient leurs colonies et construisaient leurs demeures a double étage. L'eau, rendue stagnante, ne tardait pas à pourrir les racines des arbres; l'un après l'autre, lentement mais sans relâche, pendant de longues périodes de temps, ceux-ci tombaient, s'entassaient dans la lagune et la saturaient de leur matière en décomposition qui, à son tour, s'enfonçait et formait une épaisse couche inférieure de terre végétale. Avec le temps les barrages des castors étaient brisés et emportés par les inondations; la petite rivière reprenait son cours primitif dans un lit étroit, et tout l'espace environnant était bientôt

couvert d'un luxurieux tapis de verdure et de fleurs sauvages, champ de pâturage favori des élans, des cerfs et des chevreuils, en attendant qu'il devînt plus tard un riche champ de fourrage pour le bétail du colon.

On ne saurait croire les terribles ravages accomplis par le feu sur toute la surface de cette région. Des centaines de milles y ont passé ; l'œil n'aperçoit souvent, jusqu'aux horizons les plus lointains que le regard peut atteindre, que d'immenses étendues absolument dévastées, dénudées. Les arbres, dépouillés de leurs branches, noircis, mais restés debout, pourrissent lentement dans une atmosphère éclatante et répandent un masque d'horreur sur la nature agonisant à leurs pieds. Cette forêt décharnée, grelottante, qui plonge dans ses propres cendres ses racines encore vivaces, semble crépiter et craquer encore comme si l'ardente flamme, réfugiée dans ses troncs, la dévorait mystérieusement. On dirait de loin une armée confuse de squelettes, restés debout dans la mort et brandissant sans relâche toute espèce de tronçons d'armes et des hampes de drapeaux déchiquetés.

C'est au nord du district de Nipissingue que se trouve le lac Tamacamingue, autre magnifique nappe d'eau d'une étonnante limpidité, remplie d'îles et bordée de rivages qui offrent une étrange physionomie, avec leurs montages à demi sorties de terre et leurs forêts à demi renaissantes sous leurs cendres.

Ce lac a deux débouchés, l'un au sud, par la rivière Esturgeon qui coule jusqu'au lac Nipissingue, l'autre au nord, par un cours d'eau qui va rejoindre la rivière Montréal, laquelle se déverse dans la rivière des Outaouais, comme on l'a vu précédemment.

La compagnie de la Baie d'Hudson y a un poste, sur l'île aux "Ours," où se sont rassemblées une vingtaine de familles indiennes.

Le Tamacamingue est très poissonneux. Il prend à glace vers le commencement de décembre et dégèle entièrement vers le milieu de mai.

CHUTE DE LA RIVIÈRE AUX ESTURGEONS.

CHAPITRE VII

—

LE COURS DE LA MATTAWAN

—

En sortant de l'extrémité orientale du lac Nipissingue on entre dans la rivière La Vase, qui est l'ancienne route des " Voyageurs."

Cinq milles de navigation en canot, coupés par trois portages, conduisent à la ligne de division des eaux, à la suite d'une ascencion de trente-cinq pieds. Cette ligne de division est à 667 pieds au-dessus du niveau de l'océan.

Trois quarts de mille plus loin on atteint le lac La Truite, de huit milles et demi de longueur, dont les eaux se rétrécissent à l'extrémité inférieure et forment une passe encaissée entre des rochers granitiques, d'environ trois arpents de longueur, qui conduit au lac La Tortue.

Le lac La Tortue est long de quatre milles un quart et large d'un mille en moyenne. Sa profondeur est très grande, comme celle du lac La Truite. Ces

deux lacs réunis offrent donc une navigation non interrompue de près de treize milles.

Il n'y a qu'un pied de différence dans la hauteur respective de leurs niveaux.

Le lac La Truite est à vingt-trois pieds au-dessus du lac Nipissingue. C'est de là que s'échappe la rivière Mattawan, le plus large et le plus profond de tous les affluents de l'Outaouais sur la rive ouest. Il est à 83 pieds au-dessus du lac Huron et à 655 pieds au-dessus du niveau de l'Océan.

Depuis la ligne de partage des eaux jusqu'au lac La Tortue la chute est donc de treize pieds à peu près.

La sortie du lac La Tortue se fait par une rivière étroite, rapide et en général peu profonde qui, après une course d'un peu plus de quatre milles et une chute de trente-deux pieds, relie ce dernier lac au lac Talon, autre belle nappe d'eau de sept milles de longueur et d'une profondeur variant de dix à vingt brasses.

Nous sommes ici à 622 pieds au-dessus du niveau de la mer.

A son tour le lac Talon se décharge abruptement par une cascade étroite, de 43 pieds de hauteur, enserrée entre deux bords de rochers granitiques escarpés et anguleux, qui ont l'air de vouloir se précipiter l'un sur l'autre pour combler le gouffre qui les sépare.

A la suite de la cascade, se présentent tour à tour des bassins et des rapides, dont les longueurs totales ne dépassent pas trois milles et la dénivellation vingt et un pieds, et qui nous conduisent jusqu'à une chute de trente-quatre pieds, dite des Paresseux.

Immédiatement au-dessous de la chute des Paresseux, on tombe dans l'eau profonde, entourée de rochers syénitiques, hérissés en pointes, qui forment comme un collier de granit ; trois milles plus loin on trouve un autre rapide, qui aboutit également à une nouvelle nappe d'eau presque ovale, d'une cinquantaine de pieds de profondeur, et, ainsi de suite, jusqu'à ce que l'on arrive au magnifique lac Plain-Chant, qui a près de six milles de longueur, une largeur de quatre à cinq cents pieds et une profondeur dépassant à certains endroits quarante-cinq brasses.

Entre le pied de la chute des Paresseux et l'entrée du lac Plain-Chant, la différence de niveau est de dix-huit pieds.

A l'extrémité inférieure de ce dernier lac, on n'est plus qu'à deux milles et demi du confluent de la Mattawan avec la rivière Outaouais, et l'on aura à franchir encore trois rapides, dont on évalue la chute à vingt et un pieds.

Comme on le voit, le caractère distinctif et tout à

fait singulier du cours de la Mattawan, consiste en une succession rapide de cascades alternant avec des bassins, sorte de coupes profondes que la nature a creusées abruptement et presque perpendiculairement à leurs pieds. Les cascades ont opéré une descente de cent soixante-dix pieds dans la Mattawan, depuis sa sortie du lac de la Truite, en sorte qu'à son confluent avec l'Outaouais, on se trouve à une hauteur de quatre cent quatre-vingt-cinq pieds au-dessus du niveau de l'Océan.

Sur tout ce parcours, qui est de quarante-deux milles, il y a trente et un milles naturellement navigables, même pour les vaisseaux d'un fort jaugeage. On n'aurait donc qu'une dizaine de milles à canaliser pour rendre la Mattawan entièrement navigable, depuis son embouchure jusqu'à l'extrémité supérieure du lac de la Truite ; et, de celui-ci au grand lac Nipissingue, comme la distance est de trois milles au plus, on voit qu'il serait facile d'établir une communication fluviale non interrompue, dont les conséquences sur le peuplement et le commerce de cette région seraient, pour ainsi dire, incalculables.

CHAPITRE VIII

—

LE COURS DE L'OUTAOUAIS

—

Devant Mattawa, la rivière Outaouais a une largeur de quinze cents pieds et une profendeur considérable.

Immédiatement au-dessous de l'embouchure de la Mattawan, se trouve un rapide offrant une pente légère de cinq pieds, que l'on appelle le rapide de Mattawan, puis l'Outaouais continue sa course, dans un lit profond que bordent de chaque côté des falaises hardies, d'un aspect imposant.

Dix-neuf milles plus bas que le rapide de Mattawan, on arrive à la tête d'une série de trois grands rapides qui couvrent un espace de trois milles. Ce sont les rapides de la Vallée, du Trou et des Deux-Rivières, dont l'emsemble forme une pente de trente-deux pieds.

A partir du rapide des Deux-Rivières s'étend une autre nappe d'eau profonde, de dix milles de lon-

sur lequel nous avons encore onze milles de navigation libre.

Le lac Coulonge finit à la tête de l'île du Calumet, où l'Outaouais se divise encore une fois en deux, le chenal principal suivant la rive sud et passant à travers le long et redoutable rapide du Rocher-Fendu.

Depuis le lac Coulonge jusqu'en bas du Portage-du-Fort, distance de vingt-sept milles, la rivière a une descente de cent deux pieds.

Sur la rive nord de l'île du Calumet, depuis son extrémité supérieure jusqu'à la chute du Grand-Calumet, dix-sept milles plus bas, l'Outaouais ne descend que de quatre pieds. Cette partie de la rivière, connue sous le nom de chenal du Calumet, ressemble à un grand canal naturel large d'environ six cents pieds et n'ayant jamais moins de sept pieds de profondeur.

C'est entre la chute du Grand-Calumet et Portage-du-Fort, intervalle d'une dizaine de milles seulement, que se fait la descente la plus considérable de toute la rivière Outaouais, puisq'elle atteint quatre-vingt-dix-huit pieds, ce qui donne une chute totale de cent-vingt-trois pieds, pendant cinquante-quatre milles, entre la tête de l'île des Allumettes et l'endroit où nous sommes parvenus en ce moment.

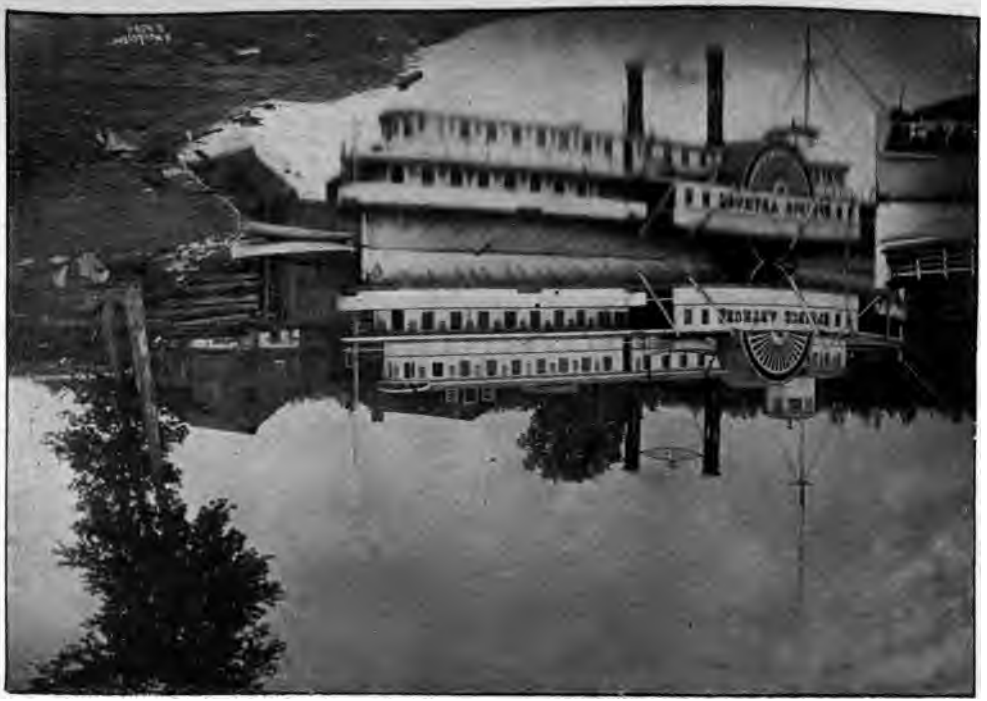

UNIV. OF MICH.

Portage-du-Fort s'élève au fond d'une baie, à l'entrée du lac des Chats. Ce lac, qui offre dix-huit milles de navigation libre, se termine brusquement au rapide des Chats, le long duquel a été construit un canal de trois milles pour éviter le rapide, qui n'a pas moins de cinquante pieds de chute. A cet endroit la rivière Outaouais n'est plus qu'à cent soixante-seize pieds au-dessus du niveau de la mer. (1)

Le canal des Chats conduit au lac des Chênes, large et profonde nappe d'eau, longue de vingt-sept milles, aboutissant à la tête du rapide des Chaudières. Ce dernier rapide, sur les flancs duquel on a

---

(1) Jadis, sous le régime français, on donnait un soin tout spécial aux explorations et à l'exploitation minéralogiques. Entre autres découvertes, on en avait fait une d'une mine de plomb au lac des Chats, d'après ce qu'en témoignent les documents de l'époque. L'intendant Hocquart avait chargé d'y aller faire des recherches l'arpenteur Boisclerc, lequel a donné son nom, comme on l'a vu précédemment, à un canton qui a été récemment délimité, sur la rive orientale de l'Outaouais, en face de Mattawa.

Nous croyons intéressant pour le lecteur de reproduire ici le mémoire adressé à Boisclerc par l'intendant Hocquart, parce que c'est une pièce curieuse et qui était menacée de l'oubli, si on ne l'avait inopinément exhumée, il y a quelques mois à peine.

Mémoire pour M. de Boisclerc dans le voyage qu'il doit faire jusques au portage des Chats pour y faire la découverte d'une mine de plomb qui s'y trouve.

Il partira le 12 ou 15 du mois prochain avec un canot d'écorce et le nombre d'hommes nécessaire pour le conduire jusqu'au lieu

creusé un canal de quatre milles de longueur, précipite les eaux de l'Outaouais, par une chute de soixante-sept pieds, dans l'admirable bassin où se mirent les édifices publics, le palais législatif, les parcs et les jardins de la capitale des provinces confédérées de l'Amérique britannique.

Depuis l'embouchure de la Mattawan jusqu'à la capitale fédérale, le voyageur a parcouru une distance de cent quatre-vingt-quinze milles, marquée par de nombreux et pittoresques rapides, qui ont fait descendre l'Outaouais de quatre cent huit pieds et l'ont amené graduellement à une altitude de soixante-dix-sept pieds à peine au-dessus du niveau de la mer.

---

de la mine. Et lorsqu'il sera rendu, il examinera le cours de la veine qui a esté déjà découverte et que l'on prétend estre sous l'eau, et à l'embouchure d'une petite rivière qui se décharge dans la grande rivière des Outaou8ais.

Il est à présumer que cette veine n'est pas seule et qu'il s'en trouvera d'autres aux environs ; c'est ce qu'il convient de chercher et faire chercher avec soin, car l'on ne peut tirer aucun avantage d'une mine qui est dans l'eau. Pour faire cette recherche avec succès, M. de Boisclerc emportera avec luy 4 barres à mine, quelques pioches et langues-de-bœuf et autres outils nécessaires, cent livres de poudre pour faire jouer des mines, s'il est besoin, et emmènera avec luy deux bons canoyeurs, qu'il emploiera et qui feront partie de l'équipage de son canot.

Le Sr Guillet a quelques connaissances de la situation du lieu où est la mine ; il est à propos que le Sr Boisclerc s'entende avec luy, et ce tant pour le voyage qu'ils feront ensemble, que pour les autres mesures à prendre pour réussir dans la découverte en ques-

*
* *

Il ne nous reste maintenant qu'à examiner la partie de l'Outaouais qui s'étend sur une longueur de cent milles entre Ottawa et Montréal, et qui n'est interrompue que par trois rapides, à Carillon, à Sainte-Anne et à Lachine.

Le rapide Carillon, qui commence à cinquante-six milles d'Ottawa, opère une descente de quarante-huit pieds en dix milles. Vingt milles plus bas, on atteint le rapide de Sainte-Anne, lequel, sur un demi-mille de longueur, fait une chute de trois pieds ; et enfin, après une navigation de quinze milles sur le lac Saint

---

ion. Le Sr Guillet doit partir pour Témiscamingue dans le temps y-devant marqué ; la mine se trouve sur la route.

Le Sr Boisclerc dressera un procès verbal exact de tout ce qu'il fera sur les lieux et de toutes les circonstances de ses découvertes, s'il en fait quelques-unes ; la situation de la mine, la longueur et la largeur de ses veines, la facilité ou la difficulté de l'extraction de la dite mine, son éloignement de la rivière, la qualité du terrain, s'il s'en trouve de propre pour la culture des terres, si on peut faire des chemins pratiquables, s'il se trouve des bois pour charpente, ou propres à faire du charbon, s'il se trouve des prairies, en un mot, tout ce qui peut tendre à faire connoistre l'avantage ou le désavantage pour l'exploitation.

Il s'informera aussy et marquera dans son procès verbal la

Louis, on entre dans le canal Lachine, long de huit milles et demi, qui aboutit au pied même de la grande métropole commerciale du Canada, après avoir effectué une descente de quarante-cinq pieds.

Il faut se rappeler qu'à quelques milles au-dessous de Sainte-Anne, dans le lac Saint-Louis, les eaux de l'Outaouais rencontrent celles du Saint-Laurent, sans toutefois se mêler avec elles. C'est au point que, par un beau jour d'été, lorsque la surface du lac est parfaitement calme, on peut voir nettement établie la ligne de démarcation entre les eaux sombres de l'Outaouais et celles relativement pâles que les vastes lacs de l'Ouest versent dans le sein du grand fleuve.

Au-dessus du rapide de Sainte-Anne, l'Outaouais s'est divisé ; un de ses bras longe le côté sud de l'île de Montréal jusqu'à sa rencontre avec le Saint-Lau-

---

longueur des portages et leur nombre et leurs difficultés, depuis le lieu de la mine jusques à Montréal.

Il demandera à M. Michel les vivres et ustensiles et équipages nécessaires pour ce voyage ; le Sr Foublanche peut luy estre aussy utile ; il a connoissance de cette mine, et d'une autre dans le même voisinage, qui peut estre du cuivre. Il emmènera ce particulier avec luy.

Il tâchera de faire des épreuves sur le lieu de la mine de plomb et en fera fondre, examinera les déchets, à l'effet de quoy il se pourvoira d'une balance et de poids suffisants.

Il nous apportera aussy 40 ou 50 liv. de mine au moins, et même si

rent, et l'autre a formé, du côté nord, la rivière des Prairies, qui passe au Sault-au-Récollet et vient se perdre enfin dans le Saint-Laurent, à l'extrémité inférieure de l'île.

Le lecteur a dû être frappé, en suivant le cours de l'Outaouais, d'un trait caractéristique, particulier à cette rivière et à son affluent la Mattawan ; c'est la concentration, en quelque sorte, de sa descente dans des rapides courts et abruptes ou des chutes presque perpendiculaires, qui interviennent à des intervalles de quinze à cinquante mille, et forment chaque fois des pouvoirs hydrauliques d'une capacité presque illimitée, dont l'industie pourrait tirer avantage le plus aisément du monde. Pour ne citer que la chute des

---

elle estoit abondante, il peut en apporter une bien plus grande quantité, qu'il remettra aux ordres de M. Michel pour me l'envoyer à Québec.

Ce sont deux sauvages nepissingues qui ont donné les premières connaissances de cette découverte ; il seroit bon que M. de Boisclerc les eust avec luy pour travailler plus seurement.

L'importance de cette découverte se foit assez sentir, et nous sommes persuadez que le Sr Boisclerc ne négligera rien pour l'exécution de la présente instruction ; nous le luy recommandons. Fait à Montréal le vingt-deux juillet 1784.

HOCQUART

Chaudières, à Ottawa, le pouvoir hydraulique utilisable y dépasse tous les calculs possibles. Le volume tout entier de l'énorme rivière s'y précipite du haut d'un barrage naturel de quarante pieds, en même temps que le bassin qui s'épanche au bas de la cataracte reçoit les eaux de deux grands affluents : au sud la rivière Rideau, qui tombe d'une hauteur de cinquante-quatre pieds, et, au nord, la Gatineau qui, dès son embouchure, n'est que rapides et que cascades.

Faisons remarquer, en passant, que si l'Outaouais et la rivière des Français, tributaire du lac Huron, étaient rendues navigables sur tout leur parcours, la capitale de l'Amérique britannique se trouverait à cent milles plus près de Chicago que ne l'est la ville américaine de Buffalo elle-même, située sur le lac Erié.

Quelque éloignée et inaccessible qu'ait pu paraître avant la construction du Pacifique canadien, la région de la Mattawan, du lac Nipissingue et de la rivière des Français, elle est en réalité bien plus accessible aujourd'hui que ne l'était la région sauvage s'étendant entre Ottawa et Kingston, quand, il y a soixante ans, le colonel By entreprit de l'ouvrir de part en part au moyen du canal Rideau ; et, toute proportion gardée, la canalisation de l'Outaouais et de la rivière des Français est peu de chose aujourd'hui, en regard

de la grandeur de l'entreprise conçue et si vaillamment exécutée par cet homme remarquable.

La contrée qui borde la Mattawan, le lac Nipissingue et la rivière des Français présente à peu près uniformément le même caractère que le pays riverain de l'Outaouais supérieur. Les bords, aussi loin que le regard peut atteindre, semblent stériles et impropres à toute culture ; mais, dans l'intérieur, il y a de vastes espaces de terre arable. Tout le pays est admirablement arrosé et d'une rare salubrité. Les fièvres intermittentes, cette plaie des établissements nouveaux dans la fertile région alluviale qui descend vers les grands lacs, y sont entièrement inconnues. Le climat n'y est pas sensiblement différent de celui de la vallée du Saint-Laurent, et l'on y a vu la saison de navigation durer sept mois entiers, comme en 1848, année où la navigation sur l'Outaouais s'ouvrit le 18 avril, et en 1854, année où les bateaux à vapeur ne cessèrent leurs voyages que le 1er décembre.

En termes généraux, on peut dire que la navigation sur l'Outaouais dure depuis le 27 avril jusqu'au 27 novembre.

La glace, sur la rivière des Français, n'est jamais bien forte. Cette rivière est ordinairement libre avant le 1er mai, et prend rarement avant le 10 ou le 15 décembre. Le lac Nipissingue est toujours libre

durant le mois de novembre, et la glace n'y est assez forte pour porter des voitures ou des fardeaux que vers la fin de décembre ; mais ensuite elle se maintient ferme jusqu'au commencement de mai. Cette dernière date est celle qui correspond à l'ouverture de la navigation dans la rivière Mattawan.

Sans doute la vallée de l'Outaouais n'est pas l'égale, en valeur et en importance, de celle du Saint-Laurent, avec son fertile sol d'alluvion et ses vastes étendues propres à la culture de toutes les céréales ; mais celui qui a foi dans l'avenir de son pays ne peut manquer d'y découvrir les splendides destinées qui attendent la vallée arrosée par la belle rivière du Nord. Cette vallée, en effet, par sa position géographique, sa forme et son étendue, donne à la province de Québec l'équilibre qui lui faisait défaut. Sans le nord en effet, et surtout sans la vallée de l'Outaouais qui complète sa charpente, qui est une partie essentielle de sa membrure, la province ne serait qu'une longue lisière étroite, que ne protège aucune barrière naturelle, sur les bords du Saint-Laurent. Mais, grâce au nord illimité, sur lequel nous nous appuyons jusqu'aux confins de la terre habitable, nous pouvons dire que nous sommes les véritables " hommes du Nord " de l'Amérique, les " Northmen," ou comme on disait au moyen âge, les " northmans," pour désigner cette race hardie et aven-

tureuse de Scandinaves, dont les barques se promenaient victorieuses sur presque toutes les mers de l'Europe.

Tout homme qui étudie les lois qui gouvernent le mouvement des populations et du commerce de l'Ouest-Amérique, ne tarde pas à voir grandir et se développer sans cesse devant lui un admirable spectacle, celui que devra offrir, dans un avenir prochain, la route fluviale pénétrant au cœur même du Dominion, et faite pour raccourcir de plusieurs centaines de milles la distance entre l'Atlantique et le vaste Nord-Ouest.

Avec le commerce de tout un continent débordant par le cours de nos deux grandes rivières, qui peut douter un instant que les villes de Montréal et de Québec ne deviennent bientôt deux des plus grands entrepôts des produits de ces Etats géants, et de ces provinces du Nord-Ouest qui débutent à peine dans la carrière et que l'on compte déjà parmi les greniers du monde ?

CHAPITRE IX

—

LES PHOSPHATES DE L'OUTAOUAIS

—

Les rivières Gatineau et du Lièvre traversent un pays où abondent les minéraux, tels que le phosphate, le fer, la plombagine, le mica, voir même l'or et l'argent. Le fer est de qualité supérieure, et vaut à peu près celui de Suède ; quant au phosphate, il offre à l'agriculture une ressource incomparable.

La colonisation, qui semblait devoir être une œuvre lente, et l'industrie, encore bornée à la sphère des petites entreprises locales, ont reçu une impulsion inattendue de l'exploitation des gisements de ce dernier minéral, dont on connaissait à peine l'existence il y a une quinzaine d'années. Il ne faut pas, en effet, remonter plus haut que 1873 pour assister aux premiers mouvements de la spéculation, sur les mines de phosphate. La présence de cette substance dans la vallée de l'Outaouais avait cependant été signalée

dès longtemps déjà par la " Commission géologique," mais on n'en connaissait pas la valeur ; on ne savait ni la préparer ni l'utiliser, ni sourtout comment en tirer un profit quelconque. Cela, du reste, n'a rien d'étonnant, quand on songe qu'en France même on n'a commencé que vers 1855 à reconnaître la valeur du phosphate comme engrais et à en faire usage dans l'agriculture. La nécessité est la mère de toutes les découvertes ; c'est elle qui nous a poussés, à la vue de nos champs épuisés, de nos terres devenues en maints endroits stériles, à chercher les moyens de leur rendre leur fécondité première. Or, de tous ces moyens, il n'en est pas de comparable à l'emploi du phosphate de chaux, ou apatite, élément indispensable à la nourriture des plantes.

Le phosphate est répandu partout dans la nature ; tous les animaux en contiennent une certaine quantité, et par suite, les engrais naturels en renferment aussi ; mais les engrais naturels sont insuffisants ; la terre, pour être productive, a besoin d'acide phosphorique, seul élément constitutif de l'organisme végétal et animal qui ne puisse être remplacé par un autre.

Quoique sir William Logan eût signalé dès 1867, dans son rapport géologique, la présence du phosphate dans les bassins de la Gatineau et de la Lièvre, et qu'il eût établi, par des observations et des expériences, que le phosphate canadien contenait parfois

jusqu'à 90 pour cent de matière fertilisante, on avait continué néanmoins d'en méconnaître l'existence. On ignorait assez généralement la valeur de ce produit minéral ; et puis, on lit si peu les livres officiels ! La routine, dont nous nous débarrassons assez rapidement, depuis quelques années que nous nous sommes mis à ouvrir les yeux, conservait encore tout son empire. Enfin, la politique, cette politique absorbante qui laisse à peine quelques rares loisirs pour l'étude des ressources du pays et de ses véritables intérêts, avait empêché qu'on ne prêtât quelque attention aux indications de sir William Logan. Il n'est donc pas étonnant qu'à l'étranger, la découverte de nos phosphates fût aussi une chose absolument inconnue.

" Il semblerait, dit M. Octave Cuisset, que les Anglais qui allaient fouiller tous les coins du monde, partout où ils pouvaient trouver un aliment de phosphate pour leurs terres, eussent dû les premiers s'émouvoir d'une pareille découverte faite dans une de leurs colonies, et l'on peut s'étonner à juste titre si le contraire arriva. S'il se fussent occupés de la chose, l'exploitation des immenses gisements que possède le Canada serait en pleine activité depuis plus de dix ans, et n'eût-on produit que l'approvisionnement de l'Angleterre seule, c'est-à-dire la quantité qu'elle importe chaque année, que l'industrie minière du phosphate en ce pays eût déjà acquis un mouvement des plus avantageux. Mais la découverte demeura presque inaperçue pendant plusieurs années. Cependant, vers 1875 ou 1876, la question des phosphates en Canada fut considérée avec plus d'attention ; des échantillons furent envoyés à l'Exposition internationale de Paris, en 1878, et ces spécimens attirèrent vivement l'attention des hommes compétents. Dans les années qui suivirent, quelques tentatives

d'extraction furent faites, mais sans amener encore une exploitation bien considérable. Le rapport du commerce et de la navigation pour l'année 1876-77 ne fait mention d'aucune exportation de phosphate, tandis que celui de 1878-79 mentionne une exportation de 11,927 tonnes, ayant une valeur de $216,295, soit un peu plus de $18 la tonne. Sur cette quantité, 9,385 tonnes ont été expédiées en Angleterre, 2,018 aux Etats-Unis, 188 en France et 336 en Allemagne."

Remarquons toutefois, contrairement à ce que dit M. Cuisset, que la première exportation de phosphate canadien remonte à l'année 1873. Elle ne comprenait, il est vrai, que 185 tonnes de ce minerai; mais en 1876, il en était expédié 2,714 tonnes, et déjà l'on signalait, dès l'année suivante, une expédition de 4,800 tonnes pour la Grande-Bretagne, par la voie du Saint-Laurent.

La première vente publique de terrains phosphatés eut lieu en août 1877. Dix-neuf mille cinq cents acres furent livrés à l'enchère, sur une mise à prix d'un dollar l'acre. L'année suivante, une loi de l'Assemblée législative porta la mise à prix à deux dollars ; mais l'importance des terrains devenant de jour en jour plus considérable, le gouvernement rendit, le 25 mars 1881, un ordre en conseil qui éleva la mise à prix à trois dollars. L'année suivante, il y eut une nouvelle vente publique ; huit mille acres de terrains phosphatés étaient livrés à la concurrence des enchérisseurs, et le gouvernement retirait de cette opération plus de trente mille

dollars. Des lots étaient vendus quatre, cinq, dix et même quinze dollars l'acre, et l'on remarquait que c'étaient les représentants des compagnies françaises qui avaient le plus fait monter les enchères dans cette circonstance.

Jusqu'à 1882 ou 1883, on n'avait fait qu'effleurer le sol dans ces travaux d'extraction du phosphate ; on s'était borné aux fouilles de surface ; mais les données géologiques, confirmées par les sondages d'essai, ne tardèrent pas à démontrer que les gisements les plus riches se trouvaient en veines pures et étendues, au-dessous des forages. M. Boyd-Dawkins, géologue anglais éminent, après une visite dans les districts à phosphate du Canada, avait exprimé l'opinion que les principaux dépôts se trouvaient à une certaine profondeur. Des sondages ultérieurs avaient promptement confirmé cette opinion sur plusieurs points, entre autres à la mine " North Star," où le puits principal, d'où l'on avait extrait plus de cinq mille tonnes de roche phosphateuse, atteignait une profondeur de trois cents pieds. A cette dernière profondeur même, on avait rencontré un dépôt beaucoup plus considérable que tout ce que l'on avait trouvé précédemment, et la preuve acquise de la continuité des dépôts avait provoqué l'organisation des travaux d'exploitation sur une très grande échelle.

Les phosphates canadiens devenaient rapidement une des plus importantes ressources du Canada. Pendant longtemps ils avaient eu à lutter contre la défaveur et les difficultés qu'éprouve l'introduction de tout nouveau produit, mais ils avaient vite conquis leur place sur les marchés européens ; et, aujourd'hui, ils sont en grande demande, tant en Angleterre que sur le continent. Leurs qualités supérieures permettent de les employer, pour enrichir les phosphates pauvres de la Belgique et de la Caroline du Sud. Pour la fabrication des *superphosphates* de première qualité, ils n'ont pas de rivaux.

Le rétablissement de relations suivies avec la France était destiné à donner une grande impulsion à cette branche de l'industrie minière. Aussi se forma-t-il bientôt une compagnie dirigée par MM. Dior frères, grands fabricants d'engrais, propriétaires des célèbres usines Saint-Nicolas, à Granville, France, avec l'objet d'exploiter nos phosphates et de construire des usines dans la province même de Québec. Ce résultat était dû aux actives démarches, aux efforts incessants d'un jeune Français doué de rares apitudes commerciales et industrielles, M. Foursin-Escande, qui était venu au Canada pour en étudier les ressources, pour y fonder sur une base solide quelque nouvelle industrie dans laquelle la France et notre province seraient également intéressées

Après quelques mois d'observation, M. Foursin-Escande en vint à la conclusion qu'il ne pouvait mieux faire que d'essayer d'établir entre les deux pays un commerce direct et régulier de bestiaux et de moutons. Lui-même partit pour la France avec une cargaison de moutons dans l'automne de 1879. Mais, pour une raison ou pour une autre, M. Escande revenait au Canada l'année suivante avec peu d'espoir de pouvoir continuer les relations commencées entre son pays et le nôtre.

C'était alors l'époque où la réputation de nos phosphates commençait à se répandre et à éveiller l'attention générale. M. Escande se rendit à la Gatineau, parcourut la région des phosphates, se fit donner tous les renseignements nécessaires, et, convaincu bientôt qu'il y avait là une riche mine à exploiter, il conçut un autre projet qui, s'il eût été réalisé suivant ses vues, aurait sans doute été le point de départ d'entreprises considérables. Il se mit sans délai en communication avec les MM. Dior, qu'il connaissait personnellement, et leur proposa d'établir, sur une modeste échelle d'abord, une ligne de steamers qui transporteraient au Canada des marchandises françaises et en rapporteraient en échange des cargaisons composées pour un tiers de bétail vivant, et, pour les deux autres tiers, de phosphates. Puis M. Escande s'employa avec une activité infatigable, auprès de

notre gouvernement pour faire réussir son projet. Il en démontra l'excellence et tous les profits que nous en tirerions ; il recueillit des statistiques, adressa des rapports et rédigea même sur la question un mémoire, qui pourra servir de modèle et sera encore tout d'actualité, si la nouvelle compagnie française formée par M. Bossière veut reprendre ce projet et le mettre à exécution.

M. Escande obtint du gouvernement fédéral une subvention annuelle de $50,000 pour la nouvelle ligne de steamers, à la condition que le gouvernement français accorderait de son côté une subvention de cent mille dollars. Les MM. Dior consentirent aussitôt à former leur compagnie dans ces conditions, et ils ne tardèrent pas à être bientôt prêts à ouvrir les opérations. Ils étaient convenus avec le gouvernement provincial d'expédier à Québec un premier chargement consistant en cinq cents tonnes de goëmon phosphaté, que le gouvernement payait vingt-six dollars la tonne et qu'il devait revendre pour le même prix aux sociétés d'agriculture de la province. Les MM. Dior s'engageaient à fonder une usine pour la préparation du phosphate et à tenir une ligne régulière entre le Canada et la France.

Sur ces entrefaites, le bruit se répandit qu'il se formait en France une compagnie rivale, avec de grands capitalistes à sa tête, des banques même pour

actionnaires, et que le commerce, modeste au début, que devaient entreprendre les MM. Dior, devenait, entre les mains de la nouvelle compagnie, une vaste entreprise dans laquelle les millions couleraient à flots. Un politicien de ce pays-ci, qui s'était fait le promoteur de la nouvelle entreprise et qui était même allé à Paris, où l'on avait fait briller à ses yeux les plus séduisantes promesses (qui n'ont jamais été réalisées, bien entendu), s'était malencontreusement mis en travers des MM. Dior, avait réclamé pour sa compagnie fictive la subvention de $50,000 accordée par le gouvernement fédéral, et avait réussi à paralyser, dès le début, des opérations dont le succès paraissait asssuré. Il s'en suivit des délais, des malentendus, des récriminations. Le gouvernement fédéral ne savait plus à quelle compagnie donner la subvention promise ; notre premier ministre, tiraillé, embarrassé, indécis, dut se résigner à assigner aux frères Dior un terme pour l'exécution complète de leur entreprise, et à leur adresser coup sur coup des télégrammes pressants. Ceux-ci se crurent abandonnés par le gouvernement provincial ; ils se virent en même temps menacés de perdre leur subvention ; ils crurent dès lors plus sage de ne pas courir de risques dans de pareilles conditions, et ils signifièrent au gouvernement provincial qu'ils renon-

çaient à leurs projets. Ce fut le signal d'une débâcle complète. Nous perdions le concours certain, et même dévoué, de la maison Dior dans l'établissement d'importantes relations avec la France, et la grande compagnie de capitalistes et de banquiers n'émergeait pas encore à l'horizon. Elle n'a même pas donné signe de vie depuis lors.

***

Dans le cours de 1881, il s'était formé une autre compagnie française, au capital de sept cent cinquante mille francs ($150,000), sous le nom de " Société française des phosphates du Canada." Elle avait son siége général à Bordeaux ; les travaux étaient placés sous la direction savante de M. Maurice Jeantet, ingénieur, ancien élève de l'Ecole nationale des mines, à Paris, et M. Labouglie en était nommé inspecteur. De plus, la compagnie confiait à M. Charles Ovide Perreault, vice-consul de France, la haute charge d'agent supérieur, et le mettait à la tête du bureau des affaires à Montréal.

Elle avait acheté, dans les environs du lac Thomas (canton Portland) une mine que l'on disait presque aussi riche que celle de High-Rock, qui, dès ce temps-là même, employait près de cinq cents

hommes. Elle avait, en outre, fait des acquisitions importantes à une enchère publique de terrains phosphatés, qui avait eu lieu au département des Terres publiques. (1)

Elle achetait en même temps, pour 60,000 dollars (300,000 francs), les droits miniers des cultivateurs du canton Buckingham, et payait en une seule semaine trois mille dollars de salaires à ses ouvriers ; enfin elle se proposait d'établir avant longtemps une manufacture d'engrais pour transformer le phosphate de chaux en superphosphate propre à être livré à l'agriculture.

Cinq mille six cents acres, telle était l'étendue de terrain que la " Société française " possédait alors dans les deux cantons les plus riches en phosphate de toute la vallée de la Lièvre : ceux de Templeton et de Buckingham.

D'autre part, la " Société générale " et la " Société commerciale " de Paris, voulant consacrer une dizaine de millions de francs à l'exploitation des mines du Ca-

---

(1) L'acquéreur de terrains à phosphate est exempt de toute charge quelconque, sauf à payer à qui de droit la valeur des améliorations utiles faites sur ces terrains antérieurement à l'achat. De même, le droit de miner lui est octroyé en propriété absolue.

L'acte de 1888 dit que le mineur doit payer un droit régalien de cinquante centins par tonne de minerai. Ce droit n'a jamais été réclamé, mais il peut l'être à la première occasion.

nada, envoyaient, dans l'automne de 1881, un chimiste et un minéralogiste pour faire l'examen de nos mines de fer et de phosphate. Après s'être rendus sur les lieux et avoir accompli leur mission, ces messieurs déclaraient, d'accord avec M. Strich, également délégué de la Société générale, homme d'une grande expérience, " que les échantillons de fer et de phosphate exposés au Muséum géologique (à Ottawa) indiquaient une richesse telle, qu'on ne pouvait mieux placer ses capitaux que dans l'exploitation des mines de l'Outaouais, et que, de plus, la capitale fédérale, grâce à sa proximité de ces sources de richesse et à sa situation géographique, ne pouvait manquer de devenir un jour une des grandes villes du continent américain."

Vers la même époque, on pouvait lire dans les journaux d'Ottawa que M. Labouglie revenait de France après un séjour de cinq mois, et apportait avec lui la bonne nouvelle qu'il avait réussi à former une compagnie française au capital de 1,200,000 francs, lequel pouvait être porté à 3,000,000, s'il était nécessaire, pour l'exploitation des mines de phosphate sur la rivière du Lièvre. On ajoutait que cette compagnie se proposait d'acheter tous les terrains à phosphate qui seraient vendus dans cette région, et qu'elle ferait construire sans délai un vapeur et des barges pour la navigation de la rivière du Lièvre et pour le transport du minerai.

Notons ici, en passant, que la rivière du Lièvre traverse dans toute son étendue une contrée fertile, et qu'il suffirait d'une dépense de vingt-cinq mille dollars pour la rendre navigable jusqu'à cent milles dans l'intérieur.

Ainsi, l'industrie des phosphates semblait désormais solidement établie au Canada. On évaluait à 250,000 dollars (1,250,000 francs) la production actuelle de ce minerai. Les capitaux étrangers venaient à nous et s'empressaient de concourir à la prospérité de notre province et à l'accroissement de nos revenus. Tel était le résultat d'efforts nombreux et répétés pour vulgariser au dehors la connaissance des ressources du Canada français, pour les faire valoir et faire triompher enfin notre pays de ces dénigrements systématiques, fruits de l'ignorance et du préjugé, auxquels il avait été en butte si longtemps.

En 1880, pendant la durée de la navigation seulement, il avait été exporté, du port de Montréal, 7,200 tonnes de phosphate, de 3,000 tonnes du port de Québec, sans compter 2,000 tonnes expédiées par les canaux et les lacs jusqu'à Chicago; ce qui forme un total de 12,200 tonnes. En 1881, on avait produit 15,000 tonnes, dont 12,000 étaient exportées en Angleterre, et 3,000 aux Etats-Unis, principalement à Cleveland et à Chicago.

En 1882, le rendement était déjà estimé à 20,000 tonnes.

Le coût de l'extraction, par tonne de 2,240 livres, était de cinq dollars. Il y avait, en outre, les frais de transport à la gare du chemin de fer la plus rapprochée, et de là au port de mer, enfin le coût du fret océanique et celui des assurances.

***

Maintenant, pour donner au lecteur une idée de la formation géologique de nos phosphates, nous allons extraire quelques paragraphes d'un article publié par M. Obalski, ingénieur des mines en Canada, dans une revue parisienne qui a pour titre : " Association des élèves de l'Ecole nationale supérieure des mines."

" Les gisements de phosphate se rencontrent exclusivement dans la formation dite laurentienne inférieure, qui est considérée, par les géologues de ce pays, comme d'origine sédimentaire et ayant subi un métamorphisme qui la rapproche des terrains d'éruption proprement dits. Nous disons donc qu'ils se trouvent dans les gneiss laurentiens, quoiqu'en beaucoup de points la roche n'apparaisse pas avec cet aspect.

" En étudiant attentivement ces dépôts, on voit qu'ils se présentent en amas irréguliers, indépendants de la stratification et n'affectant aucunement l'allure de filons. La roche avoisinante ne paraît pas non plus modifiée par le voisinage du phosphate, qui se

trouve parfois grossièrement mélangé avec les éléments de cette roche. On doit donc supposer que ce phosphate est contemporain de la formation laurentienne.

" Il est fort intéressant d'étudier le mode de répartition des éléments de la roche : ils ne sont pas intimement mélangés, mais forment des masses indépendantes les unes des autres ; ainsi on trouvera des parties exclusivement composées de mica, d'autres de calcaire cristallisé, de quartz, de pyroxène, de feldspath, etc., l'élément dominant étant le pyroxène.

" Quant à l'origine métamorphique de ces terrains, elle me paraît probable : en effet, on remarque que le phosphate s'y trouve constamment à l'état cristallisé, mais ne jouit pas de la propriété d'être phosphorescent. Or, ce fait, qui paraît négligeable, a, au point de vue géologique, une importance qui me paraît capitale.

" Les gissements de phosphate canadiens peuvent être considérés comme des dépôts sédimentaires qui ont subi un métamorphisme assez avancé pour les faire cristalliser, ces dépôts ayant pu eux-mêmes provenir de la décomposition des filons plus anciens.

" Les analyses ont prouvé qu'on rencontre les mêmes éléments dans les produits d'origines différentes.

" La propriété phosphorescente des phosphates n'a d'ailleurs pas été étudiés suffisamment jusqu'à présent ; et quoi qu'en pensent certains physiciens, je suis plutôt porté à y voir une réaction chimique modifiant l'état dans lequel se trouvent quelques corps peu étudiés qui entrent dans la composition intime de l'apatite."

Pour terminer, ajoutons à ces quelques lignes concernant la formation géologique des phosphates canadien ce que dit encore M. Obalski, dans un rapport présenté au gouvernement, en 1886, à la suite d'une inspection faite par lui dans les districts miniers de la province :

L'utilisation du phosphate de chaux pour l'agriculture ne date guère que de 1840, et depuis cette époque, on n'a cessé d'en chercher et d'en découvrir des dépôts.

Pour donner une idée de l'importance commerciale de ce produit, il suffira de dire que l'Angleterre en importe annuellement 300,000 tonnes, que la Caroline du Sud en a exporté 400,000 tonnes en 1884, etc.

L'apatite du Canada est connue depuis longtemps comme minéral accidentel, mais son exploitation industrielle n'a commencé que vers 1875. Depuis ce temps, on peut dire qu'elle s'est considérablement développée et que la production augmente chaque année, atteignant aujourd'hui 25,000 tonnes par an. Des capitaux importants sont placés dans cette industrie, qui procure de l'ouvrage à sept ou huit cents ouvriers. Ce qui fait la valeur de l'apatite du Canada, c'est sa haute teneur constante, qui permet de passer des marchés sur la base de 80 pour cent ; il n'est pas rare d'ailleurs de voir des chargements tirer de 80 à 85 pour cent.

Afin d'établir une comparaison, je donne ci-dessous les teneurs des différents phosphates étrangers :

Norvége	82 à 88	pour cent.
Russie	30 à 66	"
Angleterre	57	
France	35 à 45	"
do	68 à 78	"
Allemagne	31 à 42	"
do	38 à 76	"
Espagne	45 à 85	"
Indes occidentales	69 à 88	"
Etats-Unis (Caroline du Sud)	55	
Océan Pacique	72 à 88	"
Canada	76 à 85	"

On voit donc que le minérai du Canada a un des plus hauts rangs comme teneur dans cette liste.

Les compagnies emploient des ouvriers du pays qui ne sont pas mineurs de profession, mais qui s'habituent facilement à ces sortes de travaux.

Quant à la production générale, depuis l'origine de cette industrie, on peut l'exprimer en nombres ronds par les chiffres suivants :

Avant 1878	3,000 tonnes.
1878	4,000
1879	5,000
1880	8,000
1881	15,000
1882	16,000
1883	17,000
1884	22,000
1885	25,000
Total	115,000

EN RÉSUMÉ

L'industrie des phosphates dans le comté d'Ottawa est florissante et prend chaque année un développement plus grand : la production augmente, les procédés d'extraction et de transport se perfectionnent, et le champ exploré grandit chaque année en même temps que de nouvelles compagnies s'organisent. De plus on voit des commencements de manufactures s'établir. On peut donc espérer que cette industrie, qui n'en est qu'à son enfance, prendra une importance encore bien plus grande dans un temps assez rapproché.

CHAPITRE X

—

LE CHEMIN DE FER "MONTREAL ET OCCIDENTAL"

—

La compagnie du chemin de fer "Montréal et Occidental" a succédé à l'ancienne compagnie de colonisation qui avait fait construire une voie ferrée de Montréal à Saint-Jérôme. La compagnie primitive, après plusieurs transformations et modifications, a enfin trouvé sa constitution définitive, et, dans les gouvernements fédéral et local, un appui suffisant pour donner au projet original une étendue et une portée bien autrement considérables qu'il n'avait au début.

Son objet immédiat est le développement et le peuplement des cantons qui se trouvent au nord-ouest de Montréal, et qui forment plus spécialement la vallée de la rivière Rouge ; mais la compagnie doit en réalité étendre sa sphère d'action bien au delà, et construire une ligne qui traversera les trois

comtés d'Argenteuil, d'Ottawa et de Pontiac, jusqu'au lac Témiscamingue. Cette ligne rencontrera celle que l'on va prochainement établir le long de la Lièvre, entre Buckingham, sur l'Outaouais, et Kiamika ; elle rencontrera aussi celle que l'on construit actuellement le long de la Gatineau, depuis Hull jusqu'à Maniwaki, et plus tard, jusqu'à la rivière JEAN ou des GENS de terre, affluent de la Gatineau. Elle traversera enfin une ligne qui sera dirigée le long de la rivière Coulonge, dans le comté de Pontiac, à partir de la florissante petite ville de Portage-du-Fort, sur l'Outaouais, jusqu'à une soixantaine de milles dans l'intérieur.

Comme on le voit, dès l'abord, ce plan est admirable. On sent qu'il est le résultat d'une conception raisonnée, qui porte la méthode et une vue d'ensemble très pratique et très large dans la construction de lignes qui, sans cela, seraient peut-être abandonnées au hasard et au conflit des intérêts. De là une foule de déceptions futures, de là le chaos à la place de l'ordre lumineux qui résulte d'un plan réfléchi, basé sur la nature des choses, sur le cours que devra suivre inévitablement la colonisation de tout le nord de la province.

En effet, ce cours semble tout indiqué d'avance. Si l'on jette un regard sur la carte, on voit de nombreux affluents, les uns considérables, les autres moyens,

apporter le tribut de leurs eaux soit à l'Outaouais, soit au fleuve Saint-Laurent, en suivant une direction presque invariablement la même, du nord-ouest au sud-est.

Plusieurs de ces affluents, est-il nécessaire de le dire, sont de larges et puissantes rivières arrosant des vallées assez grandes pour former de véritables provinces ; telles sont les rivières Gatineau, du Lièvre, Saint-Maurice, Saguenay et Betsiamis, qui sont les tributaires de premier ordre. Viennent ensuite, dans un ordre d'infériorité graduelle, la Rouge, la Batiscan, la Coulonge, la rivière du Moine, celle du Nord, l'Assomption, la Sainte-Anne et une foule d'autres, plus ou moins considérables, qui forment dans leur ensemble l'admirable système auquel ce pays doit d'être l'un des mieux arrosés de la terre.

Or, il s'agit de construire, au nord du Saint-Laurent, aussi loin que possible dans l'intérieur, sans s'écarter de la région des bonnes terres, depuis le lac Saint-Jean jusqu'au Témiscamingue, une seule et même ligne, appelée le Grand-Nord, qui sera tenue en communication constante avec le littoral du Saint-Laurent au moyen de lignes secondaires. Celles-ci devront suivre les cours d'eau grands et moyens, le long desquels la colonisation se porte toujours de préférence.

Mais comme une semblable ligne est une entreprise immense et qu'elle dépasse les ressources actuelles du pays, on la construit par fractions, par sections, suivant les besoins les plus pressants, jusqu'à ce que vienne le jour où tous les tronçons se trouveront réunis, au grand étonnement de ceux qui ne se tiennent pas d'habitude au courant des progrès de leur pays.

Le chemin de fer " Montréal et Occidental " est à lui seul une moitié de la ligne future du Grand-Nord. Mais, dans la pensée du curé Labelle, qui en a été le véritable inspirateur, qui en est l'âme et l'esprit dirigeant, ce chemin de fer ne s'arrêterait pas au Témiscamingue ; il traversait au contraire l'Outaouais, passerait bien au nord des grands lacs Huron et Supérieur, raserait les lacs Manitoba et Winnipeg, et se prolongerait par la Saskatchewan jusqu'aux montagnes Rocheuses, où il irait se relier au Pacifique canadien.

Voilà, certes, un projet qui ne manque pas d'envergure, mais il y a plus ; il est très praticable, très rationnel, et il s'accomplira fatalement un jour, lorsque l'Amérique canadienne aura pris des développements suffisants. " Ce sera dans l'avenir, dit " l'apôtre du Nord, " un autre grand chemin du Pacifique, qui, par la rivière Mattawin, se soudera au réseau du district de

Québec : (1) puis on verra toutes les principales rivières de la province se rattacher à ce Grand-Tronc du Nord par des chemins de fer. Comme il faut commencer par le commencement, je regarde aujourd'hui comme assurés le chemin de la Gatineau, celui de Saint-Jérôme à la chute aux Iroquois et celui des Basses-Laurentides, avec les embranchements projetés entre le Saint-Maurice et le chemin de fer du lac Saint-Jean."

M. Beemer, un Américain qui a, pour ainsi dire, adopté tout le nord de notre province pour en faire un vaste champ d'activité et d'entreprise, qui a déjà construit plusieurs grandes voies ferrées, qui en mène actuellement de front plusieurs autres, est aussi, à la fois, le plus grand actionnaire et le constructeur du chemin de fer "Montréal et Occidental." Il a obtenu du gouvernement fédéral une subvention de $5,126, par mille de construction, de Saint-Jérôme à la chute aux Iroquois, parcours de soixante-dix milles, et du gouvernement local une subvention de $5,000, plus cinq mille acres de terre par mille, pour le même parcours. Il a déjà dépensé des sommes considérables, et il pousse activement les travaux, de façon à pouvoir mettre en exploitation quarante

(1) La Mattawi est un des affluents les plus considérables du Saint-Maurice.

milles de ce chemin avant la fin de 1889, et, l'année prochaine, les trente derniers milles restant à construire pour atteindre la Chute.

Dès que ces soixante-dix milles seront terminés, on se propose de faire un léger temps d'arrêt, puis on continuera la ligne vers l'ouest, jusqu'à la rivière des Gens de terre, où sera parvenu également, dans une couple d'années, le chemin Gatineau. De la rivière des Gens de terre, on pénètrera aisément dans la belle plaine qui s'étend en arrière des sources de la Lièvre, et l'on entrera de plain-pied dans la zone fertile par excellence de la vallée de l'Outaouais.

Sur la Lièvre, à partir du canton Boutillier, qui avoisine celui de Kiamika, jusqu'à l'embouchure de la rivière Tapanee, qui est en ligne droite avec celle de la rivière des Gens de terre, sur la Gatineau, il y a de chaque côté une étendue d'environ cent milles de terre excellente, comparable à celle de la vallée du lac Saint-Jean, et de beaucoup supérieure à cette dernière par la variété et la qualité des bois.

Au delà des montagnes où la Lièvre prend sa source, se déroule une autre vaste plaine, bornée au sud par ces montagnes, et, au nord, par l'immense plateau marécageux où les rivières Outaouais, Gatitineau et Saint-Maurice ont leurs sources, dans le voisinage les unes des autres. Cette vaste plaine est

coupée en deux parties à peu près égales par la ligne de faîte qui sépare les eaux qui se jettent dans la baie d'Hudson de celles qui coulent vers le Saint-Laurent.

Les établissements des colons s'échelonnent sur la Lièvre, à des intervalles inégaux, jusqu'à une quinzaines de milles au delà du canton Kiamika ; mais toute cette partie du pays est encore vierge de chemins, ce qui s'explique par le développement inattendu, tout à fait sans précédent, qu'à pris la colonisation dans la vallée de l'Outaouais et qui a été tel que les colons ont devancé en maint endroit l'action du gouvernement, et se sont installés en véritables *squatters*, sans attendre ni les arpentages ni l'ouverture des chemins.

Nous appelons instamment sur ce sujet l'attention du présent gouvernement d'action et de progrès ; nous sommes convaincu qu'il n'hésitera pas à donner à sa politique de chemins de fer son corollaire nécessaire, qui est l'ouverture des chemins de colonisation, même alors que le besoin ne s'en fait que faiblement sentir ; car la colonisation marche vite aujourd'hui, et ce qui pouvait paraître superflu la veille devient le besoin impérieux du lendemain.

*
* *

D'autre part, ce qu'on peut appeler la moitié orientale de la ligne du Grand-Nord se poursuit à l'est de Saint-Jérôme. Actuellement construite jusqu'à New-Glasgow, elle ne tardera pas à atteindre Sainte-Julienne, dans le comté de l'Assomption ; de là, en un bond, elle se rattachera à la ligne projetée des Trois-Rivières au Nord-Ouest, qui ne sera, dans la suite, à proprement parler, qu'une ramification du Grand-Nord. Quand cette ligne principale aura atteint les chemins de fer de la vallée du Saint-Maurice, elle se raccordera immédiatement avec ceux du lac Saint-Jean par l'embranchement du lac Edouard à la Tuque, et ainsi, le Grand-Tronc du Nord se trouvera construit d'un bout à l'autre de la province.

" Un jour," nous écrivait dernièrement M. le curé Labelle, à qui nous demandions des données et des aperçus nouveaux pour le sujet qui nous occupe, " un jour notre chemin de Saint-Jérôme ira rejoindre celui du lac Saint-Jean, et Montréal aura le commerce des trois quarts des Laurentides par sa position géographique. Je ne pense pas qu'il existe un chemin qui ait plus d'avenir et qui soit plus important pour la race française. Il devient naturellement le débouché des trois quarts de la population de la province. A vingt lieues de Montréal, il étend à l'est et à l'ouest comme deux immenses bras pour tout entraîner sur son parcours. Ce chemin devra prospérer énormément. Il sera le tronc qui fera affluer les produits de l'agriculture et de l'industrie des Laurentides à tous les grands marchés de l'est et de l'ouest, par la voie

ÉTABLISSEMENT NOUVEAU DANS LE CANTON CHATHAM,
À L'ENDROIT APPELÉ "PETITE IRLANDE."

la plus courte. Il développera immensément les pouvoirs hydrauliques qu'offre le versant des Laurentides, sans qu'aucune ligne parallèle puisse lui faire concurrence, les chaînes de montagnes se dirigeant uniformément du sud au nord.

" Ce qu'il y a à craindre, c'est que tout le monde veuille avoir son chemin de fer, moyen certain de n'en avoir nulle part.

" Avec le temps, les circonstances, la nature des choses, tout cela se fera... Mais je devrai en laisser une partie à ceux qui me succèderont... Avant de mourir, je veux donner à ce projet une impulsion si forte qu'il vaincra tous les obstacles, malgré la sottise des hommes, qui est toujours plus à craindre que leur intelligence."

Telle sont les paroles de l'homme qui a le mieux compris l'avenir et les destinées de notre pays. Elles ouvrent à la politique un champ entouré de larges horizons, qu'elles illuminent d'une clarté toute nouvelle, et aux hommes d'Etat un programme que le temps seul leur permettra d'exécuter en son entier et de développer dans toutes ses conséquences.

CHAPITRE XI

—

LES OBLATS DU TEMISCAMINGUE.

—

Sur les bords d'une étroite et courte passe que forment les eaux du Témiscamingue en se rétrécissant en aval de la baie des Pères, s'élève une maison dont la modeste structure en bois peint, les dépendances et l'entourage respirent le calme profond et la tranquilité pieuse d'une asile ou d'un cloître isolé.

Cette maison, c'est la Mission des Oblats, qui, pendant de longues années et jusqu'à hier encore, a été, avec le poste de la Compagnie de la baie d'Hudson situé en face, de l'autre côté de la passe, la seule habitation de tout le pays de Témiscamingue.

En face de la Mission, le lac, s'évasant tout à coup de nouveau, s'ouvre en une large baie d'un ovale si parfait, d'un dessin si harmonieux qu'on dirait une coupe creusée et arrondie avec une précaution minutieuse par la main du temps.

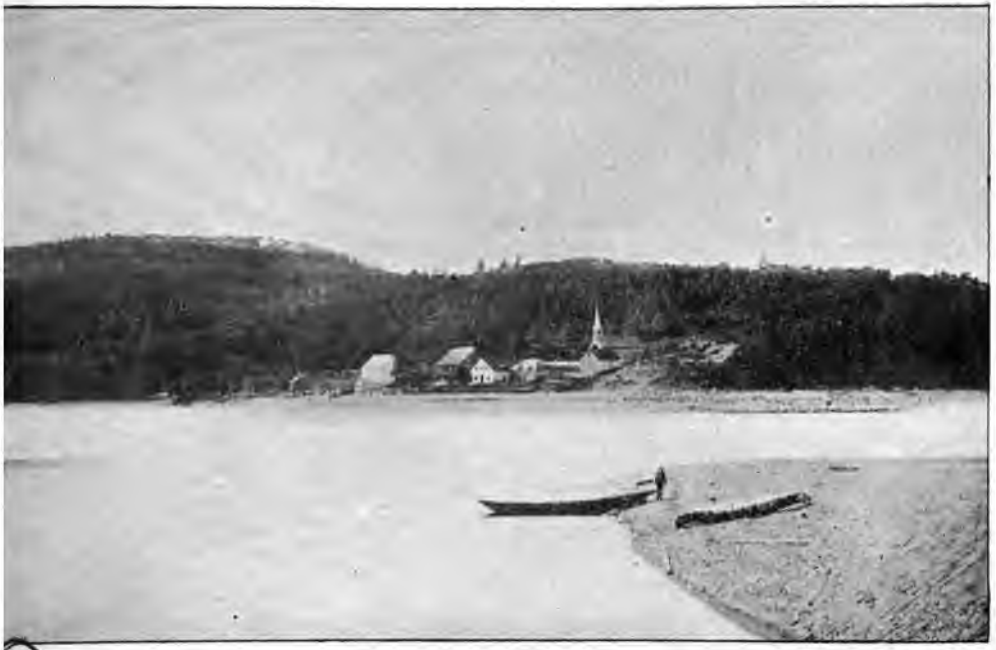

LA MISSION CATHOLIQUE, TÉMISCAMINGUE.

Un silence, un recueillement, qui semblent imposés par quelque divinité invisible, règnent sur toute la nature environnante, au sein des bois assoupis, sur la croupe onduleuse des coteaux, et jusque dans le balancement attentif et retenu du lac.

Partout au loin la plage est muette, baignée par les flots d'azur qui s'appellent et se suivent les uns les autres comme des caresses, et par les flots d'or du soleil éclatant au milieu d'un ciel sans nuages.

Çà et là, à moitié cachée dans les buissons ou émergeant de quelque ravine à peine dessinée, apparaît une cabane d'Indien, avec son toit d'écorce et sa cheminée fumante.

Les cabanes sont au nombre d'une vingtaine, et renferment la population sauvage que les Oblats ont évangélisée et arrêtée auprès d'eux. De temps en temps, des enfants demi-nus courent sur le rivage, en jouant et s'ébattant ensemble ; des squaws, enveloppées dans leurs couvertes, s'acheminent vers la Mission pour y chercher quelque conseil ou quelque secours ; un canot débouche brusquement de la passe et vient s'attacher au petit chevalet en billots et en planches qui sert de quai, ou bien l'on voit quelqu'un des Pères se promener lentement dans le petit jardin attenant à la Mission, ou monter, recueilli, la colline

voisine, pour aller réciter son bréviaire à l'ombre des grands arbres qui la couronnent.

Rien n'est plus beau, rien n'est plus charmant, plus parfait dans les détails et dans l'ensemble, que le panorama qui, du haut de cette colline, se déroule sous le regard enchanté. L'atmosphère est limpide, lumineuse. On aperçoit, d'un côté, dans un lointain éclatant, jusqu'à l'extrémité même du lac, tout le détail des rivages, des futaies, où l'ombre et la lumière se combattent, des pointes et des baies, qui se succèdent en diminuant graduellement, mais sans rien perdre de la netteté et de la grâce de leurs formes ; et, de l'autre, la ravissante baie qui se développe comme une urne gigantesque en face de la Mission, et dont l'eau est si profonde, qu'à quelques pas seulement de la rive, on pourrait mouiller les navires réunis des plus grandes marines du monde.

C'est sur cette colline que se fait chaque année, le quinze août, la grande procession religieuse des Indiens.

Qui n'a pas été témoin de cette solennité n'a pas une idée complète du sentiment et de la piété naïve de ces enfants de la nature. Le quinze août est leur fête à eux, le jour où les Indiens, dans toute l'Amérique du Nord, s'assemblent pour remplir en commun leur devoirs religieux, à quelque mission qu'ils appar-

tiennent, et celle des Pères du Témiscamingue s'étend jusqu'au voisinage de la baie d'Hudson !

Dès le point du jour, ils arrivent ici en foule dans leurs canots, avec leurs femmes et leurs enfants, déjà attifés de leurs costumes pittoresques et multicolores, et se répandent de tous côtés, envahissant la Mission, s'abordant, se questionnant, se demandant mille choses, mais sans tumulte, sans bruit, avec une étrange tempérance de mouvements—car l'Indien est sobre de gestes et de paroles,—pendant que tout autour d'eux court ce murmure d'allégresse qui semble chanter dans l'air, que sur la plage arrivent incessamment de nouveaux canots, que le va-et-vient ne cesse pas et que les apprêts les plus chatoyants, les plus pompeux, se font pour l'unique et touchante cérémonie.

Et ce ne sont pas seulement les Indiens qui sont venus, mais encore les colons des endroits les plus reculés, des *voyageurs*, quelquefois assez nombreux ; en sorte que ce rivage, la veille encore si tranquille et si désert, se voit inondé aujourd'hui par une foule bariolée, revêtue de tous les costumes et présentant les aspects les plus divers et les plus bizarres.

La petite cloche de la chapelle fait entendre son carillon grêle. La foule entière, recueillie, muette, s'avance comme une longue vague vers l'humble sanctuaire que l'on aperçoit à cent pas en arrière du

monastère, et que l'on a entouré et décoré de tout ce que la piété ingénue et les modiques ressources d'un pareil lieu peuvent offrir pour un jour de grande solennité. Les sons de l'harmonium, que presse un frère convers, envahissent et font trembler la voûte du fragile édifice, pendant que des centaines de voix répondent à la voix du prêtre qui vient d'entonner la grand'messe.

Tous n'ont pu trouver place dans l'étroit intérieur, mais tous sont présents d'esprit à l'autel et tous peuvent entendre les deux sermons, qui sont prêchés, l'un en algonquin pour les sauvages, et l'autre en français pour les colons. Puis, la messe finie, l'assistance s'ébranle ; chacun prend rang pour la procession qui va commencer aussitôt, bannières déployées, sur un chemin jonché de fleurs, les petites filles en tête suivies par les femmes, celles-ci par les garçons, et les hommes venant en dernier lieu, précédant l'évêque, qui porte le Saint Sacrement sous un dais soutenu par quatre porteurs. On gravit lentement le large sentier ouvert par les Oblats sur le flanc de la colline, et que borde, d'un côté, une haie touffue d'érables, et, de l'autre, une ceinture d'énormes rochers roulés, assujétis et retenus les uns à côté des autres par un prodige de travail, d'audace et de persévérance.

Parvenue au sommet de la colline, la procession

fait halte, et se groupe autour d'un massif de verdure où l'on a dressé un oratoire, chargé, comme la chapelle, d'ornements aux couleurs les plus vives et les plus éclatantes, afin de mieux saisir l'imagination grossière des Indiens. Un immense chant, poussé par cinq cents poitrines, va frapper les échos sonores qui s'éveillent et se poursuivent les uns les autres jusqu'à leurs plus lointaines retraites. Pas une voix qui ne se fasse entendre ; pas une âme humaine qui ne soit là attentive. L'évêque, debout sur les marches de l'oratoire, se tourne vers la foule. Il élève les bras au-dessus de sa tête, dessine dans les cieux avec l'ostensoir le signe rédempteur et prononce la bénédiction divine, à laquelle répond le " Laudate Deum," entonné par les fidèles. Puis, les derniers actes de la cérémonie s'accomplissent, la foule murmure un dernier chant en redescendant la colline, et bientôt on la voit se répandre de nouveau sur la plage, dans la maison des Pères et dans les wigwams, mais cette fois bruyante, animée, transportée d'enthousiasme et songeant déjà aux longs récits que chacun fera de retour aux foyers lointains.

II

Bien avant les Oblats, les Jésuites avaient évangélisé les Indiens du pays de l'Outaouais et de l'Abittibi à la baie d'Hudson, ce qui leur faisait une

étendue à parcourir de plus de cinq cents lieues carrées, au sein de contrée absolument sauvages et sans autre véhicule que le canot d'écorce. Il serait puéril de faire remarquer ce qu'un pareil apostolat renfermait de périls, de privations de toute nature, de souffrances physiques et morales au-dessus des forces purement humaines, et combien il exigeait d'abnégation, d'oubli de soi-même, de dévouement infini. Les Jésuites disparus du Canada, les Indiens étaient restés privés de " celui qui répand la lumière," comme ils appellent le missionnaire.

En 1836, un sulpicien du lac des Deux-Montagnes, M. Charles Bellefeuille, se rendit le premier au Témiscamingue pour y exercer le ministère d'apôtre. Il y retourna pendant quatre années consécutives, jusqu'à ce qu'il fût remplacé, en 1839, par M. Poiré, qui devait être un jour supérieur du collége naissant de Saint-Anne-la-Pocatière.

En 1841, M. Poiré cédait la place à M. Moreau, devenu dans la suite vicaire général ; et deux ans plus tard, arrivait à son tour le premier oblat missionnaire, le Père Laverlochère, un homme dont le souvenir est impérissable et qui fut le symbole de la vertu héroïque, de la charité inépuisable, de l'éloquence passionnée qui ouvre toutes grandes les portes du ciel et y pousse les âmes dans les transports du repentir et de l'espérance.

Le Père Laverlochère avait à peine trente ans lorsqu'il arriva au Témiscamingue, et pendant quarante ans il y a exercé un apostolat infatigable, dont le digne couronnement a été une mort causée par les fatigues, les misères sans nombre endurées dans ses courses interminables et par les maladies qu'il y avait contractées.

Les missions d'aujourd'hui, quelque pénibles qu'elles soient, offrent au moins çà et là des asiles et de nombreuses ressources. Sur une grande étendue de pays la civilisation a remplacé le désert, les communications se sont énormément développées, les routes et même les chemins de fer ont percé en maint endroit ce qui n'était jadis que la forêt ou la montagne, les colonies se sont avancées au loin, bien loin dans la solitude, les bateaux à vapeur sillonnent des rivières et des lacs encore fort peu connus, l'homme enfin pénètre partout et partout plante sa tente ; de plus, les missions sont régularisées ; elles ne durent que de mai à septembre pour les voyages, et l'hiver, elles se font dans les chantiers avoisinants où travaillent les bûcherons ; elles sont en outre subdivisées ; ainsi, dans l'Outaouais supérieur, on en compte trois, celle de Pembroke, celle de Mattawan et celle de Témiscamingue ; mais il y a à peine un quart de siècle, pas davantage, on ne connaissait pas d'autre mission à l'ouest du lac des Deux-Monta-

gnes que celle des " pays d'en haut, " laquelle comprenait tout le territoire de l'Outaouais et celui de l'Abittibi, et le Père Laverlochère, pour s'y transporter à partir de Montréal, prenait à Lachine un des grands canots chargés de provisions de la Compagnie de la baie d'Hudson et remontait ainsi jusqu'à la baie d'Hudson elle-même, à force d'aviron, en parcourant sur l'eau une distance de près de sept cents milles et en faisant d'innombrables portages. On s'arrêtait pour se reposer et se ravitailler aux quelques rares postes de la compagnie échelonnés sur ce long parcours ; on y rassemblait les Indiens pour les catéchiser, et la mission terminée, on repartait pour la mission suivante, à travers un pays sans autre ressource que la chasse et la pêche, les dernières habitations se trouvant alors au rapide des Joachims, sur l'Outaouais, à deux cents milles seulement de Montréal.

Le 14 octobre 1863, arrivèrent au Témiscamingue les Pères Pian, Lebret et Mourier. Ils trouvèrent un misérable " chantier " sur l'emplacement où ils devaient construire plus tard la maison actuelle des Oblats. De suite ils se mirent à l'œuvre. Il fallait avoir au plus vite une habitation au moins couverte et protégée contre les imtempéries. Ils travaillèrent de leurs propres mains, abattant les arbres sur la colline voisine et les tirant au bas à l'aide de

câbles. Puis ils les équarrirent et les façonnèrent tant bien que mal pour les mettre en charpente. Tout l'hiver, comme les années suivantes, ils se nourrirent uniquement de poisson et de lièvres. Il leur fallait faire les ouvrages les plus grossiers et les plus vulgaires, étant leurs seuls ouvriers et leurs propres serviteurs. Enfin, au bout de quelques mois, ils avaient réussi à construire un semblant d'habitation qui devait recevoir avec le temps de nombreux agrandissements et améliorations.

« Nous sommes entrés dans notre nouvelle demeure, écrivit alors le Père Pian. Pour tout meuble nous n'avons qu'un banc; nous couchons sur le plancher, les yeux tournés vers la cheminée, sans crainte de faire une chute. Si sainte Thérèse visitait notre maison, elle n'y trouverait certainement rien de contraire à la pauvreté."

Comme on le voit, ces commencements furent plus que modestes, et rien n'aurait pu faire présager alors, dans l'informe toit élevé à la hâte et par des mains inhabiles, sur les bords d'un lac désert, l'important établissement qu'allait devenir en peu d'années la Mission des Oblats du Témiscamingue. Personne n'eût osé rêver alors les transformations qui se sont accomplies dans l'ouest de la province et qui l'ont révolutionné au point de permettre à cet asile obscur, ignoré et si lointain, de se métamorphoser

sitôt en un foyer, puis en un centre de colonisation aussi vaste qu'inattendue. Personne n'eût osé croire que les successeurs des Pères Pian, Lebret et Mourier marcheraient bientôt à la tête d'une civilisation pour ainsi dire improvisée en pleine solitude, et deviendraient une puissante compagnie servant de ralliement, de guide et d'exemple à toute une population nouvelle, qui s'avance à pas de géant et s'établit dans l'ouest pour y former une forteresse inexpugnable de notre nationalité.

III

A cette époque commençaient en même temps les " chantiers " dans la région du Témiscamingue et les premiers bûcherons y pénétraient. L'année qui suivit l'installation des Pères, Mgr Guigues, évêque d'Ottawa, y fit une visite pastorale, et deux années plus tard, en 1866, arrivaient à la Mission deux révérendes Sœurs Grises pour aider les religieux dans leurs travaux, soigner les malades, recueillir les orphelins et donner des rudiments d'éducation aux jeunes sauvages.

Ces deux religieuses s'appelaient sœur Raizenne, la supérieure, et sœur Vincent. Les Pères avaient eu soin de construire, pour les recevoir, un hôpital à

côté de leur habitation. Huit mois plus tard, une autre religieuse, la sœur Saint-Antoine venait les rejoindre, et depuis lors, elles ont toujours été trois à la Mission, accomplissant une œuvre admirable de charité, d'enseignement et de moralisation.

Il y a un quart de siècle, les Indiens étaient beaucoup plus nombreux au Témiscamingue, comme dans le reste de la province d'ailleurs, qu'ils ne le sont aujourd'hui. Quand ils ne parcouraient pas la forêt, à la poursuite des animaux à fourrures, ils se tenaient en partie auprès du poste de la Compagnie de la baie d'Hudson établi en face de la Mission, de l'autre côté de la passe. Ils habitaient au hasard, disséminés sur les deux rives, tandis qu'il n'y avait qu'un seul Canadien-Français, vivant dans une loge forestière, à six milles plus bas.

Les pauvres Indiens ne peuvent pas résister en présence de la civilisation ; il faut qu'ils disparaissent devant elle ou qu'ils meurent. Aussi les voit-on s'éloigner et diminuer en nombre de plus en plus. Leurs pénates sont légers à transporter, et, naturellement nomades, ils se fixent indifféremment dans un lieu ou dans un autre, pourvu qu'ils aient leurs lacs et leurs forêts pour champ de course.

Ce sont tous d'excellents chrétiens, très dociles, aimant beaucoup leurs missionnaires et avides des cérémonies du culte : mais on ne peut leur enseigner

les vérités élémentaires de la religion qu'au moyen d'images sensibles, car ils ne comprennent absolument que ce qui tombe sous les sens, ce qui se voit ou se touche. Il est extrêmement difficile de leur faire exécuter des travaux manuels ; ils détestent de manier la hache et les instruments agricoles ; ce sont de grands enfants parvenus à l'âge d'homme, qui vivent au milieu d'un monde étranger dont ils ne peuvent prendre ni le tempérament ni les habitudes, ni comprendre la marche ascendante vers des conditions d'existence sans cesse améliorées. Leur candeur et leur honnêteté sont touchantes ; l'enfant de la nature ne connaît pas les artifices de la civilisation ; aussi les employés de la Compagnie de la baie d'Hudson aiment-ils mieux trafiquer avec les Indiens qui vivent au loin qu'avec ceux qui sont en contact fréquent avec les blancs ; ils redoutent bien moins de les voir recourir aux mille petits stratagèmes, aux mille petites ruses communément admises et tolérées dans les relations du trafic :

" Cette honnêteté, dit un voyageur, les accompagne jusque dans les bois et leur fait respecter les caches de vivres qu'ils trouvent au cours de leurs chasses. Si vous redoutez quelques déprédations, ils ne manquent pas de vous dire : Ne craignez rien, il ne passe pas de blancs ici." (1)

(1) Quand un Indien va à la chasse aux animaux à fourrures, il tue tous ceux qu'il peut atteindre, en rassemble les peaux dans une écorce de bouleau, les met en paquet dans une *cache*, à

Tel était l'honnête et docile petit troupeau d'âmes que les Pères Oblats et les Sœurs Grises allaient être chargés d'enseigner et de diriger. Ces natures simples et incultes avaient besoin des premiers rudiments de l'éducation pour les choses les plus ordinaires. La sœur Raizenne ouvrit sans retard une classe, et elle et ses compagnes recueillirent des orphelins et des malades dans l'hôpital, formèrent de bonnes mères de famille, de bonnes femmes de ménage, auxquelles elles enseignèrent tous les travaux utiles, pendant que, de leur côté, les Pères enseignaient aux hommes à cultiver la terre.

Non seulement les sœurs soignaient les malades à l'hôpital, mais encore les visitaient dans leurs wigwams, assistaient les pauvres et faisaient la classe aux petits garçons et aux petites filles. On pourra juger de leur œuvre par le tableau suivant que l'au-

---

l'abri de tous les regards, et va les y chercher ensuite quand il retourne à son wigwam. S'il arrive à un autre chasseur de découvrir par hasard la cache et de voir le paquet de peaux, il doit le prendre et le porter au premier poste, de peur qu'il ne soit volé ou surpris par exemple par les carcajous, les plus avides et les plus rusés des animaux.

Plus tard l'Indien qui a trouvé sa cache dépouillée se rend au poste et demande si l'on n'a rien déposé qui lui appartienne, et il donne la description et les indications nécessaires. Le commis cherche, examine et s'il découvre le paquet, il faut voir l'Indien donner cours à ses transports !

teur a recueilli dans le registre même tenu quotidiennement par sœur Raizenne, la supérieure :

	De 1866 à 1874.
Malades soignés à l'hôpital.....	171
Visités.....	246
Pauvres assistés.....	357
Orphelins recueillis.....	57
Petites filles instruites.....	218
Garçons "	180

	De 1875 à 1883.
Malades soignés à l'hôpital.....	156
Visités.....	258
Pauvres assistés.....	381
Orphelins recueillis.....	50
Petites filles instruites.....	415
Garçons "	254

Le nombre des enfants qui suivaient la classe était en moyenne par année de quarante garçons et de trente filles ; mais ce nombre était néanmoins très irrégulier, à cause des habitudes nomades des Indiens.

Avec le temps, grâce à l'économie, au travail des religieux et des religieuses, la maison, l'hôpital et tout l'entourage avaient changé de physionomie et

singulièrement progressé. Des cultures s'étaient faites. On avait élevé du bétail, des porcs, des volailles. On avait rendu la maison relativement confortable et spacieuse. Les Sœurs avaient cultivé de leurs propres mains un jardin qui régulièrement leur donnait de bons produits. Elles avaient planté des arbres fruitiers, du houblon, toute sorte de légumes et même des vignes, et avaient entouré leur jardin d'une jolie ceinture d'érables à giguère. On avait aussi un champ de pommes de terre et un autre de maïs, et c'était le seul endroit, dans tout le pays de Témiscamingue, jusque tout récemment encore, où l'on pût se procurer de la viande fraîche, du lait, du beurre et des légumes. Les Pères faisaient travailler tous ceux qui s'offraient à eux, et ils avaient toujours quelque ouvrage utile à faire exécuter. C'est ainsi que le Père Paradis, (1) venu beaucoup plus tard, avait réussi à dresser une énorme muraille de rochers pour border le flanc de la colline, en arrière de la Mission, et à construire un tramway pour transporter le sable qui servait à faire le mortier. D'autres religieux étaient venus s'adjoindre aux fondateurs ou les remplacer ; et enfin, les frères convers, ces auxiliaires précieux des communautés, étaient venus à leur tour remplacer les Pères dans tous les travaux manuels et grossiers. L'un d'eux, le frère Lapointe,

(1) Celui dont il a été question dans le cours de cet ouvrage.

improvisé menuisier et couvreur à la fois, avait construit la petite chapelle de la Mission et avait trouvé le moyen d'enseigner ce dernier métier à un homme qui devait plus tard faire le toit du nouveau monastère des Oblats à la baie des Pères.

On ne saurait trop dire ce que ces obscurs et robustes frères convers ont fait de travaux importants, indispensables,mais souvent presque impossibles, dans l'édification de la prospérité grandissante des Oblats. Ainsi, longtemps, ils ont transporté des provisions sur leur dos depuis Mattawa jusqu'à la mission, et quand il a fallu avoir recours à des ouvriers spéciaux, à des artistes même, à des musiciens et à des peintres, c'est en eux que les Pères ont eu la bonne fortune de les trouver. Avec cela, leur vie en est une tout entière d'effacement, d'impersonnalité et de sacrifice. Ils ne sont rien par eux-mêmes ni pour eux-mêmes ; leur nom ne paraît jamais dans l'œuvre accomplie, et ils ne cherchent pas non plus à le faire paraître ; qu'au moins il soit fait mention d'eux dans ce livre où l'on raconte des commencements humbles, des œuvres courageuses et ignorées, et où l'on ouvre une petite porte dans l'histoire à des hommes qui mériteraient mieux que le souvenir inscrit par notre plume.

IV

En juillet 1887, l'auteur de ce livre fit un voyage au Témiscamingue et passa trois jours à la Mission pour y prendre ses notes. Il n'y avait là que le Père Fafard, l'économe, et les deux sœurs Raizenne et Vincent. Des deux autres religieux qui, seuls avec le Père Fafard, composaient le personnel de la Mission, l'un était parti pour Ottawa, l'autre pour porter les secours de son ministère à des Indiens éloignés. Déjà l'on songeait alors aux préparatifs de départ pour la Baie des Pères, où les religieux faisaient construire un monastère, un hôpital et une église en pierre. Le déménagement devait avoir lieu à l'automne, et la mission proprement dite devait être transportée à la tête du lac. Les Pères parlaient encore de fonder à la Baie un couvent et un collége, et il n'y a pas de doute que ce projet ne soit mis avant longtemps à exécution, parce qu'il répondra à un besoin incontestable dans ce pays si éloigné et qui progresse si rapidement.

En se transportant à la Baie des Pères, les Oblats suivent le mouvement de la colonisation et du commerce qui se porte dans cette direction, et pour lesquels la baie offre un débouché commode et rappro-

ché. C'est ici le centre des affaires, le point de départ et d'arrivée de l'élégant et rapide bateau à vapeur *Minerve*, qui fait un service régulier, deux fois par semaine, d'un bout à l'autre du lac. C'est ici qu'est le bureau de poste pour toute la région du Témiscamingue, et l'entrepôt général pour l'approvisionnement des colons et des chantiers ; c'est ici que se sont établies les industries naissantes et que se groupent tous ceux, marchands, industriels, artisans ou autres, qui veulent tenter une fortune nouvelle et qui ont flairé l'avenir. Et cependant il n'y avait absolument à la baie, il y a trois ans à peine, que la ferme des Oblats et celle d'un vieux " squatter " irlandais, du nom de Kelly, établi dans cet endroit depuis une vingtaine d'années.

Cette ferme des Oblats est considérable, elle occupe presque tout le fond de la baie et s'étend à plusieurs centaines d'arpents en arrière. En outre, les Pères possèdent une bonne partie du littoral et toute l'extrémité supérieure de la baie, qui s'appelle la " Pointe au Vin." On dit qu'autrefois la Compagnie de la baie d'Hudson vendait du whisky aux sauvages ; mais comme ce trafic homicide était prohibé dans les environs du poste, à cause du désordre et des rixes qu'il occasionnait, les sauvages avaient pris l'habitude de se rendre à la pointe pour y rencontrer les sous-employés de la compagnie qui leur

FERME DES OBLATS, Baie des Pères.

livraient la terrible eau de feu, et que c'est de là que la pointe avait pris le nom qu'elle porte.

C'est sur la ferme que s'élèvent le nouveau monastère des Oblats, l'hôpital et l'église, constructions en pierres et en briques, comme nous l'avons dit plus haut. Elles ont été faites, sous la direction des frères convers, par des hommes inexpérimentés et qu'il a fallu former pour ainsi dire au jour le jour sur les lieux ; aussi l'apparence des bâtisses s'en ressent-elle quelque peu ; mais quand on songe à la manière dont sont construites la plupart de nos maisons de ville, en papier mal mâché et en bois vert à l'intérieur, en briques à moitié superposées et en pierres cimentées à peu près à l'extérieur, il n'y a pas lieu de s'étonner de l'imperfection des édifices de la baie des Pères, faits avec des matériaux et des ouvriers imparfaits. Il faut aller vite dans ce pays éclos d'hier à la vie ; on n'a pas le temps de mettre la dernière main à quoi que ce soit ni même de songer à faire suffisamment bien, au moins pour ne pas choquer le regard ; on y a construit pour un besoin pressant, comme on fait à la hâte des chemins de fer aux Etats-Unis, dans les régions nouvelles, quitte à refaire le tout plus tard, quand ces régions seraient peuplées et enrichies. Pour nous aussi, allons de l'avant, c'est le principal.

Quant à la ferme, on ne peut guère en dire encore

que ce qu'elle sera dans une dizaine d'années d'ici, quand elle aura pris toutes ses dimensions, qu'elle aura reçu la plupart des améliorations nécessaires, qu'elle sera en plein rapport, donnera la variété de produits dont elle est susceptible, et que les Oblats auront entouré leur monastère des plantations et des jardins indispensables, d'autant plus faciles à disposer à leur gré qu'ils ont pour cela tout l'espace désirable. Alors, oui alors, ce sera magnifique, ce mot n'est pas de trop, tant à cause du sol dont la fertilité est reconnue qu'à cause du site qui sera un des endroits d'attraction de l'avenir.

Sur le sommet d'un coteau brisé de cent manières, offrant tantôt des saillies brusques, tantôt des pentes douces, des massifs d'arbustes, des mamelons crevassés et marqués de quelques rides de feuillage, des fragments isolés de culture, des touffes de verdure odorante luttant avec les broussailles, le monastère domine, à une hauteur d'environ cinquante toises, toute la campagne environnante. A ses pieds se déroule la baie dans son contour irréprochable, avec sa puissante ceinture de rochers granitiques, surmontée d'une colline abrupte et désolée que les longs squelettes des pins rouges, dévorés par le feu et restés debout, semblent cheviller et clouer sur le sol. En arrière s'étend la ferme avec ses cultures variées de foin, de légumes et de céréales, et plus loin en-

HÔPITAL, EGLISE ET PRESBYTÈRE, Baie des Pères.

UNIV. MICH.

core un immense plateau onduleux, sans aucune roche, formé partout d'un sol arable de qualité supérieure ; on y établirait aisément une dizaine de paroisses que l'on pourrait apercevoir toutes ensemble d'un même coup-d'œil, avec les clochers de leurs villages émergeant soit du fond des gorges, soit s'élançant dans les airs, du haut de quelque colline animée et joyeuse.

Mais ce qui est par dessus toutes choses remarquable, c'est le monticule gigantesque, formé de larges assises de granit régulièrement espacées entre elles et diminuant graduellement comme une pyramide, jusqu'à une certaine hauteur où tout à coup le travail mystérieux de la nature est interrompu.

Sur ce monticule les Oblats se proposent de construire un calvaire que l'on pourra apercevoir à une énorme distance.

*
* *

Nous entendîmes la grand'messe, un dimanche matin, dans le nouveau monastère, où l'on a installé une chapelle provisoire. Les gens venaient soit des alentours en canot, soit à pied de l'intérieur. Il n'y avait pas encore de chemin voiturable, même autour de la baie, mais un simple sentier plus ou moins

large, suivant les endroits. L'absence de chemins était alors le grand inconvénient, comme c'est toujours le cas du reste dans les établissements nouveaux. Les colons fraient eux-mêmes des ouvertures à travers les bois et ils transportent sur leur dos leurs provisions, parfois jusqu'à de grandes distances. Mais les jours de cette colonisation primitive et pénible sont maintenant comptés.

Un autre inconvénient était le manque de bois combustible. Cela est incroyable dans un pays où le bois surabonde, mais cela est. Le bois appartenait à des concessionnaires de coupes, ou bien était brûlé sur la plupart des lots. Les ravages opérés par le feu dans toute la région du Témiscamingue sont effrayants et partout visibles. Le colon n'en pouvait prendre pour son usage que sur le lot où il avait sa maison, en sorte que s'il avait deux lots, et que l'un fût ravagé par le feu, il ne pouvait pas prendre le bois de l'autre lot pour se chauffer. C'était là un des résultats de l'admirable législation qui, pendant tant d'années, a rendu absolument impossible l'établissement des meilleures parties arables de la province.

On nous a cité l'exemple d'un marchand de bois qui avait fait des billots au-dessous de l'étalon règlementaire. Ces billots confisqués venaient d'être vendus à un homme de l'endroit, du nom de Coursolles, qui avait installé une petite scierie à l'entrée

de la baie. Cette scierie, à peine à ses débuts, ne pouvait déjà plus suffire aux besoins toujours croissants des colons. A quelque chose, on le voit, le mal est bon.

Ce qui fera la fortune agricole du Témiscamingue, pendant un certain nombre d'années encore, ce sont les chantiers. On ne saurait croire ce qu'ils consomment de produits agricoles, et ces produits se vendent extrêmement cher sur les lieux, vu l'éloignement des grands centres et l'enfance des communications. On pourra s'en faire une idée en se rappelant que le foin coûte $35.00 la tonne et les pommes de terre un dollar cinquante le sac, et qu'un seul arpent peut en donner jusqu'à 200 sacs.

Comme il n'y a pas de distances à parcourir, à cause de l'absence de routes, et que les lots ne sont que très partiellement défrichés, on ne se sert pas de voitures, mais on transporte le foin sur de grands traîneaux plats.

Le seul combustible en usage est le pin rouge.

A l'entrée de la baie s'avance un fort beau quai de quatre cent cinquante pieds de longueur, auquel se tient le bateau à vapeur *Minerve*, qui a été entièrement construit sur les lieux, dans le cours d'un hiver. Ajoutons qu'il est d'une forme nouvelle et d'une élégance qui ne laisse pas que de surprendre.

Sur les hauteurs qui entourent la baie les bluets croissent avec une profusion incroyable. Ils formeront sans doute un objet de commerce important quand les communications rapides le permettront.

Les Pères ont fait construire à la baie deux maisons pour recevoir les colons. Elles contenaient, lors de notre passage, plusieurs familles, dont l'une, qui mérite d'être mentionnée, la famille Bourget, était venue du fond de la Beauce jusqu'à Mattawa en voiture.

Ajoutons un excellent hôtel tenu par M. Gendreau, et nous aurons donné un petit aperçu des habitations qui composent actuellement le village de la baie des Pères.

Nous remarquâmes à la messe chantée au monastère, et où le frère Lapointe touchait l'harmonium, beaucoup plus d'hommes que de femmes. C'étaient ou des gens des chantiers, ou de jeunes colons ou des hommes mariés qui étaient venus au Témiscamingue sans amener leurs familles. Après la messe, ils se réunissent chez le fermier des Pères, lequel pensionne tous les hommes qui travaillent aux constructions nouvelles. Aussitôt qu'ils sont réunis, l'un d'eux, l'artiste du Témiscamingue, fait entendre les sons du violon, et chacun de chanter ou de giguer avec un louable entrain. Les Canadiens seront toujours les Canadiens. Et disons : Dieu merci.

BAIE DES PÈRES (Vue du Coteau).

Mais il est temps de revenir à la Mission et de lui faire nos adieux, d'autant plus que nous pensons bien avoir été le dernier voyageur en quête de renseignements qui l'ait visitée avant le départ définitif des Religieux pour la baie des Pères.

V

Ce que l'on éprouve dès les premiers instants que l'on passe à la Mission, c'est une tendance irrésistible à la contemplation, au recueillement. On se sent là comme arrivé subitement dans un autre monde et l'on est saisi par les étranges sensations de l'inconnu. Cette maison solitaire, enveloppée dans son silence, et qui semble inhabitée tout en gardant l'apparence de la vie, pendant qu'au loin, aussi loin que le regard peut atteindre, tout est également tranquille, profond, imperturbable, porte au cerveau et au cœur une singulière impression de délaissement dans l'espace désert et muet. Mais l'âme bientôt est doucement ramenée à elle. La bonne, tendre et maternelle nature lui sourit. Grande, immense, elle est devant le regard, mais on plonge avec délice dans cette immensité dont rien n'altère la sereine mansuétude. L'homme, en présence de l'impénétrable nature, pleine à la fois de secrets et de tendresses

pour lui, qui ne l'accable pas du poids du mystère, mais semble lui ouvrir au contraire des portes innombrables vers l'infini, se sent bientôt moins pénétré de sa petitesse que de son immortelle grandeur. Sa faiblesse ne le déconcerte ni ne l'humilie : il reprend rapidement l'empire de lui-même, et sa pensée, écrasée par l'impression d'un moment, se retrouve maîtresse absolue d'elle-même et du monde qu'elle contemple.

Ainsi, perdu dans ma rêverie, en quelques minutes je venais de passer par les impressions les plus diverses, contemplant en dernier lieu un petit oiseau-mouche qui, de fleur en fleur, voletait dans le jardin de la Mission, lorsque le Père Fafard, s'avançant vers moi : " Venez, me dit-il, je vais vous montrer la chapelle, puis nous traverserons de l'autre côté, où vous verrez l'ancienne chapelle bâtie par M. Bellefeuille, le cimetière où est enterré le Père Laverlochère et le poste de la Compagnie de la baie d'Hudson.

Aux yeux du passant qui ne voit que le côté extérieur des choses, la chapelle de la Mission ne saurait offrir le moindre intérêt. C'est tout uniment une pauvre petite construction en bois, faite avec le seul objet de réunir les Indiens le soir, à la prière, et le dimanche à la messe. Cependant, l'intérieur ne manque ni de grâce ni de proportion ; c'est que, dans tout ouvrage qu'inspire une pensée chrétienne et

généreuse, il y a toujours quelque partie par où l'âme se révèle et lui communique tout ce qu'elle referme de sentiment inné, quoique imparfait, du noble et du beau.

Le bois de l'autel imite le marbre ; on y a placé des candélabres auxquels pendent des cristaux multicolores, et on l'a orné tant qu'on l'a pu de dorures affectant des formes diverses. Le chœur, en frêne, est surmonté d'une statue de la Vierge, et des deux côtés de la statue apparaissent deux tableaux, l'un de saint Joseph, l'autre du Cœur de Jésus. Un autre tableau, fait par un frère convers, représente la bénédiction de la cloche de la chapelle et contient les noms des donateurs. Enfin, un quatrième tableau représente des fleurs et renferme d'autres noms comme les précédents. Les dessins des vitraux sont aussi l'œuvre des frères convers, qui sont, comme on le voit, peintres, musiciens, menuisiers ou architectes, suivant l'occasion ou le besoin. On s'assied sur des bancs et régulièrement, à la grand'messe, l'harmonium se fait entendre.

Tout ce petit intérieur a une physionomie primitive, candide, ouverte, qui semble s'adresser tout droit à votre âme et vous demander pardon, à vous qui avez sans doute admiré de bien beaux temples, de s'appeler la maison de Dieu, quand on est si petit et si pauvre !

*
* *

Au sortir de la chapelle, le Père Fafard m'amenant sur le rivage :

" Voyez, me dit-il, cette magnifique baie, et plus loin, le lac qui continue sur une longueur d'environ 45 milles, sans compter la partie supérieure qui en mesure environ vingt-cinq. Partout l'eau est si profonde qu'avec un bateau d'un faible tirant on pourrait pénétrer jusqu'au rivage des plus petites baies, des plus petites criques, outre que sur le lac même on pourrait naviguer avec un très grand steamer. Si l'on bâtissait un hôtel ici, à l'entrée de la passe, que les Anglais appellent *The Narrows*, et que l'on mît des yachts au service des touristes, on y ferait fortune. Quant à nous, il nous est impossible de faire plus que nous n'avons fait. Nous avons bâti jusqu'aujourd'hui sans cotisation, et nos dépenses, avec nos constructions nouvelles, se montent à quarante-cinq dollars par jour. C'est bien le moins que nous possédions une étendue de terre assez considérable pour nous permettre de soutenir notre maison et plus tard entretenir des écoles.

L'atmosphère sur le lac et le pays environnant est délicieuse, d'une pureté exquise ; mais parfois le lac devient tout à coup furieux, impossible pour la navigation en canot. Les gens qui sont venus à la Mission le matin ne peuvent s'en retourner à midi. Jusqu'à l'année dernière, tout le monde venait chez nous ; notre maison était un véritable hôtel. Les jours de fête, les Pères ont donné jusqu'à cent repas aux gens qui allaient faire leurs affaires au poste, ou bien aux voyageurs qui étaient retenus à la Mission, parce qu'il n'y avait pas, comme aujourd'hui, un service régulier de bateau à vapeur. Les voyageurs n'avaient pas d'autre endroit où aller, en sorte que tout cela était un lourd fardeau pour notre maison. Quant aux gens habitant le pays, et qui sont généralement

pauvres, ils trouvaient que le voyage leur avait déjà coûté assez cher. Les Pères leur fournissaient souvent toute sorte de provisions. Des familles entières venaient camper, qui n'avaient pas même une bouchée de pain à manger. Tout ce monde était à notre charge, et s'il avait fallu tenir compte de tout ce qu'il nous en a coûté, nous serions créanciers d'un bien grand nombre de personnes."

Un petit canot venait de s'arrêter à la passerelle qui sert de quai devant la Mission. Nous y montâmes, le Père Fafard et moi, et l'instant d'après nous touchions l'autre rive, sur laquelle apparaissent tout d'abord les ruines de la première chapelle des missionnaires.

Elle n'est pourtant pas bien ancienne, cette chapelle, pour être déjà en ruine, puisqu'elle ne date que de 1835. Mais c'était une construction en planches mal jointes, toute temporaire, élevée seulement pour les besoins du moment, pour rassembler les Indiens une fois ou deux par année. Aussi, depuis qu'elle a été abandonnée définitivement, la moisissure s'est-elle vite emparée d'elle, et l'a rongée et déchiquetée morceau par morceau. Le toit est effondré, les fenêtres sont béantes, les poutres et les planches sont vermoulues, s'affaissent ; le squellette seul est debout, avec la façade percée de deux châssis, un de chaque côté du clocher qui a l'air d'agoniser dans le ciel.

Vous jetez un dernier regard sur ce misérable dé-

bris et vous montez, entre des tableaux de la passion fixés dans une double haie d'arbustes, le chemin du cimetière que tapissent de nombreux rosiers sauvages et que couronne un massif de cyprès toujours verts. Parvenu au sommet du monticule, vous remarquez, après avoir dépassé une trentaine de tombes, un petit enclos fermé, entourant une grande croix plantée au milieu. C'est là la tombe du Père Laverlochère, surmontée d'une simple planche de trois pouces d'épaisseur, portant l'inscription : 4 octobre 1884, 72 ans.

Sur les bords d'un lac lointain, dans une vaste solitude longtemps ignorée, cette tombe où reposent les restes d'un homme qui a sacrifié sa vie à ses semblables, qui est mort martyr de sa charité, de son amour pour les hommes, est bien plus belle, bien plus éloquente que les plus beaux monuments funéraires élevés à ceux qui furent de grands contempteurs et de grands égorgeurs des autres hommes.

A côté de la tombe du Père Laverlochère, on lit une inscription : Oma Nipa, ce qui signifie : Ici dort. Une autre : Gaganotama8icik : priez pour elle ; et, plus bas, deux petites croix couvrant les tombes de deux enfants.

La vue sur le lac, du haut du monticule, est ravissante. C'est incroyable comme en cet endroit, un des plus charmants peut-être au monde, le grandiose et

le majestueux s'allient constamment au gracieux et au pittoresque. C'est ici surtout que l'on remarque le contour si parfait et si harmonieux de la baie de la Mission, et la succession indéfinie des autres baies, avec leurs pointes s'avançant dans le lac, leurs îlots détachés et leurs rivages de sable fin ou de granit étagé, contemporain des premiers âges du monde.

Le cimetière des Indiens est entouré d'une petite palissade, au delà de laquelle commence le cimetière protestant, c'est-à-dire, celui où sont enterrés les employés et les serviteurs de la Compagnie de la baie d'Hudson.

Au loin, on aperçoit la pointe à la Barbe, ainsi dénommée de la traditionnelle coutume des employés de la Compagnie d'y arrêter pour se faire la barbe, avant d'arriver au poste et de s'y présenter à monsieur le facteur. Et maintenant que nous y avons conduit le lecteur lui-même, nous allons pénétrer avec lui sous le toit de l'un des postes de cette célèbre et imposante compagnie, qui a été pendant si longtemps maîtresse absolue de toute la partie septentrionale de l'Amérique britannique, réputée inhabitable et inaccessible, mais rendue, depuis quelques années, si habitable et si accessible, que tous les yeux se tournent vers elle et qu'en elle se fondent les plus grandes et les plus légitimes espérances.

XII

—

LE FORT DE TÉMISCAMINGUE

I

Le "fort" ou poste de Témiscamingue est situé sur la rive gauche de l'Outaouais, vis-à-vis de la Mission. C'est un des plus anciens de la Compagnie de la baie d'Hudson : sa fondation remonte à plus de cent trente ans. Il n'y a plus trace aujourd'hui du premier poste construit à cette époque ; celui qui l'a remplacé, et que l'on appelle le "vieux fort," date de 1811 ; il est encore debout, solide sur ses larges et fortes assises, quoique portant sur ses murs lézardés et jaunis l'empreinte irrespectueuse du temps. On s'en sert aujourd'hui pour emmagasiner les énormes quantités de marchandises et de provisions que la Compagnie de la baie d'Hudson entasse dans ses dépôts. C'était jadis la seule construction qu'il y eût dans toute la contrée du Témiscamingue. Le facteur de la Compagnie, ses commis et ses employés l'habitaient et y tenaient un magasin ouvert aux Indiens, qui venaient y recevoir des marchandises en

FORT DE LA COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON, Témiscamingue.
B. Charron, photo., Mattawa.

UNIV. OF MICH.

échange de leurs pelleteries. Depuis dix-huit ans, on a construit un nouveau poste, qui sert uniquement de magasin de détail; le logement du facteur, ou principal employé de la Compagnie, est aussi une construction séparée du magasin et absolument privée. Quant au " vieux fort," il est fermé aux acheteurs, et seuls les commis de la Compagnie y pénètrent pour renouveler le stock du magasin.

Il ne faut pas que cette appellation de " fort " éveille chez le lecteur l'idée d'une forteresse véritable, avec des remparts, des fossés et des meurtrières; non, les forts de la Compagnie de la baie d'Hudson n'ont jamais eu cet aspect belliqueux ; c'était simplement une habitation doublée d'un magasin, construite en murs très épais, et entourée d'une enceinte de pieux d'une quinzaine de pieds de hauteur, pour la préserver d'une attaque possible des sauvages qui auraient eu quelque sujet de mécontentement.

Si l'on jette un regard sur la partie septentrionale de l'Amérique britannique, on verra qu'à certains endroits particulièrement favorables, le long des grandes rivières, mais surtout à leur embouchure, de même qu'à la décharge des lacs de quelque importance, depuis le Labrador jusqu'aux montagnes Rocheuses, la Compagnie de la baie d'Hudson avait établi des postes, où les Indiens de la région environnante venaient apporter leurs pelleteries et faire leurs achats de pro-

visions et de vêtements. Ces pelleteries étaient ensuite transportées, dans des canots manœuvrés par des hommes au service de la Compagnie, jusqu'aux factoreries d'York et de Moose, situées, la première, à l'embouchure de la rivière Nelson, sur la baie d'Hudson, la seconde, à l'embouchure de la rivière Moose, au fond de la baie de James. De là elles étaient expédiées en Angleterre sur les navires de la Compagnie, qui faisaient en moyenne deux voyages par année. Au retour, ils apportaient, dans des caisses doublées de fer blanc, toutes les marchandises dont la Compagnie avait besoin pour faire ses échanges avec les Indiens. Quant aux provisions, elle les faisait venir du Canada, excepté toutefois la farine, qu'elle importait dans ses propres navires par la baie d'Hudson, afin d'éviter les droits d'entrée ; elle en approvisionnait ses nombreux postes, et réalisait sur ce seul article des bénéfices énormes. En outre, elle était très parcimonieuse à l'égard des sauvages qu'elle employait au transport de ses marchandises ; elle les rationnait impitoyablement, en sorte que ceux-ci étaient souvent obligés de prélever sur leurs gages, toujours insuffisants, de quoi s'acheter un complément de provisions. C'était surtout le riz qui était distribué par petites rations. Mais il n'en est plus ainsi de nos jours. La suppression du monopole du commerce de fourrures, monopole que la Compagnie de la

baie d'Hudson revendiquait et qu'elle s'est efforcée de retenir jusqu'en 1867, l'arrivée des blancs et la concurrence établie enfin librement sur le vaste territoire qu'elle prétendait lui appartenir en propre, ont changé la face des choses, fait baisser le prix des provisions et oblige la Compagnie à payer plus cher aux Indiens leurs pelleteries, en même temps qu'à leur vendre la farine à meilleur marché (1), enfin à bien nourrir et à bien payer ceux d'entre eux qu'elle emploie.

Pendant l'existence de la Compagnie du Nord-Ouest, qui fut longtemps une terrible rivale pour celle de la baie d'Hudson, et qui avait aussi de nombreux postes échelonnés dans l'intérieur de l'Amérique britannique, au delà du 48e degré de latitude, il y eut souvent des rencontres sanglantes entre les hommes engagés au service des deux compagnies, et que l'éloignement des lieux, l'absence absolue de communications mettaient en dehors de l'atteinte de la justice. Les commis du poste de Témiscamingue ne sortaient pas pour commercer avec les Indiens, qu'ils avaient parfois de bonnes raisons de redouter. La traite se faisait par une espèce d'embrasure pratiquée dans le mur du vieux

(1) Jadis un sac de farine était vendu huit dollars par la Compagnie de la baie d'Hudson. Aujourd'hui elle ne le vend plus que cinq.

fort, au deuxième étage. Les Indiens y montaient un à un et y présentaient leurs pelleteries, lorsqu'ils avaient pu toutefois se rendre au poste sans être interceptés en route par les hommes de la Compagnie du Nord-Ouest.

D'une grande fenêtre du fort, d'où la vue embrasse la partie supérieure du lac, on voyait venir de loin les Indiens, et l'on se préparait à les recevoir. On envoyait au-devant d'eux des messagers spéciaux (*runners*) pour les gagner et les enlever aux agents de la compagnie rivale. Celle-ci avait aussi expédié ses messagers, qui, de leur côté, s'efforçaient de retenir à eux les Indiens ou de les détourner de suivre leurs concurrents. Ils se précipitaient à l'envi les uns des autres sur les pelleteries de l'Indien et se les disputaient sous ses yeux. Le ballot de peaux restait aux mains du plus fort; celui-ci s'en emparait, le chargeait sur son dos et se rendait au poste, s'il était de ceux de la Compagnie de la baie d'Hudson, pendant que le sauvage marchait derrière lui en " monsieur " qui fait porter ses paquets.

On sait que l'établissement de la puissante Compagnie de la baie d'Hudson remonte à l'année 1670, la vingt-deuxième du règne de Charles II, d'Angleterre. L'acte qui la constituait débutait dans les termes suivants :

" *Charles II, par la grâce de Dieu, Roi d'Angleterre, d'Ecosse, de France et d'Irlande, défenseur de la foi, etc., etc.*

A tous ceux qui les présentes verront, salut :

Attendu que notre tout bien-aimé cousin le prince Rupert, comte palatin du Rhin, duc de Bavière et de Cumberland, etc., Christophe, duc d'Albermale, William, comte de Craven, Henry lord Arlington, Anthony lord Ashley, sir John Robinson et sir Robert Vyner, chevaliers et baronnets, sir Peter Colleton, baronnet, sir Edward Hungerford, chevalier du Bain, sir Paul Neele, chevalier, sir John Griffith et sir Philip Carteret, chevaliers ; James Hayes, John Kirk, Francis Millington, William Prettyman, John Fenn, écuiers, et John Portman, citoyen et orfèvre de Londres, ont, à grands frais et dépenses, entrepris une expedition à la baie d'Hudson, dans la partie nord-ouest de l'Amérique, afin d'y découvrir un nouveau passage à la mer du Sud et pour y faire le commerce de pelleteries, minéraux et autres commodités importantes, et qu'à raison de leur entreprise, ils ont déjà fait assez de decouvertes pour les encourager à pousser plus loin l'objet de leur dessein, et que par ce moyen, il peut probablement nous arriver de grands avantages, à nous et à notre royaume, etc., etc., etc.

Sachez que, désireux de favoriser tous efforts tendant au bien-être public de notre peuple et d'encourager la dite entreprise, nous avons, de notre grâce spéciale, connaissance certaine et de notre propre mouvement, octroyé, donné, ratifié et confirmé, et par ces présentes, pour nous et nos successeurs, octroyons, donnons, ratifions et confirmons, à notre dit cousin le prince Rupert et aux dits, etc., (suit l'énumération des noms cités ci-dessus) le pouvoir de se constituer en corps politique, et nous les constituons de fait et de nom, sous le nom de " Le Gouverneur et la Compagnie d'aventuriers d'Angleterre faisant le commerce dans la baie d'Hudson.....Et pour mieux assurer l'exécution de notre volonté et de notre octroi à cet égard, nous avons fait, nommé et constitué, et par ces présentes, pour nous, nos héritiers et successeurs, nous faisons, nommons et constituons notre dit cousin, le prince Rupert,

premier et présent gouverneur de la dite Compagnie ; ..... et nous avons désigné, nommé, et par ces présentes, pour nous, nos héritiers et successeurs, nous désignons, nommons et constituons les dits sir John Robinson sir John Vyner, sir Peter Colleton, James Hayes, John Kirk, Francis Millington et John Portman les sept premiers et présents membres du comité de la dite Compagnie, à compter de la date des présentes jusqu'au dix novembre prochain, et ainsi de suite jusqu'à ce que d'autres membres soient choisis en la forme ci-après fixée, etc.

Et afin que les dits Gouverneur et Compagnie d'aventuriers d'Angleterre, faisant le commerce dans la baie d'Hudson, puissent être encouragés à entreprendre et à mener à bien le dit dessein, nous, de notre grâce spéciale, de notre connaissance certaine et propre mouvement, avons donné, octroyé et confirmé, et par les présentes, pour nous, nos héritiers et successeurs, nous accordons, octroyons et confirmons aux dits Gouverneur et Compagnie, et à leurs successeurs, la traite et le commerce exclusif de toutes les mers, de tous les détroits, baies, rivières, lacs, cours d'eau et anses, sous quelque latitude qu'ils soient, qui sont situés à l'entrée du détroit communément appelé " détroit d'Hudson," ensemble et avec toutes les terres et tous les territoires qui s'y trouvent et qui ne sont pas déjà en la possession de ou octroyés à quelques-uns de nos sujets, et le dit territoire sera, d'aujourd'hui à venir, réputé l'une de nos plantations ou colonies d'Amérique, sous le nom de " Terre de Rupert. "

Tel était le titre en vertu duquel la Compagnie de la baie d'Hudson prétendait naguère avoir non seulement le monopole exclusif du commerce des pelleteries, mais la propriété même du territoire s'étendant depuis les bords de la baie d'Hudson jusqu'aux sources des rivières et cours d'eau qui s'y jettent. Cette prétention, elle l'a maintenue jusqu'en

1868, alors qu'elle fit cession de tous ses droits au gouvernement canadien. C'était simplement interdire l'accès de la plus grande partie du Nord-Ouest, pour y faire la traite, à toute entreprise collective ou individuelle ; c'était encore repousser tout essai de colonisation et fermer à jamais à la culture, à l'industrie, à la vie et à la civilisation, une région prodigieusement étendue, dont la fertilité et la richesse minérale sont inépuisables.

II

Bien différente de celle de la Compagnie de la baie d'Hudson avait été la formation de la Compagnie du Nord-Ouest. Au temps de la souveraineté française en Amérique, les "coureurs des bois," qui étaient les principaux intermédiaires du commerce des pelleteries entre les sauvages et les marchands canadiens, s'étaient avancés, dans leurs aventureuses expéditions, jusqu'au voisinage des montagnes Rocheuses. Ils avaient établi des postes sur le lac Supérieur, sur le lac Winnipeg, sur la rivière Rouge, sur la Saskatchewan, et sur les fleuves Nelson et Churchill, qui tombent dans la baie d'Hudson. Plus tard, peu après que le Canada eut été conquis par la Grande-Bretagne, les mar-

chands anglais de Montréal et de Québec, qui reprirent le commerce des pelleteries, marchèrent pas à pas sur les traces des coureurs des bois, d'abord mesurément et avec circonspection, comme faisant une expérience douteuse, et, du reste, très mal accueillis par les différentes tribus indiennes qui regardaient les Anglais comme les anciens alliés des Iroquois, leurs ennemis invétérés; puis ils le firent avec résolution et avec âpreté, stimulés qu'ils étaient par le succès et par l'extension de leurs opérations. Plusieurs d'entre eux, et notamment Joseph Frobisher et Peter Pond, avaient même poussé fort loin des reconnaissances, jusqu'aux régions de l'Athabaska et du Churchill, et en étaient revenus, après avoir couru tous les dangers et enduré toutes les privations dans des pays déserts, où ils n'avaient trouvé d'autres moyens de subsistance que la chasse et la pêche, mais où, en revanche, ils avaient réussi à attirer à eux les Indiens Chipouyans, qui, d'ordinaire, allaient porter leurs pelleteries à la factorerie d'York.

Forts de l'expérience acquise pendant quinze ou dix-huit ans d'opérations, les marchands du Canada qui faisaient le commerce des pelleteries, formèrent, dans le cours de 1783–84, une société sous le nom de "Compagnie du Nord-Ouest," et en confièrent la direction à deux maisons de commerce jouissant de

beaucoup de crédit et de considération, la maison Benjamin et Joseph Frobisher, et celle de Simon MacTavish. Dès ce moment, le commerce du nord-ouest de l'Amérique fut établi sur des bases plus solides qu'il ne l'avait jamais été, et la nouvelle société fit au moins autant d'affaires que la Compagnie de la baie d'Hudson, dont les établissements étaient pourtant bien mieux situés que les siens. (1)

De là était résultée entre les deux compagnies une rivalité qui souvent dégénérait en rixes sanglantes. Elles avaient toutes les deux à leur service un grand nombre d'hommes, qui parfois se livrèrent de véritables batailles rangées. La Compagnie du Nord-Ouest employait, pour sa part, cinquante commis, soixante et onze interprètes et commis d'interprètes, onze cent vingt rameurs ou conducteurs de canots, et trente-cinq guides. On désignait cette bande d'employés par le sobriquet de " mangeurs de cochon." Ils se louaient ordinairement à Montréal, et leur voyage durait depuis le premier mai jusqu'à la fin de septembre. Les guides recevaient pour salaire de huit cents à mille livres, avec un habillement convenable ; les patrons, ou chefs de canots, de quatre à six cents livres ; et les rameurs, de deux cent cinquante à trois cent cinquante livres, avec une cou-

(1) Journal d'Alexander Mackenzie.

verture de laine, une chemise et une paire de grandes culottes. Ils étaient nourris aux dépens de la Compagnie, pendant tout le temps que durait leur voyage. En outre, on leur permettait de trafiquer avec les sauvages, ce qui rapportait à plusieurs d'entre eux plus que la valeur de leurs gages.

Les guides, qui étaient d'une grande utilité pour la Compagnie, servaient aussi d'interprètes. On leur donnait une certaine quantité de marchandises, et, en outre, de mille à trois mille livres d'appointements.

Les conducteurs des canots se divisaient en deux classes : les maîtres d'équipage, les pilotes ou timoniers formaient la première ; et les rameurs, la seconde. Ce qu'on fournissait aux pilotes et aux maîtres d'équipage, indépendamment de leurs gages, consistait en deux couvertures de laine, deux chemises, deux paires de culottes longues, deux mouchoirs de cou, quatorze livres de tabac en carottes, et quelques autres petits articles. Les rameurs recevaient les mêmes objets, à l'exception du tabac, dont on ne leur donnait que dix livres. Tous ces gens étaient désignés sous les noms d'hiverneurs et d'hommes du Nord. Plus de sept cents sauvages, hommes, femmes ou enfants, étaient attachés aux rameurs et nourris aux dépens de la Compagnie (1).

(1) Id.

Lorsqu'on s'était procuré le nombre de canots nécessaire, que les marchandises étaient emballées et que la fonte des glaces avait rendu les lacs et les rivières navigables, la flotte partait de Lachine, à huit milles au-dessus de Montréal. Chaque canot avait dix hommes d'équipage. On y embarquait tout le bagage de ces dix hommes, soixante-cinq balles de marchandises, pesant quatre-vingt-dix livres chacune, six cents livres de biscuit, deux cents livres de petit salé et trois boisseaux de fèves.

En quittant Lachine, les canots se rendaient à Sainte-Anne, près de l'extrémité occidentale de l'île de Montréal, où les voyageurs se trouvaient à la vue du lac des Deux-Montagnes. C'est de cet endroit seulement qu'ils comptaient commencer en réalité leur voyage, parce qu'il y avait là une église consacrée à sainte Anne, protectrice des " voyageurs."(1)

---

(1) (*Passage traduit du* SCOTTISH MAGAZINE *de* 1841, *pour le journal l'*INSTITUT, *de Québec, par U. J. Tessier.*)

Les " voyageurs" canadiens sont peut-être les hommes les plus intrépides, les plus infatigables, et en même temps les plus joyeux et les plus courageux que l'on puisse rencontrer. Leur tâche est de conduire les grands canots d'écorce de la puissante compagnie qui fait le commerce de fourrures au Nord-Ouest ; ils partent de Montréal le printemps et reviennent l'automne. Quelques-uns sont engagés pour un certain nombre d'années au service de la compagnie dans l'intérieur du pays. Dans le voyage en montant, les

Ce voyage, commencé dans les premiers jours de mai, se terminait à la fin de septembre, lorsque les " voyageurs " étaient arrivés au Grand-Portage, à l'extrémité occidentale du lac Supérieur. Le Grand-Portage était le rendez-vous général des hommes de la Compagnie, de ceux venant de Montréal avec les marchandises comme de ceux venant du fond du Nord-Ouest avec les pelleteries. Là on échangeait les unes contre les autres, et les deux bandes d'employés reprenaient la route qu'elles venaient de suivre. Il se trouvait là quelquefois mille à douze cents hommes réunis, se livrant à leur gré à l'absorption

---

canots sont chargés de couvertures de laine, d'eaux-de-vie, de poudre à tirer et d'autres articles qui servent au trafic avec les sauvages.

Au retour, ils rapportent les fourrures qui ont été récoltées dans tous les lieux dont les envois se font sur Montréal, parce que ce port se trouve situé, quant à ces postes, plus convenablement que celui de la compagnie dans les parages de la baie d'Hudson. Les effets ainsi transportés sont mis en ballots de quatre-vingt-dix livres pesant environ, c'est-à-dire, d'une forme et d'un poids tels qu'un homme puisse les porter à travers les nombreux portages que rencontre le *voyageur*.....

On fait portage, lorsqu'il y a une cataracte ou un rapide impraticable à passer, lorsqu'il faut se rendre d'une rivière à une autre, ou pour éviter, en traversant une petite langue de terre, un long détour de la rivière. Alors on décharge le canot, et l'on porte les avirons et la charge à la place où la navigation devient de nouveau praticable. Pour transporter les grands canots, les

des boissons fortes, ayant souvent dispute entre eux, et, cependant, montrant toujours le plus grand respect pour les agents et les associés de la Compagnie, qui étaient relativement en petit nombre et qui n'avaient aucun moyen légal de se faire obéir. Telle est la manière dont la Compagnie du Nord-Ouest a fait le commerce des pelleteries, pendant bon nombre d'années, jusqu'à ce qu'elle se soit fondue dans la Compagnie de la baie d'Hudson, en 1821. Aujourd'hui cette dernière n'a plus à redouter de concurrence organisée en grand ; mais le commerce des pelleteries étant devenu absolument libre, les Indiens peuvent

---

voyageurs les chargent sur leurs épaules, le plat-bord dessous ; ils se mettent autant d'hommes qu'il est nécessaire pour le porter. Les autres portent le bagage et les marchandises, en attachant leur fardeau avec une bande de cuir qu'ils se passent sur le devant de la tête. Un petit canot, capable de contenir cinq personnes avec leurs couvertures, fusils et équipement ordinaire, peut être transporté par un seul homme.

La chasse et la pêche fournissent au voyageur sa nourriture sur la route ; que ce soit du poisson, du gibier ou d'autre viande, n'importe, il la prend telle que la Providence la jette sur son chemin ; et si la Providence lui manque, il a en réserve une provision de *pemmican* ou de chair de daim séchée et préparée d'une manière particulière. Les délices du voyageur sont le thé et de temps en temps un *coup de rhum*. On prépare le thé, lorsqu'on campe pour la nuit, lorsqu'on part de bon matin, et quelquefois encore lorsqu'on se repose au milieu du jour. Tout dur que soit son travail et quelque grossière que soit sa nourriture, le voyageur est

aller vendre les produits de leurs chasse où et à qui bon leur semble, et ils y ont gagné de payer leurs provisions moins cher, tout en ayant un meilleur prix de leur marchandise.

III

On serait porté à croire qu'après la chasse sans trève et sans relâche qu'on a faite aux animaux à fourrures, depuis plus de deux siècles, la plupart

---

un être heureux. Il n'a ni soucis ni regrets, excepté peut-être pour sa belle qu'il a laissée loin derrière lui ; alors il chante sa chanson chemin faisant, et cela, mêlé avec l'espoir encourageant de voir ses gages augmentés, de jouir d'un long repos, et des plaisirs de la société, dont le Canadien sait si bien user, le fortifie et lui donne de la vigueur dans ses penibles voyages.

Ce passage alternatif d'un travail extraordinaire à l'inactivité absolue, de la solitude parfaite des lacs et des rivières de l'intérieur au commerce ordinaire de la société et de la vie la plus joyeuse, n'est pas beaucoup propre à former un citoyen sobre et paisible. Il y a, cependant, quelque chose dans le caractère social des Canadiens qui paraît servir de sauvegarde contre toutes sortes d'influences malignes ; et le voyageur, de retour dans sa famille, ne diffère pas beaucoup de ses frères, dont les voyages ne s'étendent pas généralement au delà de l'église de la paroisse voisine. Il existe peut-être un peu de folle gaieté dans son ton et dans ses manières, et il est souvent trop porté à *jaser*, et à raconter de longues histoires, au lieu d'être occupé dans le champ ou dans la grange ;

d'entre eux ont disparu, ou, du moins, sont près de s'éteindre, ou ont émigré vers des latitudes à peu près inaccessibles, comme la baleine, qui, poursuivie de mer en mer, a fini par se réfugier dans l'océan Glacial.

Il en est ainsi, à la vérité, pour quelques-unes des grandes espèces, telles que le bison, qui, naguère, parcourait en troupeaux innombrables les prairies de l'Ouest, et qui n'existe plus aujourd'hui qu'à l'état d'exception, grâce à la guerre d'extermination aveugle, insensée, stupide, qu'on lui a faite. Il en est ainsi, dans une certaine mesure, du castor,

---

mais ses longues histoires sont remplies d'incidents touchants, et comme *Baptiste* est réellement d'un bon naturel, et que pour cette raison il recherche beaucoup les attentions des femmes, il trouve toujours assez de gens de bonne volonté pour partager son travail ordinaire, d'autant plus qu'il est toujours prêt à rendre le même service, lorsqu'il s'agit d'exécuter quelque chose qui requiert plus que de l'intrépidité, de l'énergie et de la résolution ordinaires. Une manière de vivre qui ferait d'un Anglais ou d'un Américain un parfait vagabond, altère à peine le caractère moral du Canadien, et le voyageur retiré dans son village devient presque invariablement un époux très affectionné, un tendre père, un ami fidèle et dévoué, et un bon citoyen.

Le canot d'écorce du sauvage est non seulement élégant dans sa forme, mais il est encore, par sa légèreté et son faible tirant d'eau, particulièrement adapté à la navigation des rapides peu profonds de l'intérieur. Le canot est construit avec des petites planches minces, ou bandes de bois de trois pouces de largeur à peu près, liées par d'autres bandes également minces et légères, qui vont de

qui, tout en étant encore relativement abondant, a dû émigrer d'un bon nombre de nos lacs et de nos rivières où il élevait jadis ses ingénieuses constructions. Il en sera ainsi peut-être avant longtemps de l'orignal, ou élan d'Amérique, qui est le plus grand cerf du nouveau monde. Autrefois, l'orignal abondait en Canada ; on le trouvait même fréquemment au sud, jusqu'aux bords de l'Ohio. Maintenant, aux Etats-Unis, pour le rencontrer, il faut pénétrer dans les forêts les plus septentrionales, ou dans les bois que renferme le parc national de Yellowstone. Dans la province de Québec, les chasseurs l'ont petit à petit

---

la proue à la poupe, ou plutôt depuis un bout jusqu'à l'autre bout, car les deux bouts du canot sont semblables. On recouvre cette charpente de l'écorce d'un gros arbre de bouleau, en faisant le moins de couture qu'il est possible pour le mettre dans une forme convenable. Ces écorces sont cousues ensemble avec des fibres de bois, et sont mises à l'épreuve de l'eau au moyen d'une composition de gomme résineuse préparée à cet effet, que les sauvages et les voyageurs emportent toujours avec eux pour servir aux réparations qui peuvent devenir necessaires. La charpente est affermie et maintenue dans sa forme par un fort plat-bord et des pièces en travers comme les bancs de rameurs d'une chaloupe. On ne peut pas se former une véritable idée du canot sans en voir un dessin ou un modèle. La cale ou le fond est plat, les côtés sont enflés, les plats-bords sont inclinés en dedans. La courbure en longueur des côtés du canot est plus grande vers le centre, et diminue graduellement vers les extrémités, qui se terminent en une espece de proue relevée, offrant à la surface de l'eau la moindre résistance.

Telle est la frêle embarcation, qui se briserait au moindre choc,

fait disparaître du territoire du Saguenay et des forêts qui s'étendent en arrière de Québec. Il s'est réfugié d'abord dans la vallée du Saint-Maurice, puis dans celle de la Gatineau, et enfin dans la région du Témiscamingue, où l'on en fait un véritable massacre.

" L'orignal est le roi des ruminants fauves de l'Amérique du Nord," disait récemment un remarquable écrivain canadien, M. A.-N. Montpetit. " Il l'est par sa taille, sa masse et sa force musculaire. (1) Un panache palmé, immense, du poids de soixante à soixante-quinze livres, lui tient lieu de couronne. Autrefois il régnait sur de vastes domaines s'étendant d'un océan à l'autre, entre le 42e et le 69e degré de latitude, dont il partageait

---

mais dans laquelle le voyageur traverse mille rapides en sûreté. Voici comme on la conduit : chaque rameur est muni d'un léger aviron d'à peu près quatre pieds et demi de longueur, dont la moitié sert de poignée, et l'autre moitié forme le plat de l'aviron. La largeur du plat de l'aviron varie parmi les différentes tribus de cinq pouces à trois pouces et demi. Les voyageurs du Nord-Ouest préfèrent l'aviron étroit, parce qu'il est moins fatigant et par conséquent mieux adapté aux longs voyages et à un travail continu. Le rameur tient l'aviron perpendiculairement, de manière à pouvoir le plonger directement dans l'eau, et un coup d'aviron donné avec vivacité et simultanément par tous les rameurs fait littéralement sauter le canot sur la surface de l'eau. La route du canot est dirigée par le timonier, qui se sert d'un aviron ; et l'homme placé à la tête du canot aide, suivant l'occasion, le timonier

---

(1) On en voit qui mesurent jusqu'à six pieds de hauteur à l'épaule, et qui pèsent douze cents livres. Le cou et le garrot portent une épaisse crinière. C'est un animal défiant, dont l'odorat est très développé. Le plus léger bruit lui fait prendre l'alarme.

l'empire avec le wapiti, maintenant disparu ou refoulé du moins vers les montagnes Rocheuses.

" En dépit de la protection des lois, de la vigilance des clubs de chasse et de la sollicitude des *sportsmen*, le jour n'est pas éloigné où l'orignal disparaîtra de nos forêts, et, conservé dans nos musées, nos neveux le considéreront comme une curiosité des temps passés. Une loi du Nouveau-Brunswick, édictée il y a quelques années, défendit la chasse à l'orignal pendant quatre ans : la loi était bonne, mais difficile à faire respecter. Il eût fallu toute une armée de garde-chasse disséminés dans les bois pour tenir les braconniers à distance et sauvegarder le précieux gibier de leurs coups. Si les chasseurs du Nouveau-Brunswick furent intimidés par cet édit, ceux de la province de Québec ne se gênèrent pas d'aller marauder sur les terrains de chasse de leurs voisins. Le Nouveau-Brunswick entretenait à grands frais un parc au profit des étrangers. Interdites sur ses marchés, les dépouilles des orignaux abondaient sur les nôtres. *Sic vos non vobis*, toujours la même histoire.

---

par un coup d'aviron donné en bon temps. A la vérité, en cas de danger, comme lorsqu'il se présente soudainement une pointe de rocher, ou une pièce de bois flottante, c'est au rameur de l'avant à l'éviter. Au moyen d'un coup sec donné en côté, la marche du canot peut être soudainement changée, et si le rameur de l'avant incline beaucoup la tête d'un côté, — disons à gauche, — tandis qu'en même temps l'homme de l'arrière pousse la poupe à droite, le canot peut être amené tout à coup à angle droit avec sa marche et être lancé bien loin du péril qui le menaçait.

En remontant les courants, ces dangers ne sont pas grands, parce que le simple arrêt des rameurs, sur le signal de l'homme de l'avant, fait prendre au canot sa route ; c'est en descendant les rapides, c'est-à-dire en chassant les courants, qu'il y a du danger. Alors règne un lugubre silence, les voyageurs cessent de nager, l'homme de l'avant veille à tout ; le timonier a les yeux attachés

Il y a déjà plusieurs années que la chasse à l'orignal a cessé d'être un métier rémunératif : nos sauvages eux-mêmes y ont presque entièrement renoncé. Il faut aller trop loin pour le rencontrer ; la peine emporte le profit. L'ouverture des chemins de fer du lac Saint-Jean et du lac Témiscamingue a dû les faire déguerpir de ces régions, où ils vivaient par troupes assez nombreuses, surtout dans les *Jardins*, immense terrain situé au nord de Québec, dévasté par l'incendie, abondant en jeunes pousses d'érable nain, et de *bois barré* ou bois d'orignal dont ils font leur nourriture de prédilection. Il en existe encore en assez grand nombre dans les montagnes du Labrador, mais les Montagnais seuls leur font la chasse. Vers les frontières du Maine, ils sont presque entièrement disparus." (1)

---

sur celui-ci, pour obéir avec célérité au moindre signal de donner un coup d'aviron soit d'un côté ou de l'autre. Le danger passé, un cri perçant à la manière des sauvages, capable d'exciter la joie et

(1) Toutefois, dans l'Etat de Maine, la loi protége l'élan. Une amende de 100 dollars, dont la moitié est remise à celui qui denonce le contrevenant, est infligée à toute personne surprise tirant un élan en temps prohibé. On ne peut chasser cet animal qu'en octobre, novembre et décembre.

Cette loi a facilité le repeuplement des forêts dans le Maine, où, il y a une dizaine d'années, l'élan américain ne se trouvait plus qu'exceptionnellement.

Cependant, pour s'emparer de la peau et des andouillers de l'élan, plus d'un chasseur s'aventure à l'affût pendant la saison où la chasse est interdite. Lorsqu'il croit qu'il sera découvert, il s'entend au sujet de la déclaration de contravention avec un ami, qui touche la moitié de l'amende, la lui restitue et partage avec lui le butin, peau, cornes, viande, etc., dont la valeur peut être égale à celle de la somme que le coupable a dû payer. Le chasseur a ainsi éludé la loi, s'est procuré le plaisir d'une belle chasse et de précieuses dépouilles.

Ce n'est pas tout de faire des lois, malheureusement. Il faut encore pouvoir en assurer l'exécution.

---

le courage à un degré inconcevable pour ceux qui ne l'ont jamais entendu, s'élève avec les voix réunies des voyageurs. Avant que le cri ait cessé de se faire entendre, la plus belle voix a déjà entonné la chanson par excellence des voyageurs canadiens :

1.

A la claire fontaine
M'en allant promener,
J'ai trouvé l'eau si belle
Que je m'y suis baigné ;
Il y a longtemps que je t'aime,
Jamais je ne t'oublierai.

2.

J'ai trouvé l'eau si belle
Que je m'y suis baigné ;
Sous les feuilles d'un chêne
Je me suis fait sécher ;
Il y a longtemps, &c.

3.

Sous les feuilles d'un chêne
Je me suis fait sécher ;
Sur la plus haute branche
Le rossignol chantait.
Il y a longtemps, &c.

4.

Sur la plus haute branche
Le rossignol chantait ;
Chante, rossignol, chante,
Toi qui as le cœur gai,
Il y a longtemps, &c.

5.

Chante, rossignol, chante,
Toi qui as le cœur gai ;
Tu as le cœur à rire,
Moi, je l'ai à pleurer.
Il y a longtemps, &c.

6.

Tu as le cœur à rire,
Moi, je l'ai à pleurer ;
J'ai perdu ma maîtresse,
Comment m'en consoler ?
Il y a longtemps, &c.

7.

J'ai perdu ma maîtresse,
Comment m'en consoler ?
Pour une blanche rose,
Que je lui refusai.
Il y a longtemps, &c.

8.

Pour une blanche rose
Que je lui refusai ;
Je voudrais que la rose
Fût encore au rosier.
Il y a longtemps, &c.

9.

Je voudrais que la rose
Fût encore au rosier ;
Et que le rosier même
Fût à la mer jeté.
Il y a longtemps, &c.

Or, rien n'est plus difficile, dans un immense pays comme le nôtre, couvert en majeure partie de forêts où un grand nombre d'Indiens, et même de Canadiens vivant de la vie des bois, n'ont pas d'autre moyen de subsistance que la chasse. Il faudrait toute une armée de gardes-forestiers! comme dit M. Montpetit. Reconnaissons toutefois que l'éveil a été donné, que les clubs de chasse font des efforts très louables et que les mesures prises par l'autorité, dans ces années dernières, ont eu une efficacité réelle dans un certain nombre de cas.

Ce n'est pas la chasse proprement dite qui dépeuple nos forêts, mais c'est l'extermination, fruit de la recherche effrénée du lucre et du gain :

" Depuis le premier instant que les Européens se sont établis dans le Canada," dit le célèbre explorateur Alexandre Mackenzie, à la première page de son journal, " le commerce des pelleteries est devenu de la plus grande importance pour cette colonie. Les naturels étaient alors en si grand nombre, qu'encouragés par les colons à poursuivre les animaux dont la fourrure était précieuse, ils en eurent bientôt détruit l'espèce autour des nouveaux établissements. Ils avaient, à la vérité, fait autrefois la chasse à ces animaux ; mais ils ne tuaient que ceux dont la chair leur était nécessaire pour se nourrir, et la peau pour se vêtir.

" Les colons ne tardèrent pas à engager les naturels qui vivaient dans leur voisinage, à pénétrer dans l'intérieur du pays. Quelques-uns d'entre eux accompagnèrent même souvent des partis de chasseurs, et ils trouvèrent moyen d'accoutumer les tribus sauvages les plus éloignées de leurs établissements, à venir y vendre des pelleteries."

Il n'y a pas longtemps les castors étaient encore en grande abondance dans le pays situé autour du lac Kippewa. Depuis que les blancs y ont pénétré, et à mesure que les " chantiers " ont augmenté en nombre dans la forêt, les castors ont à peu près disparu de cette région, et l'Indien, de prospère et indépendant qu'il était naguère, y est devenu le plus misérable des hommes. Néanmoins, quoiqu'il recule toujours, au fur et à mesure que la colonisation et l'industrie forestière avancent, le castor est encore nombreux, et constitue avec la loutre, le vison, la martre et le renard, le principal appoint du commerce de fourrures.

***

Au mois de septembre, les Indiens arrivent en foule au fort de Témiscamingue. Ils viennent s'y approvisionner de munitions, de vêtements, d'effets, de victuailles de toutes sortes, puis ils partent pour leurs territoires de chasse, et on ne les revoit plus qu'au mois de mai suivant. Ils vont aussi loin qu'ils le peuvent, à la recherche des animaux, dont quelques espèces diminuent, il est vrai, mais moins encore qu'on ne serait tenté de le croire. Ce qui diminue le plus, c'est le nombre des Indiens eux-mêmes.

Ces pauvres gens ne s'accommodent guère mieux des progrès de la colonisation que les animaux auxquels ils font la guerre pour le profit des blancs.— Avec eux disparaîtra le type le plus pittoresque, qui tranche sur la fastidieuse uniformité des populations nord-américaines. En même temps que les plus imprévoyants des hommes, ils sont les plus probes, les plus sûrs et les plus confiants. Ce caractère est celui de toutes les tribus indiennes, à très peu d'exceptions près. Mackenzie raconte que M. Pond, un des marchands anglais qui faisaient le commerce de pelleteries, en 1780, dans le pays d'Athabaska, ayant acquis, par l'échange de ses marchandises, beaucoup plus de pelleteries qu'il ne lui en fallait pour charger ses canots, fut obligé de déposer toutes celles qu'il ne put embarquer, dans une des cabanes qu'il avait construites pour passer l'hiver ; et lorsqu'il y retourna l'année suivante, il les trouva dans le même état où il les avait laissées.

En Canada, le modèle par excellence de l'honnêteté indienne, c'est le sauvage " tête-de-boule " qui habite le territoire du Saint-Maurice. Quoique soumis aux lois, les Indiens les ignorent ou ne s'en occupent guère ; mais ils ont entre eux certaines conventions qui les lient bien plus étroitement que ne le feraient toutes les lois du monde, et auxquelles ils obéissent bien plus

fidèlement. Par exemple, s'il arrive à l'un d'eux de passer sur le terrain d'un autre, et qu'il y fasse la rencontre d'un castor, il peut le tuer et le manger, si la faim le presse ; mais il doit en porter la peau au poste le plus voisin et déclarer qu'il a tué l'animal sur le terrain d'un tel. Plus tard, le commis du poste remet à celui-ci la peau qui lui a été confiée. Cette convention ne s'applique pas à l'orignal qui est considéré comme un animal errant, la propriété de celui qui l'abat. Si vous êtes bon, généreux envers l'un d'eux, les sauvages le sauront tous en un clin d'œil et vous seront dévoués sans restriction ni arrière-pensée. Mais, en revanche ils n'oublieront jamais le moindre mal que vous leur aurez fait. C'est grâce à ses procédés humains, à sa droiture, à sa manière d'agir souvent paternelle envers les sauvages, que la Compagnie de la baie d'Hudson a pu tenir si longtemps sous son contrôle un aussi vaste territoire que le sien. Mais la confiance du sauvage ne s'exerce qu'au sujet des choses qui sont à la portée de son intelligence ; il se refuse absolument à croire ce qu'il ne comprend pas, ce que ne lui atteste pas le témoignage de ses yeux, ou de la tradition ou des notions communes. M. Rankin, facteur de la Compagnie de la baie d'Hudson au Témiscamingue, nous racontait, lors de notre passage, qu'il n'avait jamais pu faire entrer dans la tête de plusieurs Indiens

qui l'écoutaient, qu'il avait parcouru soixante-dix milles en trois heures. L'idée de chemin de fer était beaucoup trop compliquée pour l'intellect de ses auditeurs, qui n'auraient jamais pu imaginer que leur Manitou lui-même fût capable de conduire une locomotive.

Un spectacle curieux, et qui donne la mesure de la nature enfantine des Indiens, c'est leur arrivée au poste, après leurs longues courses d'hiver à travers les forêts. Il faut les entendre raconter ce qu'ils ont vu, ce qu'ils ont fait, et leurs fatigues et leurs privations et leurs longs jeûnes, et les histoires, toutes plus puériles les unes que les autres, qu'ils ont recueillies en chemin ou dans lesquelles ils ont figuré eux-mêmes, la plupart du temps d'une manière un peu merveilleuse, bien entendu ! Au fur et à mesure qu'un nouveau canot arrive au poste, tous les sauvages qui sont déjà arrivés accourent au-devant de lui, et alors recommencent les mêmes histoires, augmentées de celles qu'apportent les derniers arrivés. Ce sont des joies, des rires, des étonnements, des exclamations, des pantomimes les plus expressives, à propos des plus petits incidents, des épisodes ou des hasards les moins dramatiques. Le commis du poste leur donne à chacun une "torquette" de tabac et une pipe ; ils allument un grand feu sur le rivage, s'asseoient autour, les jambes croisées, et prolongent

jusque bien avant dans la nuit les récits auxquels ils s'amusent et s'intéressent comme font les enfants aux contes de leurs bonnes. Le lendemain, ils vont faire leurs emplettes au magasin du poste. Ce magasin est bien, en vérité ce qui peut leur convenir le mieux. On y voit toute espèce de choses, jusqu'à des peaux de lapins noirs, la plus grande des raretés. On y trouve les articles de confection les plus variés, tous d'excellente étoffe, et des couvertures de laine qui se vendent douze dollars la pièce, et sont fabriquées spécialement et uniquement pour la Compagnie de la baie d'Hudson. Les Indiens achètent tout ce qu'ils peuvent avec le produit des peaux qu'ils ont apportées. Ils font emplette des étoffes les plus belles et les plus coûteuses, ainsi que des plus riches flanelles pour les doubler. Rien n'est trop beau pour eux. Ils brûlent de pouvoir dire à leurs *squaws*, en les revoyant au wigwam, qu'ils leur apportent ce qu'il y avait de plus cher et de plus éblouissant dans le magasin, en même temps que ce qui les rendra magnifiques eux-mêmes, au jour de la grande fête annuelle. C'est là le seul plaisir que ces pauvres gens ont pendant toute l'année ; mais voilà que cela même va disparaître bientôt devant la marche de la civilisation, comme ont disparu du sol de l'Amérique des nations entières d'Indiens, dont on ne trouve plus le souvenir que dans les romans de Fenimore Cooper.

*
* *

Le fort de Témiscamingue, nous l'avons vu ci-dessus, a été fondé il y a cent trente ans. Il a toujours été un poste très important, à la tête de douze petits postes intérieurs, jusqu'à ce que M. Rankin ait, en 1883, transporté à Mattawa le quartier général du district de Témiscamingue. Nous disons "district," parce que c'est là le nom que la Compagnie de la baie d'Hudson donne aux divisions régionales de son immense territoire. Dans chaque division, il y a un quartier général où demeure le facteur de la Compagnie, et auquel se rattachent un certain nombre de postes secondaires établis dans la division. C'est ainsi que se trouvent compris dans le district de Témiscamingue la sous-division d'Abbitibi, celle du Grand-Lac, celle du lac Barrière, celle du lac Témogami, etc., toutes contenant des postes ou "forts" rattachés à l'établissement principal, sous la surintendance du facteur, qui est un des officiers supérieurs formant le conseil de la Compagnie de la baie d'Hudson. (1)

(1) La Compagnie de la baie d'Hudson possède près de cent cinquante établissements ou postes qui nécessitent un personnel de 25 facteurs, 27 commis principaux (*chief trad rs*, ce que l'on pourrait traduire par "directeurs des achats"), 152 commis ordi-

Depuis la construction du chemin de fer du Pacifique, la malle se rend au Témiscamingue une fois par semaine. Avant cette époque et jusqu'à l'année dernière, c'était le commis du fort qui recevait la malle et qui distribuait les lettres dans les différents postes du district. Il préparait aussi la malle de Moose-Factory, où se trouve le dernier bureau de poste de la Compagnie, dans le nord, et l'expédiait trois fois par année, le printemps, l'automne et l'hiver, par des hommes qui faisaient cette course de trois cents milles à la raquette. Chemin faisant, le courrier laissait une partie de sa malle au fort Abbitibi, qui est à cent milles environ de celui de Témiscamingue. (1)

Depuis l'année dernière, il a été établi un bureau de poste à la baie des Pères, spécialement pour les résidents de l'endroit et les colons des cantons avoisinants.

---

naires, 1200 employés et serviteurs de toute dénomination, outre un certain nombre d'hommes qu'elle emploie à des expéditions particulières, circonstance qui se renouvelle tous les ans.

(1) La factorerie de Moose est située à l'extrémité méridionale de la baie de James. Elle est le principal entrepôt de la Compagnie, dans toute la région qui s'étend entre la baie d'Hudson et les lacs du nord de la province de Québec.

C'est de là, ainsi que de la factorerie d'York, à l'embouchure de la rivière Nelson, sur la baie, que la Compagnie expédie en Europe, deux fois par année, ses riches cargaisons de pelleteries.

Jadis, le territoire autour du fort, jusqu'à une certaine distance, avait, dans les documents officiels et sur la carte du Canada, le nom de " canton" de Témiscamingue, comme on peut le constater sur une carte de 1853, conservée au poste, et portant la rubrique: *Township of Temiscaming*, Area: 67,520 acres. *Crown Lands Department*, Toronto,—ce qui, traduit en français, signifie : Canton de Témiscamingue ; superficie, 67,520 acres. Département des Terres de la Couronne, Toronto. (1)

(1) Toronto était alors, alternativement avec Québec, la capitale des deux provinces du haut et du bas Canada, réunies sous un seul gouvernement. Aujourd'hui, ces deux provinces, faisant partie, à l'exception de l'île de Terreneuve, d'une confédération qui embrasse toute l'Amérique britannique, portent respectivement les noms de province de Québec et de province d'Ontario.

UN NOUVEAU PROJET

—

Nous sommes en pleine ère de chemins de fer. Les projets succèdent aux projets, les lignes nouvelles aux anciennes, et, sur divers points de leur parcours, les embranchements viennent s'articuler, comme les membres au corps, pour compléter ce réseau destiné avant tout à ouvrir à la colonisation et à l'industrie des régions qui n'ont eu jusqu'à présent que des moyens de communication rudimentaires.

Des entreprises considérées comme irréalisables ont été exécutées. Longtemps on avait cru que le climat du Canada opposerait des obstacles toujours insurmontables à l'extension des voies ferrées dans toutes les parties du pays indistinctement, et, à plus forte raison, dans le nord, où il n'y avait pas à douter, disait-on, que la rigueur des hivers ne rendît toute exploitation de chemin de fer impossible.

Mais, en même temps que les voies nouvelles, voici que se dessinent des horizons nouveaux. Un

champ étroit, où l'on marchait à tâtons, incertain de sa voie et du but à atteindre, est devenu, en peu d'années, un champ illimité où les conceptions les plus hardies s'exercent librement, sans étonner personne. Qui n'a présent à la mémoire le douloureux enfantement du chemin de fer du Nord, et les combats acharnés qui se livrèrent autour de son berceau ? Qui ne se rappelle l'incrédulité, la malveillance, les attaques grossières et violentes qui accueillirent la Compagnie du chemin de fer du lac Saint-Jean, lorsqu'elle déclara au public qu'elle avait bien réellement l'intention de construire sa ligne ? Quoi ! ouvrir un chemin de fer au milieu des Laurentides ! Quoi ! le faire passer à travers cinquante lieues de forêts ! Et dans quel but ? Pour rattacher à la capitale provinciale une misérable petite colonie de trente à quarante mille âmes, disséminée sur un vaste territoire, et trop pauvre pour sustenter par son commerce une ligne de cette importance ! Si ce n'était là une gigantesque chimère, à coup sûr, c'était une audacieuse spéculation des directeurs de la Compagnie, qui voulaient uniquement exploiter la région forestière en arrière de Québec, et après avoir fait construire, dans ce but, une soixantaine de milles de chemin, se déclarer incapables de continuer les travaux.

Mais, outre qu'elle était sincère, la Compagnie n'avait pas seulement l'intention, comme on va le

voir, de rattacher à la capitale la colonie du lac Saint-Jean, mais encore d'ouvrir, avec le temps, à la colonisation l'extrême zone septentrionale des vallées du Saint-Maurice et de l'Outaouais.

Il y a à peine quelques années de cela, et déjà le chemin de fer du lac Saint-Jean est construit et complété sur un parcours de cent quatre-vingt-dix milles. Maîtresse aujourd'hui de la position, forte de son œuvre accomplie, la Compagnie, comme il arrive toujours après les difficultés vaincues, trouve que cette œuvre ne peut suffire et qu'il faut aller plus loin. Ce n'est pas assez d'avoir rattaché la capitale à la vallée du lac Saint-Jean par un chemin de fer qui traverse soixante lieues de montagnes et de forêts, il faut maintenant relier cette vallée à celle du Saint-Maurice par une ligne entre le lac Edouard et la Tuque, une ligne de trente milles de longueur, suffisante néanmoins pour coloniser cette partie du pays si riche en forêts et en minéraux, et pour y créer des centres importants de travail et de production.

La Tuque est le grand centre de l'industrie forestière du territoire qu'arrose le Saint-Maurice, industrie dont les produits se sont élevés à deux millions de dollars, dans les années prospères. Mais depuis quelques années, ce poste a subi une diminution considérable, et les intérêts manufacturiers et agricoles s'en sont cruellement sentis. Naguère, on

ne façonnait pas moins de six cent mille billots dans le territoire du Saint-Maurice ; maintenant, on en fait à peine cent cinquante mille.

Placé à la tête de la navigation, (dit une brochure que nous avons sous les yeux), entouré d'un pays aussi fertile que pittoresque, servant d'intermédiaire au commerce de la baie d'Hudson avec les Trois-Rivières, à portée de communications faciles et assez rapprochées avec la vallée du lac Saint-Jean par la rivière Croche, le poste de la Tuque promettait beaucoup pour l'avenir, au point de vue du commerce et de la colonisation. Possédant des pouvoirs hydrauliques admirables, et de grandes estacades, pour retenir les bois de commerce provenant des tributaires du Saint-Maurice, il devait attendre beaucoup de l'exploitation industrielle ; et tous ceux qui connaissent quelque chose du Saint-Maurice, désignaient cet endroit comme devant se transformer dans un avenir prochain en une populeuse et florissante cité.

L'abandon de la ligne de navigation par bateau à vapeur établie autrefois entre les Piles et la Tuque par la compagnie américaine Philip & Norcross, et la suppression des estacades du gouvernement, ont détruit ces légitimes espérances pour un temps, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'on puisse rétablir la navigation à vapeur, ou que quelque compagnie puisse construire une voie ferrée.

Après avoir relié entre elles, par le chemin de fer de la Tuque, les vallées du Saguenay et du Saint-Maurice, la Compagnie du lac Saint-Jean se propose de compléter son œuvre en rattachant à ces deux vallées celle de l'Outaouais par une ligne, qui, partant de la Tuque, ira droit au nord, suivra la zone des lacs de l'Outaouais et ne s'arrêtera qu'à la hauteur du lac Abbitibi, d'où elle enverra deux branches, l'une dans la direction du sud, vers le chemin

de fer du Pacifique, l'autre dans la direction du nord, vers la baie d'Hudson.

Le 5 avril 1888, la Compagnie faisait au gouvernement fédéral la demande d'une subvention pour la nouvelle ligne, basée sur les considérations suivantes : (1).

Le territoire compris entre le lac Mistassini, à l'est, et le lac Nepigon, à l'ouest, la "hauteur des terres," au sud, et la baie de James, au nord, contient environ 120,000 milles ou 75,000,000 d'acres carrés.

Jusqu'à présent, on a eu sur ce territoire les notions les plus erronées, dont la seule raison d'être était sa proximité de la baie d'Hudson. Il ne faut pas oublier, cependant, que la factorerie de Moose n'est guère plus au nord que Winnipeg, qu'elle est à peu près sous la même latitude que Londres et Berlin, à 500 milles plus au sud que Saint-Pétersbourg, capitale de la Russie, et à 600 milles au sud du détroit d'Hudson.

Les rapports de l'Observatoire météorologique de Toronto établissent que la température moyenne à la factorerie de Moose, l'été, est la même que celle de Chicoutimi, dans la province de Québec, et de Dalhousie, dans la province du Nouveau-Brunswick.

---

(1) Dans ce document, la Compagnie du chemin de fer de Québec et du lac Saint-Jean prenait le nom de "Compagnie de Québec et de la baie James."

Ils établissent, en outre, qu'il tombe là bas annuellement moitié moins de neige qu'à Montréal.

Le territoire de la baie de James est un pays plat, argileux, capable de nourrir une nombreuse population, très propre à l'agriculture et à l'élevage du bétail, abondamment boisé, pourvu de minéraux et possédant des pêcheries d'une grande valeur.

Le Père Nédelec, oblat, qui a été longtemps missionnaire à la baie de James, estime que ce pays est habitable, à peu d'endroits près, particulièrement le long de la côte. D'après lui toutes les céréales, à l'exception du blé et du sarrasin, y viennent à maturité. Plusieurs millions d'hommes pourraient y trouver leur subsistance, grâce à l'amélioration de l'agriculture et au développement de l'industrie. Le maximum de chaleur, l'été, est de cent degrés au-dessus de zéro, Fahrenheit, et le maximum de froid, l'hiver, de cinquante-cinq degrés au-dessous. A certains endroits, le climat est meilleur que celui du nord de l'Allemagne, de la Pologne, de la Norvége, du nord de l'Ecosse, et de Terreneuve. Règle générale, il ressemble à celui de Québec et du bassin du lac Saint-Jean. On peut dire, sans crainte de tomber ou d'induire en erreur, que ce pays est beaucoup plus étendu, plus habitable et vaut beaucoup plus que le public ne se l'imagine d'ordinaire. Qu'était le Canada, il y a deux cents ans? Qu'étaient les Etats-

Unis ? La province de Québec ne devrait pas tarder à prendre possession de la partie du territoire hudsonien qui lui revient de droit ; et la " Compagnie du chemin de fer de Québec et de la baie de James " devrait, de son côté, y fonder des colonies d'Acadiens, et y expédier un vapeur pour faire des explorations et réparer les établissements, en attendant la construction de sa ligne.

Le Père Paradis, dont il a été plus d'une fois question dans cet ouvrage, affirme que les plus belles forêts d'épinettes de l'Amérique se rencontrent entre le lac Abbitibi et la baie de James ; que le sol de ce pays donne d'excellentes récoltes de pommes de terre ; que l'avoine et l'orge y réussiraient parfaitement ; que le foin sauvage, la meilleure nourriture du bétail, y est abondant ; enfin, que les outardes et les canards s'y trouvent en nombre incalculable. (1) Le Père Paradis n'hésite pas à recommander la construction d'un chemin de fer entre Québec et la baie de James. Il ajoute que la baie devient navigable dès la première quinzaine de mai, et que la débâcle a lieu vers la fin d'avril dans les rivières qui s'y jettent.

D'après le docteur Bell, de la Commission géologique, il se trouve beaucoup de bonne terre dans le

(1) Ajoutons un détail caractéristique ; c'est que les Indiens de cette région sont tenus de fournir annuellement à la Compagnie de la baie d'Hudson trente-cinq mille oies sauvages.

bassin de la rivière Moose, entre le versant des grands lacs et le commencement du pays plat, au sud-ouest de la baie de James.

Le climat, l'hiver comme l'été, ressemble à celui du comté de Rimouski. L'été n'est pas aussi chaud, ni l'hiver aussi froid qu'à Winnipeg. La quantité de neige qui tombe annuellement est d'environ trois pieds d'épaisseur ; ce qui est moins qu'à Québec.

Les pommes de terre et toutes les racines légumineuses y viennent remarquablement bien. De même le foin. L'orge et le seigle pourraient s'y cultiver avec profit.

Le docteur Bell dit avoir constaté, par plus d'une expérience personnelle, que toutes les plantes de champ et de jardin, qui poussent dans le comté de Rimouski, mûrissent également aux postes de New-Brunswick et de Norfolk, sur la rivière Abbitibi.

La terre, à la factorerie de Moose, est compacte et froide ; cependant, les légumes, tels que patates, fèves, pois, navets, carottes, choux, oignons, y réussissent.

Le pin, rouge et blanc, croît dans le bassin méridional de la rivière Moose ; mais les essences forestières les plus abondantes de ce pays sont l'épinette, soit blanche ou noire, le cèdre blanc, le tamarac, le tremble et le bouleau. L'exploitation en serait certainement lucrative. L'industrie peut également tirer un parti très avantageux des mines qui s'y

trouvent en quantité, et particulièrement de celles de fer et de gypse.

Si l'on construisait un chemin de fer jusqu'au sud de la baie de James, et qu'un bateau à vapeur, partant de ce point, fît des voyages réguliers le long de la côte orientale, il y aurait affluence de voyageurs du Canada et des Etats-Unis vers ces rives pittoresques et grandioses à la fois, qui jouissent, pendant deux ou trois mois de l'année, d'une température agréable, et qui possèdent encore tout l'attrait et le prestige de l'inconnu. (1)

De sa source à la tête du Témiscamingue, l'Outaouais coule de l'est à l'ouest, comme on l'a vu plus haut, et ne s'éloigne qu'à de courts intervalles de la " hauteur des terres," limite septentrionale actuelle de la province de Québec. Il offre donc une route naturelle à un chemin de fer, et des avantages exceptionnels à la colonisation, qui se trouverait comme transportée, du jour au lendemain, dans cette région favorisée, sans avoir à traverser lentement, pas à pas, étape par étape et d'un canton à l'autre, le vaste

(1) Il est plus que probable que la province de Québec obtiendra bientôt possession du territoire de la baie de James. Dans ce cas, le meilleur moyen de coloniser ce territoire serait d'envoyer, aussitôt que possible, de Quebec à la factorerie de Moose, un steamer portant un certain nombre de nos vigoureux nationaux, avec leurs familles. Ce noyau de colonie ne tarderait pas à grandir et à couvrir une bonne partie du territoire.

pays d'intérieur que l'Outaouais enserre dans son cours semi-circulaire.

La création de cette route, dans la pensée des auteurs du projet, aurait les résultats suivants : ouvrir la vallée du Saint-Maurice, la partie septentrionale des comtés d'Ottawa et de Pontiac, le pays de Témiscamingue, les portions colonisables de l'Abbitibi, et, plus tard, la région entre le lac Abbitibi et la baie d'Hudson ; diriger directement et rapidement sur le port de Québec l'immense production forestière de l'Outaouais supérieur.

Ce dessein, quelque vaste qu'il soit, rentre dans l'ordre des choses dont l'avenir nous réserve l'accomplissement. Le corollaire nécessaire de l'établissement du Nord-Ouest, et du nord des provinces d'Ontario et de Québec, c'est la construction d'une ligne directe entre les centres de l'Ouest et un port de l'Est situé à peu près sous la même latitude, que ce soit sur le fleuve, à Tadoussac, ou dans le golfe, en deçà du détroit de Belle-Isle, ou enfin sur la côte du Labrador terreneuvien. La compagnie du chemin de fer du lac Saint-Jean est en mesure d'offrir au commerce un port à Tadoussac, par la continuation de sa ligne actuelle jusqu'à cet endroit. Plus tard, quand on aura construit, comme le veut la force des choses, une ligne reliant le Manitoba à un port de l'Est, par le nord du lac Nepigon et de la

province d'Ontario, la voie projetée pourra en former la section orientale.

C'est ce que l'on peut constater aisément en jetant un coup d'œil sur la carte. Une ligne droite, tirée de Winnipeg à Halifax, passe par la ville de Québec et est plus courte de trois cents milles, que la route suivie par le chemin de fer du Pacifique, outre qu'elle passe entièrement en pays canadien. Voilà pourquoi la construction d'une ligne directe entre les deux villes s'imposera un jour comme une nécessité nationale : et, ce jour-là, si la voie projetée entre la Tuque et l'Abbitibi est construite, elle formera, comme nous le disons ci-dessus, la partie orientale de cette ligne.

Tel est, en quelques mots, l'exposé de ce " nouveau projet," qui vient d'éclore au moment où nous écrivions la dernière page de ce livre que nous offrons au public, malgré toutes ses lacunes et ses défectuosités. Nous n'avons pas voulu le finir sans donner à un dessein de cette portée, et de cette conséquence pour la région que nous avons décrite, les honneurs d'une large publicité. Et maintenant, que les mots qui forment le titre de notre ouvrage soient aussi ceux qui le terminent ! Ce petit livre n'a-t-il pas démontré que le jour n'est pas éloigné où les habitants de l'est et de l'ouest de l'Amérique canadienne se visiteront les uns les autres en passant par l'OUTAOUAIS SUPÉRIEUR ?

HOTELS GENDREAU ET BÉLANGER, Baie des Pères.

NOTES SUPPLÉMENTAIRES

—

(LE PHOSPHATE)

—

Au tableau de la production du phosphate que nous avons présenté à la page 224 de cet ouvrage, nous devons, pour l'instruction complète du lecteur, ajouter le tableau suivant tiré du rapport fait par M. Obalski en 1888. On y verra les quantités de phosphate exp rtées chaque année, de 1877 à 1887 inclusivement, avec les prix de revient en regard, et l'on constatera l'importance croissante d'une industrie, qui, de cinquante mille dollars à peine qu'elle rapportait, il y a dix ans, a vu la valeur de sa production s'élever à près d'un demi-milion en 1885.

PHOSPHATE (Exportation)

1877	2,823	tonnes	$ 47,084 00
1878	9,919	"	195,831 00
1879	6,601	"	101,470 00
1880	11,673	"	175,664 00
1881	9,497	"	182,339 00
1882	16,585	"	332,019 00
1883	19,666	"	427,168 00
1884	20,946	"	415,350 00
1885	28,535	"	490,331 00
1886	19,796	"	337,191 00
1887	22,447	"	424,940 00
	168,491	tonnes	$3,129,387 00

Depuis deux ans, de riches dépôts ont été ouverts dans des cantons nouveaux. Plusieurs compagnies, puissamment organisées, travaillent avec méthode, en employant les machines à vapeur ou à air comprimé, et obtiennent les meilleurs résultats.

L'exploitation la plus importante est actuellement faite par les compagnies suivantes :

Sur la Lièvre	Ottawa Phosphate Co.....	Mine	Emerald
	W. A. Allan.....	"	Little Rapid
	Canadian Phosphate Co.....	"	Union
	Phosphate of lime Co.....	"	High Rock
	S. P. Franchot.....	"	Central Lake
	Dominion Phosphate Co....	"	North Star
Dans Templeton	Black urn.		
	Jackson Rae.		
	Templeton and Blanche River Phosphate Co.		
	Canada Industrial Co.		

Il existe, en outre, de nombreuses compagnies possédant de très bons terrains, mais ne travaillant pas régulièrement. Citons encore deux moulins à moudre et à concentrer les phosphates de qualité inférieure, qui permettent d'obtenir un produit moulu d'une teneur de 65 %. Ces moulins, qui ne nécessitent qu'un personnel de quelques hommes, peuvent produire, le premier, 15 tonnes par jour, et le second, 8 tonnes. Ils fonctionnent depuis quelques années et donnent pleine satisfaction à leurs compagnies.

Mais les chiffres cités plus haut et les details qui les accompagnent, quoiqu'ils puissent attirer l'attention du lecteur, ne sauraient donner qu'une bien faible idée de la valeur des mines de phosphate de l'Outaouais. Cette valeur, on ne la connaîtra bien que lorsqu'elles pourront être entièrement exploitées, grâce à l'établissement d'un système de communications répondant à tous les besoins.

Jusqu'à présent, l'éloignement, l'absence de moyens de communication, la difficulté ou les prix excessifs de transport ont empêché l'exploitation de plus d'une mine d'une richesse extraordinaire. C'est ce qu'on peut affirmer, notamment au sujet de bon nombre de mines